



GAVROCHE

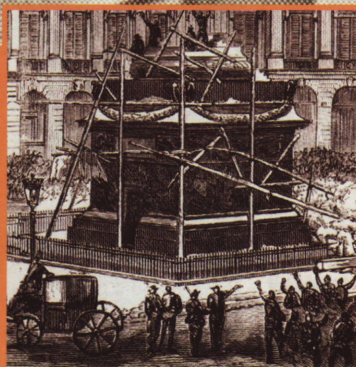
REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 8 €

Trimestriel n° 147 - 25^e année - juillet/août/septembre 2006



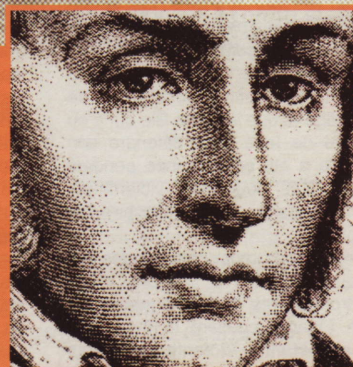
**L'accident
minier, miroir
des conditions
de travail**



Courbet
et les photos
de la Commune



Sans-culottes
de la Drôme
en 1793-1794



**Le regard
social de
Paul-Louis Courier**

« Les bastilles, elles sont dans nos têtes »

EN DERNIÈRE PAGE :

Des ours pyrénéens au temps des inventaires

Alors que des éleveurs des Pyrénées font de la résistance contre l'implantation des ours slovénes, la photo de dernière page nous ramène à une actualité centenaire. Il était alors aussi question de résistance dans les villages de l'Ariège mais en compagnie des ours, et contre les agents du fisc chargés de procéder aux inventaires dans les églises.

La loi de séparation des églises et de l'État de décembre 1905 prévoyait l'inventaire des biens détenus par les églises. Une circulaire, destinée aux fonctionnaires de l'Enregistrement, déclenchait la révolte des opposants à la loi avec notamment la phrase : « Les agents chargés de l'inventaire demandent l'ouverture des tabernacles ». « Brutalité aussi inutile que malveillante » déclare le député socialiste de la Loire Aristide Briand qui voit bien la provocation contre la loi qu'il a présentée et soutenue devant les assemblées. Et effectivement, une campagne d'opinion se développe alors contre les fonctionnaires de l'État considérés comme des profanateurs.

Les premiers inventaires menés en province se déroulent sans autre opposition que des protestations de principe, position d'ailleurs défendue officiellement par les évêques. Mais le climat dégénère après les inventaires dans les églises parisiennes qui prennent des allures insurrectionnelles sous l'action de quelques irréductibles. Dès lors, inspecteurs du Trésor et serruriers, accompagnés de gendarmes et militaires voient hommes et femmes s'opposer physiquement à leur entrée dans les églises.

La photo de dernière page publiée par *L'Illustration* du 31 mars 1906 nous montre donc deux ours protégeant le curé qui s'apprête à lire sa protestation. La légende nous indique : « après quoi... l'inventaire a eu lieu tout de même. Les oursalis n'avaient pas voulu prendre sur eux de démuseler leurs bêtes. » Le texte note que l'action se passe à Montjoie, petite commune de l'Ariège et que la jeune fille qui a eu l'idée de faire ainsi défendre son église a été emprisonnée pendant cinq jours pour avoir violemment pris à partie le commissaire de police.

Des actions moins folkloriques ont marqué d'autres régions. Des affrontements dans une commune en Flandre causent la mort d'un manifestant. Violents incidents aussi en Haute-Loire pendant les-



En ce mois de juillet, on ne pouvait manquer d'évoquer l'anniversaire de la prise de la Bastille, que les lecteurs de Gavroche gardent à l'esprit, mais peut-être pas tout à fait de la même manière qu'un autre grand passionné d'histoire, Dominique De Villepin, qui s'exprimait ainsi le mardi 25 avril dernier à la Sorbonne, au lendemain de la crise du CPE : « En 2006, nous ne cessons de construire des bastilles. Les bastilles, elles sont dans nos têtes. »



GAVROCHE.info

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

La revue | Articles en ligne | À la page | Index thématique | Les sommaires

Présentation | Sommaire en cours | Infos et rendez-vous | Abonnement | Participer

Commande d'anciens numéros

XXe siècle

- 1943-1947 : contrebandiers à la frontière suisse-italienne 145
- Les super-héros dans l'histoire contemporaine américaine 146
- La musique cubaine à Paris 147
- Marcé Marfisi, Jacques Mesnil et l'humanité 148
- Années 60 : la résistance des Africains-Américains 149
- Ve et mort de la rue Francisco-Ferre 150
- L'affaire des faux salles françaises en Hongrie 151
- La revue américaine Les Contes 152
- 28 décembre 1908 : raz-de-marée dans le détroit de Messine 153
- Le Dimanche rouge de 1905 154
- 1969 : la dernière affaire de la piazza Fontana 155
- Juin 1936 : Marseille et l'Internationale 156
- Élections américaines de 1904 : le président républicain réélu 157
- Le POUJOL, Trotsky et l'intervention soviétique en Espagne 158
- Marius Jacot, le révolté à vie 159
- Des Solidarités à l'opposition universelle de 1931 160
- Ota Benga, un pygmée au zoo 161
- À l'ouest rien de nouveau : récit d'une génération brisée 162
- Nancy 1909 : un concours de pêche franco-sénégalais 163
- Nancy 1909 : un concours de pêche franco-sénégalais 164
- 18 avril 1904 : L'humanité de Jean Bourde 165

recherche

S'abonner à Gavroche

Commander un numéro

Contactez la rédaction

www.gavroche.info

Gavroche a enfin son site Internet. Vous pouvez y retrouver les sommaires de la revue, effectuer des recherches dans l'index des articles parus ou commander d'anciens numéros. Au fur et à mesure, des textes et d'autres rubriques apparaîtront en ligne. Les avis et suggestions d'améliorations sont les bienvenus. N'hésitez pas à envoyer un mail à revue@gavroche.info.

quels les gendarmes se servent de leurs armes, blessant quatre manifestants. À Montregard, un manifestant qui menaçait un brigadier a été grièvement blessé par balles. Il meurt trois semaines plus tard. Un débat à la Chambre suite à ces drames entraîna la démission du président du Conseil Rouvier remplacé par le radical Sarrien. Pour sauver sa loi de séparation, Briand entra au gouvernement contre l'avis de son parti et demanda à Clemenceau de partager également les responsabilités du pouvoir.

C'est bien vu. Clemenceau, le laïque intransigeant, féroce adversaire de toute politique de « recul », devenu ministre de l'Intérieur, demande aux préfets de ne pas recourir à la force. Et de s'expliquer par une phrase restée célèbre : « Nous trouvons que la question de savoir si l'on comptera ou ne comptera pas des chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine ».

La situation s'apaise et les élections de mai renforcent la gauche ratifiant ainsi la loi de séparation.



SOMMAIRE N° 147

P. 4 13 juillet 1906, le dimanche devient jour de repos obligatoire

Le 14 juin dernier la cour d'appel de Versailles ordonnait la fermeture le dimanche des magasins du centre commercial Usines Center de Villacoublay (Yvelines). Petit rappel de la loi de 1906 qui interdit de faire travailler les salariés le septième jour. Une loi aujourd'hui peut-être en sursis.

> Par Alfred PETIT



P. 6 Courbet et la Commune : Représentations photographiques, identification et mystification

Quelle a été la véritable implication de Gustave Courbet dans les événements de la Commune ? Entre rumeurs, affirmations péremptoires, photographies « d'après nature » et photomontages déjà très répandus à l'époque, la vérité est difficile à extraire du mythe.

> Par Joël PETITJEAN



P. 14 Les sans-culottes de la Drôme en effervescence (1793-1794)

En l'an II de la République (1793), les sans-culottes organisés en sociétés tentent d'insuffler une vague de démocratie et d'égalité dans la société. Exemple avec ces révolutionnaires de la Drôme, représentants du pouvoir populaire, qui influencent jusqu'aux députés de la Convention.

> Par David VINSON



P. 20 août 1914 : Le suicide de l'Internationale

Conscients de l'imminence d'une guerre de grande ampleur, les différents mouvements ouvriers européens réunis dans la Deuxième Internationale, résolument pacifistes, furent pourtant incapables, non seulement d'empêcher la Première Guerre mondiale, mais même de s'y opposer.

> Par François ROUX

P. 24 L'accident minier, miroir des relations économiques et sociales

Les catastrophes font partie de la vie de l'industrie minière et dans ces drames se révèlent les conditions de travail des mineurs. Des accidents qui amènent à s'attarder sur des notions aussi variées que la formation des ouvriers, la sécurité, le rendement, la révolte, le traitement médiatique ou encore le recours à la religion.

> Par Jean-Louis ESCUDIER



P. 34 Le regard social de Paul-Louis Courier

Soldat de Napoléon, traducteur lettré d'œuvres de l'antiquité grecque, Paul-Louis Courier (1772-1825) est issu d'une famille de la bourgeoisie aisée. Pourtant, il n'en est pas moins l'auteur de pamphlets engagés prenant la défense des paysans, où il se présentait comme l'un des leurs pour s'opposer à l'ordre établi.

> Par Frédéric-Gaël THEURIAU

P. 41 La chronique médiatique de JJ. Ledos – P. 42 Bonnes feuilles – P. 44 À la page
P. 49 Abonnement – P. 50 L'amateur de livres – P. 51 À lire

GAVROCHE

Revue trimestrielle d'histoire populaire, Numéro 147, 3^e trimestre 2006. BP 863 27008 Evreux Cedex.
Tél.: 02 32 39 50 50. Fax: 02 32 33 27 32. E-mail: revue@gavroche.info. <http://www.gavroche.info>
Directeur de la publication: Sophie VIRLOUVET. Avec la collaboration pour ce numéro de: M. CHUECA, J.L. DEBRY, J.L. ESCUDIER, H. FABRE, C. JACQUIER, J.J. LEDOS, C. NAVARRO, J. PETITJEAN, F. ROUX,

F.G. THEURIAU, TOTOF (dessin p. 2), D. VINSON, C. VIRLOUVET, P.H. ZAIDMAN. Commission paritaire: 0707K81974. I.S.S.N.: 02-42-9705

© Gavroche Tous droits de reproduction réservés. Distribution en librairie: DIFFUSION POPULAIRE, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris. Tél.: 01 40 24 21 31

Publication, secrétariat de rédaction et mise en page: Scoop Presse – BP 863 – 27008 Evreux cedex. Impression: 27 Offset – 27930 Gravigny.

13 juillet 1906

Le dimanche devient jour de repos obligatoire

Aujourd'hui, le Code du Travail prévoit que « le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche ». C'est en ces mêmes termes que la loi du 13 juillet 1906 imposait le repos dominical. Un large consensus existait sur le principe mais circulaires et jugements divers furent nécessaires pour rendre cette loi applicable dans les faits.

Un député, un seul sur 576 s'est-il opposé au vote de la loi sur le repos hebdomadaire le dimanche promulguée le 13 juillet 1906 ? Le Journal officiel du 11 juillet l'indique en précisant que sur 576 votants, 575 ont voté pour et 1 contre. Résultat rectifié quelques pages plus loin : les votants, cette fois au nombre de 547, ont tous voté pour l'adoption.

Déjà, à l'époque, les quelques députés présents à l'assemblée votaient précipitamment pour les absents, ce qui, parfois entraînait des erreurs et des rectifications.

Cette loi approuvée sur tous les bancs de l'assemblée a toutefois connu de réelles difficultés dans sa mise en pratique, obligeant juges et ministres à préciser et corriger la copie initiale.

Une chose était de reconnaître la nécessité, selon le député rapporteur de la proposition, « *d'accorder à tout travailleur un jour de détente, ce qui lui permettra de se constituer une nouvelle réserve de forces et de faire aussi les autres jours de la semaine un travail plus fécond* », l'appliquer dans les faits en était une autre. Il fallait notamment préciser toutes les dérogations rendues nécessaires pour que le repos dominical « *ne soit pas préjudiciable au public ou compromette le fonctionnement normal de l'établissement* ». Difficulté aussi d'avoir une réponse claire sur la question de savoir si le jour de repos doit être ou non payé par le patron. C'est oui pour l'employé travaillant à la semaine ou au mois. C'est à voir pour celui payé à la journée, à l'heure ou aux pièces. Les jugements rendus sont divers et contraires selon les situations mais le plus souvent respectueux de la logique « *que l'ouvrier ne soit payé que pour le travail fourni* ». Ainsi cet extrait de jugement : « *attendu, en définitive, que le salaire n'est que la représentation d'un travail effectivement fait, et non pas le prix du repos ; qu'en conséquence, en payant six journées, le patron paie, non partie du salaire, mais le salaire tout entier, dit que le demandeur n'a pas droit au salaire qu'il réclame pour le jour de repos* ».

Les opposants à cette loi avançaient des arguments qu'on retrouvera énoncés à chaque avancée sociale depuis lors, le principal étant qu'en faisant une loi contre le patron on lèse surtout les intérêts de ceux qui devraient en profiter : « *Si l'on ruine le patron, on ruine en même temps l'employé et l'ouvrier* ». Un discours encore bien présent aujourd'hui, beaucoup entendu lors du vote de la loi sur les 35 heures, qui, s'il avait été suivi en 1906 et après, ferait que l'ouvrier travaillerait encore 7 jours sur 7 pour assurer la richesse du patron et donc la sienne !

DE LA RÉVOLUTION À 1906

Déjà sous l'Ancien Régime, le repos du dimanche et des jours fériés existait, fondé sur la prédominance du culte catholique. Sous la Révolution, les jours fériés se trouvèrent annulés par la Constitution du 3 septembre 1791 puis par l'article 7 de la Déclaration des Droits de l'Homme, le 24 janvier 1793. Le calendrier républicain institué par le décret du 18 floréal an II, créa les fêtes décadaires et un autre décret du 3 brumaire an IV établit en outre sept fêtes nationales et annuelles. Le repos n'était toutefois pas obligatoire jusqu'à ce que la loi du 17 thermidor an VI impose l'observation des décadis et des jours de fêtes nationales.

Mais les habitudes étaient là et le peuple – surtout dans les campagnes – avait des difficultés à s'adapter au nouveau calendrier ; le dimanche restait pour lui un jour de fête, conforté en ce sens par les prêtres dont l'influence restait présente. Des mesures furent prises pour rendre obligatoire le respect du calendrier républicain, puis pour interdire bals et spectacles les dimanches et autres jours de fête de l'ancien calendrier (arrêtés du 14 et 17 germinal an VI). Enfin, la loi du 17 thermidor an VI ordonna la fermeture des boutiques, magasins et ateliers et la suspension des travaux dans les lieux publics sous peine d'amende et même d'emprisonnement.

LOI DU 13 JUILLET 1906

ÉTABLISSANT LE REPOS HEBDOMADAIRE EN FAVEUR DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier : Il est interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial ou dans ses dépendances, de quelque nature qu'il soit, public ou privé, laïque ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche.

Toutefois, lorsqu'il est établi que le repos simultané, le dimanche, de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement, le repos peut être donné, soit constamment, soit à certaines époques de l'année seulement, ou bien :

a) Un autre jour que le dimanche à tout le personnel de l'établissement ;

b) Du dimanche midi au lundi midi ;

c) Le dimanche après-midi avec un repos compensateur d'une journée par roulement et par quinzaine ;

d) Par roulement à tout ou partie du personnel.

Des autorisations nécessaires devront être demandées et obtenues, conformément aux prescriptions des articles 8 et 9 de la présente loi. (...)

Suivent seize articles précisant les catégories d'établissements pouvant donner le repos hebdomadaire par roulement, les modalités de contrôle et les sanctions prévues.

Devant ces décisions peu tolérantes, les réactions religieuses ne se firent pas attendre, et le 7 thermidor an VIII, sous le Consulat, un arrêté des consuls limita aux seuls fonctionnaires publics l'obligation d'observer les jours fériés républicains, laissant aux autres citoyens le droit de prendre du repos suivant leur volonté. Et la loi organique du concordat du 18 germinal an X dans son article 57 fixa le repos des fonctionnaires publics au dimanche.

Sous la Restauration, le culte catholique est proclamé religion de l'État. Les mesures autoritaires rétablissent les règlements antérieurs à la Révolution, interdisant tout travail les dimanches et les jours de fête religieuse, ainsi que l'ouverture des cafés et autres marchands de vins pendant les offices. Ces mesures sont confirmées par la loi du 18 novembre 1814.

À partir de 1830, la Charte ne reconnaissant pas de religion de l'État, on peut penser que la loi de 1814 serait abrogée. Or, elle restera valable jusqu'en 1880 ! Ledru-Rollin l'avait abrogée en 1848 comme contraire à la liberté et à l'égalité des cultes mais, suite à des protestations, plus ou moins rétablie par une autre circulaire du ministre des cultes. Le gouvernement, dans l'indécision de savoir s'il fallait abroger ou exiger une application ferme, laissa à la jurisprudence le soin de régler les problèmes jusqu'à ce que la loi tombe peu à peu en désuétude.

Dans le même temps, les nouvelles conditions économiques poussent au développement du travail le dimanche plutôt bien accepté par les ouvriers. Ces derniers travaillent une partie du

dimanche et fêtent le lundi dans les cabarets ouverts. Cette coutume ancienne du chômage le lundi devient très populaire entre 1830 et 1880. C'est notamment pour combattre le fléau de l'alcoolisme et remettre la famille en position centrale avec l'idée de développer la natalité que les politiques s'accordent sur la nécessité du repos dominical. Ils suivent en cela les avis des médecins hygiénistes recommandant ce repos pour combattre les effets de la fatigue. Le patronat est également sur cette ligne, préférant voir l'ouvrier dans sa famille le dimanche qu'au cabaret le lundi, lieu de perdition avec l'alcool mais aussi les discussions avec les porteurs de dangereuses idées sociales. Tout va donc dans le sens d'un dimanche consacré à la famille et aux loisirs.

Ainsi, après les lois en faveur des enfants et des femmes, différents projets arrivent devant l'assemblée pour réglementer le travail. Mais il faut attendre le 6 avril 1900 pour que celui du député Zévaès soit déposé comme proposition de loi qui, après bien des remaniements, est adoptée par la chambre des députés le 27 mars 1902. Mais la discussion au Sénat va demander encore quatre années avant qu'enfin le projet définitif revienne devant les députés qui l'adoptent sans modification le 10 juillet 1906. ■

Bibliographie : *Le repos hebdomadaire. Étude théorique et critique de la Loi du 13 juillet 1906 avec la jurisprudence la plus récente par Gaston Bonnefoy*. Librairie de la Cour de Cassation - 1907.

La loi, les boulangers parisiens... et la journée de pain rassis

Les difficultés d'application de la loi chez les boulangers parisiens font la une de l'hebdomadaire *L'Illustration* le 13 octobre 1906 avec ce dessin d'un boulanger dans son fournil « *tel un athlète antique, se livrant au rude labeur de la panification classique* » et cette question : « *Comment concilier les intérêts des patrons, des ouvriers et des consommateurs ? Question vitale au premier chef. Il est aisé de décréter le chômage des boulangers une fois par semaine ; le chômage des estomacs, c'est impossible. D'où des tiraillements, des conflits, même des grèves.* »

« *Le système du roulement semblerait tout arranger ; mais la majorité des patrons, lui reprochant, à tort ou à raison, des inconvénients professionnels, préfèrent le repos collectif. Ils viennent d'en faire à Paris, lundi dernier, un essai dont les conséquences ont été d'obliger les ouvriers à "doubler" les fournées de la nuit du samedi au dimanche, la clientèle à s'approvisionner pour deux jours, et (chose grave !) de condamner la population parisienne à une journée de pain rassis.* »

« *Cette expérience un peu hasardeuse se poursuivra-t-elle ? Les syndicats corporatifs en ont délibéré avec le désir et l'espoir de trouver un moyen terme. Il n'en reste pas moins que l'innovation, probablement passagère, a pris les proportions d'un gros événement, et que le boulanger parisien, ce travailleur nocturne, est devenu l'"homme du jour".* »



13 octobre 1906 : le boulanger dans son fournil à la une de « L'Illustration ».

Le Syndicat de la boulangerie de Paris explique les raisons qui poussent les ouvriers boulangers à refuser le repos hebdomadaire pour le remplacer par des repos groupés :

« *L'ouvrier boulanger n'a jamais été partisan d'une journée de repos isolée. En effet, que fera l'ouvrier de la nuit de repos qu'on veut lui accorder ? Forcément, en rentrant chez lui le matin, il devra se reposer, comme à l'ordinaire, puisqu'il aura travaillé toute la nuit. Que fera-t-il ensuite de sa nuit de repos ?* »

« *Comme il est, en général, marié et père de famille, il est bien probable qu'il ne la passera pas dehors. Il restera chez lui et se couchera ; mais s'étant déjà reposé toute la journée, il ne pourra dormir de nouveau, il passera donc une nuit agitée et aura hâte de voir le jour se lever pour sortir.* »

« *Et lorsqu'il aura passé toute sa journée dehors, sera-t-il apte à reprendre son travail le soir ?* »

En résumé, cette journée de repos sera pour lui une journée de fatigue. C'est, du reste, pourquoi l'ouvrier boulanger ne prend jamais une journée de

repos seule ; quand il éprouve le besoin de se reposer, il prend toujours plusieurs journées de suite, dont il profite également pour ses affaires de famille. »

Un soutien patronal qui semble bien exprimer l'opposition des ouvriers à l'application de cette loi.

Courbet et la Commune : Représentations photographiques, identification et mystification



À droite, Gustave Courbet... À gauche, personnage au képi que certains ont reconnu comme étant Courbet sur une photo de la démolition de la colonne Vendôme (voir pp. 10-11).

Quelle a été la véritable implication de Gustave Courbet dans les événements de la Commune ? A-t-il participé à la destruction de la colonne Vendôme comme le suggèrent de nombreuses caricatures ? Est-il ce curieux personnage en uniforme qui figure sur une photographie de la scène ? A-t-il ensuite été arrêté puis emprisonné sur la base de représentations truquées ? Entre rumeurs, affirmations péremptoires, photographies « d'après nature » et photomontages déjà très répandus à l'époque, la vérité est difficile à extraire du mythe, et certains détails des activités du peintre pendant la Commune restent flous.

L'usage des images n'est pas toujours maîtrisé par ceux qui participent à leur création, comme par ceux qui les produisent¹. Avant la Commune, Courbet est déjà dans la boîte à malices des critiques, des caricaturistes, et de l'opinion en général². Dès la Semaine sanglante, alors que le peintre s'est réfugié chez son ami Lecomte, l'opinion fantasma plus que jamais. On dit et on écrit que Courbet, celui que l'on va emprisonner réellement, mais aussi emprisonner dans les gravures et les photographies, est mort sur les barricades ou en prison. Émile Zola lui-même colporte la rumeur (avant de se rétracter)³. Et l'on peut lire dans *L'Illustration* du 10 juin 1871⁴ : « Voici sur [...] Courbet des renseignements que nous avons tout lieu de croire authentiques. Le peintre d'Ornans n'a pas été tué au ministère de la marine, il n'a même pas été tué du tout. Pris dans les premiers jours de la semaine, il avait été amené à Versailles, en même temps

qu'un certain nombre d'insurgés de rang inférieur. [...] Courbet, on le sait, était très gros ; [...] épuisé déjà avant de se mettre en route, il n'avait pu faire le chemin qu'avec la plus grande difficulté. Arrivé à Satory, il voulut à toute force qu'on lui donnât à boire ; il avait chaud. Il résulta de cette imprudence une sorte d'apoplexie qui l'emporta au bout de quelques heures ».

Avant que son effigie ne soit reproduite, vers 1900, par la carte postale qui diffuse de nombreux portraits de communards, et même en timbre-poste, l'image de Courbet, revue et corrigée par les partisans de Versailles, figure dans le bestiaire de l'insurrection, *Les fantoches de l'Internationale*⁵.

COURBET ET LA MAISON DE THIERS

Le 11 mai 1871, la Commune ordonne par décret la démolition de l'hôtel particulier de Thiers, et le 12 mai, elle

nomme Courbet membre de la Commission chargée de s'occuper des objets qui y seront enlevés⁶. Le peintre s'engage avec une certaine indépendance d'esprit⁷ dans cette mission de sauvegarde de l'importante collection artistique constituée par Thiers : « [...] Dans la situation horrible que M. Thiers fit à Paris, et malgré moi, il eut recours à moi malgré cela, par la voie de M. Barteley St Hilaire qui me demanda (sous la Commune où j'étais resté pour n'être pas lâche et faire mon devoir d'honnête homme) en l'absence de ces messieurs. Il me demandait de sauver la maison et les objets d'art de M. Thiers son ami, j'exécutais ponctuellement ce désir et politiquement j'estimais tous ces objets quinze cent mille f., ce qui fit que sur cette estimation fictive la chambre plus tard lui alloue un million sur lequel il me doit au moins cinq cent mille f. pour être dans le vrai. [...] », écrira-t-il à Baudry vers 1875⁸.

Mais Courbet semble dépassé⁹: « Je rencontrai [...] Vallès et lui dis : [...] je suis chargé d'une mission très délicate. Je serais bien aise que vous vinssiez avec moi chez M. Thiers, vous me serviriez de témoin. Il y vint bien volontiers. Quand nous fûmes sur les lieux, nous fûmes effrayés... Tous les objets d'art [...] étaient dispersés [...] dans les allées [...] ; [...] des hommes chargeaient ce mobilier au milieu d'un public nombreux ! Je fis venir le préposé à ce déménagement. Je lui demandai s'il avait fait l'inventaire de tout ce mobilier ; il me répondit que non [...]. Je lui fis de graves reproches étant irrité [...]. Toutes ces violences nous déplaisaient [...]. [...] Nous quittâmes ces lieux après avoir placé des sentinelles à toutes les portes et nous montâmes en voiture pour nous rendre au garde-meuble [...] »¹⁰.

Lors de son procès, lorsqu'on lui demande quel rôle il a joué dans la démolition, Courbet répond : « J'ai joué un rôle de sauveur. Je suis allé à la maison de Thiers ; je voulais remplir mon devoir. On m'avait engagé à y envoyer quelqu'un ; j'ai préféré y aller [...]. J'y allai aussi le lendemain [...] mais il était trop tard. Des hommes du garde-meuble [...] avaient emballé les objets, [...] il y avait un procès verbal. J'ai aperçu quelques bagatelles en terre cuite, je les ai ramassées. [...] M. Thiers m'a excusé [...] »¹¹.

La photographie qui, notamment pour des raisons techniques, ne peut véritablement rendre compte des évé-



Démolition de la maison de Thiers. La Commune. A. Dayot 1901.

1. Sur la photographie et la Commune de 1871, voir nos travaux : *Recherches sur la photographie et la Commune*, 1986, mémoire, Maîtrise à l'université de Dijon ; *Recherches sur la photographie et la Commune, vers une analyse thématique des vues photographiques de Paris et de ses environs*, 1988, mémoire, D.E.A., universités de Dijon et Strasbourg II ; « 1870-1871 Albums, recueils et livres illustrés », *La Recherche photographique*, n° 6, juin 1989, pp. 28-31 ; « Du réel à la mystification. Les photographies composites de la Commune », *Textes et documents pour la classe*, Paris, C.N.D.P., juin 1993, pp. 18-19 ; « La Commune de Paris », dans Frizot (Michel, dir.), *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Adam Biro, 1994, p. 146 ; *Recherches sur la photographie et la Commune*, 1995, mémoire, Doctorat, université Paris-Sorbonne, dir. Bruno Foucart ; *Les désastres de la guerre et ses cruels ravages, « reportages » et portraits de la guerre en France, 1870*, Chalon-sur-Saône, musée

Nicéphore Niépce, 1999, cat. d'exposition sur <http://www.museeniepce.com>. Voir aussi : *La Commune / Paris 1871*, Paris, Nathan, coll. Photo-poche, 1998 ; *La Commune photographiée*, Paris, musée d'Orsay, 2000, cat. d'exposition.

2. également *Courbet et la Commune*, Paris, musée d'Orsay, 2000, cat. d'exposition.

3. Rodolphe Walter (« Un dossier délicat », *Le Petit journal*, Ornans, musée Courbet, n° 1, été 1989) cite deux articles d'Émile Zola : « On annonce aussi la mort du peintre Courbet, qui se serait empoisonné dans sa prison, selon les uns, et qui, suivant d'autres, y serait mort d'un coup de sang. » (« Lettre de Paris », *Le Sémaphore de Marseille*, 31 mai 1871) ; « Lettre de Paris », *Le Sémaphore de Marseille*, 11 et 12 juin 1871, où l'écrivain, déclarant que l'artiste est vivant, « ironise sur les récits qui le montrent retrouvé sous un lit, ou menaçant de faire feu avec un revolver » (Walter, op. cit., n. 3).

4. *L'Illustration / Journal universel*, n° 1476, 10 juin 1871, p. 336.

5. Anonyme, *Les fantoches de l'Internationale*, gravure, B.N. Courbet ne fit pas partie de l'Internationale.

6. *Courbet et la Commune*, op. cit., n. 2, p. 114. Le 10 avril, le peintre a été élu du VI^e arrondissement et président de la Fédération des artistes de Paris.

7. Frédérique Desbuissons (« Le citoyen Courbet », *Courbet et la Commune*, op. cit., n. 2, p. 24, note 42) précise que les préoccupations artistiques de Courbet sont considérées comme déplacées par certains communards. Lorsque le peintre propose de conserver les bronzes de la collection dans un musée, Protot déclare lors de la séance de la Commune le 12 mai : « Le citoyen Courbet me paraît porter trop loin le sentiment de l'art. [...] » (cité dans Bourgin (Georges), Henriot (Gabriel), *Procès-verbaux de la Commune de 1871. Édition critique*, Paris, Ernest Leroux, 1924, t. II, p. 360).

8. Lettre de Courbet à Baudry, v. 1874-1876, Ornans, musée Courbet, citée dans Léger (Charles), *Courbet et son temps (lettres et documents*

inédits), Paris, les Éditions universelles, 1948, p. 124, dans *Courbet familial*, Ornans, musée Courbet, 1980, pp. 83-84, lettre 11.12, et dans Walter, op. cit., n. 3.

9. Ce fait ne constitue pas une preuve d'un échec total de Courbet dans sa mission ; dans Fernier (Jean-Jacques), « Le peintre et l'architecte », *Ligeia / dossiers sur l'art*, n° spécial 41 à 44, oct. 2002-juin 2003, p. 146, on lit : « [...] il entraîne Jules Vallès avec lui dans une expédition de sauvegarde, réussie ».

10. Lettre de Courbet à Jules Simon, 24 juin 1871, Paris, musée du Louvre, cabinet des estampes, citée dans Chu (Petra Ten-Doesschate), *Correspondance de Courbet*, Paris, Flammarion, 1996, pp. 379-380, et dans Bordet (Gaston), « Courbet et les écrivains [...] », *Courbet / Hugo / les peintres et les littérateurs*, Ornans, musée Courbet, 2002, cat. d'exposition, p. 218 et note 40.

11. Moriac (Edouard), *Les Conseils de guerre de Versailles pour faire suite à Paris sous la Commune*, Paris, E. Dentu, 1871, p. 95.

●●● nements mouvementés de la Commune, se borne à montrer de la maison de Thiers quelques vues dans lesquelles on distingue parfois, en plan éloigné, des ouvriers au travail. Dans ces images anonymes, ou dues aux photographes Léauté et Plaut, on ne trouve nulle trace réelle de la présence de Courbet. Comme si l'une de ses motivations était de contourner ces difficultés techniques, Raudnitz, également connu pour ses photographies de ruines de Paris après

l'insurrection, réalise, en photographie stéréoscopique, une reconstitution tendancieuse de cet événement : dans *Le sac de l'Hôtel Thiers*¹², il reproduit un dessin et des figurines en argile montrant des communards dansant sur les toits, s'adonnant à la boisson, jouant sur un piano sorti dans la rue – où l'on distingue aussi une voiture de déménagement –, s'emparant d'objets d'orfèvrerie, de sculptures, de tableaux, tout cela sous l'œil complaisant du peintre tenant une statue et un cadre.

COURBET ET LA COLONNE VENDÔME

Mais l'image de Courbet communard est surtout constituée par de nombreuses gravures publiées dans la presse et caricaturant le « déboulonneur » de la colonne Vendôme : dans *Le Grelot* paraît la célèbre caricature de Bertall où les statues d'Henri IV et de Louis XIV supplient Courbet, réputé fondre les bronzes de Paris, de les épargner¹³ ; Schérer désigne le peintre comme auteur de la démolition, en le représentant en « casseur de pierres », allusion directe au célèbre tableau souvent caricaturé¹⁴.

En juillet 1870, un chroniqueur de *La Vie parisienne* écrit – peut-être malicieusement – que Courbet accepterait volontiers que sa statue remplace celle de l'empereur au sommet de la colonne : « La scène se passe à Bruxelles, il y a trois ou quatre ans, dans une brasserie, entre peintres, [...] photographes et hommes d'État [...]. On parlait des destinées [...] qui attendent notre pays [...] ». Le journaliste rapporte ensuite que l'on propose à

l'artiste de figurer à la place de Napoléon, et qu'après une acclamation générale, il en accepte l'idée¹⁵.

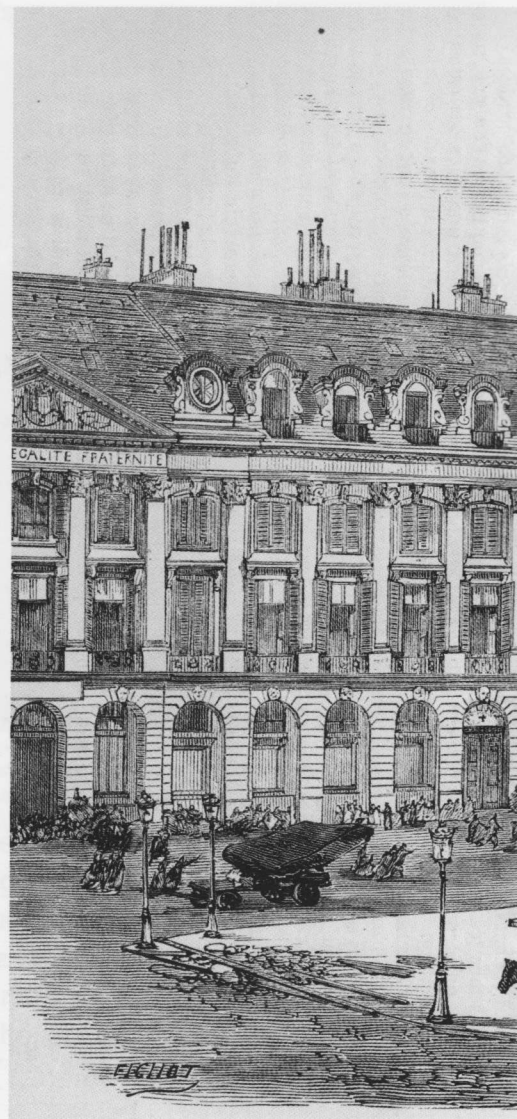
Le 14 septembre 1870, à la Commission des arts, Courbet souhaite lire sa proposition de démolir la colonne Vendôme. Cette proposition, dont la discussion est reportée à la séance du 18 septembre, n'est pas approuvée¹⁶. Le peintre y suggère que les panneaux de bronze entourant le monument soient entreposés au Palais de la Monnaie, aux

L'image de Courbet communard est surtout constituée par de nombreuses gravures publiées dans la presse et caricaturant le « déboulonneur » de la colonne Vendôme.

Invalides ou au Carré Marigny¹⁷. Mais il ne précise pas si ces panneaux devraient être fondus ou conservés¹⁸. Sans plus de succès, Courbet demande au gouvernement l'autorisation de « déboulonner » la colonne¹⁹.

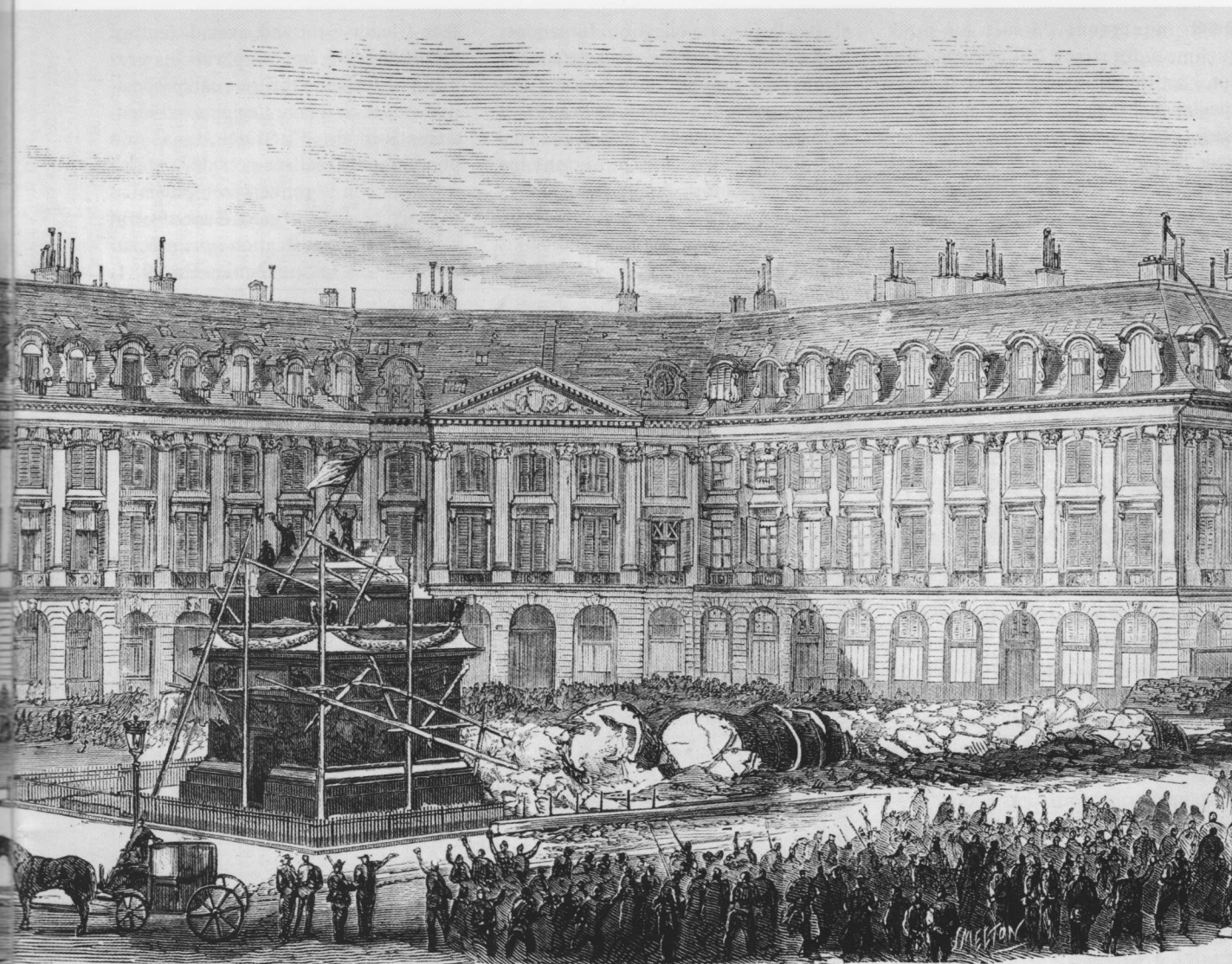
Pendant la Commune, le journaliste et com-

munard Vallès, dans *Le Cri du peuple* du 4 avril 1871, est le premier à demander la destruction totale du monument²⁰. La décision de démolir est prise le 12 avril lors de la séance de la Commune. À cette date, Courbet, ne siégeant pas encore à cette assemblée (il n'y sera délégué qu'à partir du 16 avril), ne peut s'y exprimer et voter²¹. Cependant, sa position, qu'il a peut-être rappelée à des membres de la Commune, est connue depuis 1870. Dans le procès-verbal de la séance de la Commune du 27 avril, on lit : « Courbet demande que l'on exécute le décret de la Commune sur la démolition de la colonne [...]. On pourrait [...] laisser subsister le soubassement [...], dont les bas-reliefs ont trait à l'histoire de la République [ceci est faux] ; on remplacerait la colonne impériale par un génie représentant la Révolution du 18 mars » ; lors de la discussion, on apprend que des dispositions ont déjà été prises ; Gambon demande que « l'on adjoigne [...] Courbet aux citoyens chargés de ces travaux » ; Grousset répond que « la commission exécutive [les] a confié[s] à deux ingénieurs [...] et qu'ils en prennent toute la responsabilité »²². Le 1^{er} mai, Courbet rejoint la minorité opposée au remplacement du Comité exécutif par un Comité « de Salut public »²³. Le 11 mai, à en croire ses déclarations à son procès, Courbet



aurait démissionné de la Commune²⁴. Le 17 mai, il démissionne de son poste de maire du VI^e arr²⁵. On sait cependant que, le 12, la Commune le nomme membre de la commission chargée des objets qui seront enlevés à la résidence de Thiers, et qu'il siège aux séances de l'assemblée communale jusqu'à la dernière, où il est assesseur, le 21 mai, jour de l'entrée des Versaillais dans Paris²⁶.

Le 16 mai a lieu la destruction de la colonne Vendôme. Une foule considérable mais filtrée, composée de membres de la Commune, de fédérés et de curieux, accède à la place où se déroule une grande fête révolutionnaire. Certains spectateurs emportent un souvenir, une preuve de leur présence : « Vingt mille personnes se précipitent autour des débris [...] ; [on] cherche à s'emparer de [...] bribes de bronze, de fer ou de pierre. »²⁷ « [Des] dessinateurs



La colonne après sa chute. « L'Illustration », 1871.

prennent [des] croquis »²⁸. Ils rencontrent des photographes comme Andrieu, Appert et Disdéri montrant le monument avant ou après sa chute. Franck réalise un gros plan de la tête de la statue de Napoléon²⁹. Braquehais, qui

photographie les ruines de la Commune, s'intéresse également à la population diverse réunie place Vendôme. Sociologue avant l'heure, il rapporte l'événement par une suite de portraits collectifs « datables » (colonne

non échafaudée, puis échafaudée, et enfin détruite).

Le 16 mai, Courbet vient-il place Vendôme ? Est-il déjà venu contribuer aux préparatifs de la démolition ? Viendra-t-il plus tard voir le ●●●

12. Raudnitz (Jules), *Le sac de l'Hôtel Thiers, Le sabbat rouge*, B.N. Vue extraite de la série *Le sabbat rouge* comprenant douze images aux titres provocateurs faisant comprendre l'intention de Raudnitz, sinon ses opinions : exploiter commercialement des images en en faisant des objets de propagande satirique. La vue stéréoscopique s'y prête parfaitement.

13. Bertall, *Le citoyen Courbet / Humble supplique des hommes de bronze de Paris qui demandent à ne pas être fondus. Le citoyen Courbet demande à réfléchir. N'y a-t-il pas un moyen d'arriver à la fusion des partis ?*, gravure parue dans *Le Grelot*, 30 avril 1871, Carnavalet. Courbet tient la colonne à l'envers en guise de canne (il vient, le 27 avril, de demander l'exé-

cution du décret ordonnant la démolition du monument).

14. Schérer (Léonce), *Courbet démolisseur de la colonne Vendôme*, gravure portant la mention imprimée « L'homme qui était un jour appelé à démolir la Colonne devait commencer par être casseur de pierres », série *Souvenirs de la Commune*, pl. 21, 4 août 1871, B.N. Courbet, *Les casseurs de pierre*, 1849, tableau présumé détruit.

15. *La Vie parisienne*, 2 juillet 1870, p. 532, cité dans Desbuissons, *op. cit.*, n. 7, p. 20.

16. Desbuissons, *op. cit.*, n. 7, p. 11, où l'on cite *Commission artistique pour la sauvegarde des Musées nationaux. Procès-verbal de la séance du 14 septembre 1870*, Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, carton 46, dossier XIII, et

Procès-verbal de la Réunion des artistes [salle Gerson, près la Sorbonne] tenue dimanche 18 septembre 1870, Paris, Archives nationales, F 12/5342.

17. *Le Petit journal*, *op. cit.*, n. 3.

18. Walter, *op. cit.*, n. 3.

19. Courbet, « Adresse de Courbet aux membres du gouvernement de la Défense nationale, 14 septembre 1870 », copie manuscrite, A.P.P., Ba 1020, n° 18; Courbet, « Pétition au gouvernement de la Défense nationale datée du 14 septembre 1870 », brouillon manuscrit non autographe mais signé par Courbet, B.N.

20. Vallès (Jules), dans *Le Cri du peuple*, 4 avril 1871, cité dans Bordet, *op. cit.*, n. 10, p. 218.

21. Walter, *op. cit.*, n. 3, et Bordet, *op. cit.*, n. 10, note 39. Le décret relatif à

la démolition paraît le 13 avril.

22. *Journal officiel*, 28 avril 1871, cité dans Walter, *op. cit.*, n. 3.

23. Walter, *op. cit.*, n. 3.

24. Walter, *op. cit.*, n. 3.

25. *Courbet et la Commune*, *op. cit.*, n. 2, p. 114.

26. *Journal officiel*, 22-24 mai 1871, cité dans Walter, *op. cit.*, n. 3.

27. Rouquette (Jules), *Histoire de la Commune révolutionnaire*, Paris, Librairie des villes et des campagnes, s.d., p. 358. Affirmations peut-être exagérées.

28. Rouquette, *op. cit.*, n. 27, p. 353.

29. Franck, *Tête de la statue de Napoléon I^{er}, colonne Vendôme*, Carnavalet, carton spécial *Documents historiques*. La tête est montrée dans un décor neutre.

LE PEINTRE ET LA PHOTOGRAPHIE

●●● monument détruit ou pour quelque autre raison ? Si présence il y eut, l'artiste fut-il acteur ou seulement spectateur ? Ces questions – non résolues – sont importantes : cette symbolique présence serait un fait utile autant à l'Histoire qu'aux entreprises de mystification. Au procès du peintre, voici la rumeur : M. Duchou, concierge (!), déclare qu'on « *lui a dit avoir vu Courbet, dans l'après-midi du 5 mai* [initialement, la démolition était prévue ce jour-là], *monter le long de la colonne sur une immense échelle* »³⁰. Vers 1875, l'artiste déclarera : « [...] *J'ai sauvé la colonne même dans sa chute (à laquelle je n'ai pu m'opposer, on ne s'oppose pas à deux millions d'individus), c'est moi qui ai fait mettre les fascines pour prévoir les dégâts et les brisures, et j'étais tellement sûr de mon action que j'ai écrit à M. Jules Simon, si on peut me prouver que j'ai détruit la colonne je me charge de la relever à mes frais* [...] »³¹. Cette affirmation – difficilement vérifiable³² – ne peut, elle non plus, suffire à prouver que Courbet s'est rendu place Vendôme, a fortiori le 16 mai. Faut-il croire davantage Castagnary qui, douze ans après l'événement, écrit que « *Courbet y était naturellement, mais en spectateur* »³³ ? En 1948, Charles Léger affirme que, le 16 mai, « *Courbet et ses amis* [présentèrent] *leur carte à la sentinelle qui [était] à la barricade fermant la place* », mais, malheureusement, il ne mentionne pas ses sources³⁴. Moins affirmatifs, Rodolphe Walter, puis Viviane Alix-Leborgne ont considéré que, si présence de Courbet il y eut, celle-ci a dû être discrète³⁵. Un rédacteur d'une publication du musée Courbet a écrit – sans citer ses sources : « *On est sûr qu[e Courbet] ne fut même pas présent le 16 mai [...]. [...] malgré les sollicitations de Vermesch et Vuillaume, craignant qu'on ne l'assassine par représailles. [...] et il ne figure sur aucune photographie* »³⁶.

A-t-on trouvé dans des photographies la trace de la présence de Courbet place Vendôme ? Cela serait si satisfaisant pour les historiens, les auteurs de romans historiques et certains militants – s'ils voulaient bien

s'attarder à cette question. Impatients de reconnaître Courbet, des amateurs de photographie cherchèrent dans des images quelques individus barbus. Il n'en manque point dans les vues de barricades de la Commune, ni dans les photographies réalisées place Vendôme. Mais il ne suffit pas de porter la barbe pour ressembler à Courbet³⁷. Durant les années soixante et soixante-dix, Helmut Gernsheim, de façon catégorique, puis

Jean-Claude Gautrand, avec davantage de prudence³⁸, ont été parmi les premiers historiens à diffuser une proposition – dont on ignore l'origine – d'identification de l'artiste dans une photographie réalisée près de la statue de Napoléon I^{er} renversée³⁹. Plusieurs auteurs, dont Wolfgang Baiers⁴⁰, ont repris cette identification sans précaution et sans la confirmer. En 1984, Donald E. English⁴¹ fit remarquer



Place Vendôme, statue de Napoléon I^{er} renversée, Braquehais, Saint-Denis, musée d'art et d'histoire. Cliché I. Andréani.

qu'une « *comparaison prudente* » de portraits de Courbet et de celui évoqué par ces différents auteurs mettait en évidence, tout au plus, une « *vague ressemblance* ». À l'aide d'agrandissements, nous avons procédé à cette même comparaison, et notre conclusion est identique. Il semble cependant

qu'une étude par des spécialistes de l'identification serait utile et permettrait de clore la discussion – et l'on s'étonne que ce travail n'ait pas été entrepris. Il est curieux également que la tenue vestimentaire du supposé Courbet n'ait suscité quelque attention. Nous avons sollicité l'avis de Christian Méry, spécialiste des uniformes : le personnage porte

un képi (numéro 117) de soldat « mobile » ; or, le képi « *ne semble pas adapté* » à Courbet qui, durant la Commune, ne porta pas l'uniforme ; le personnage porte aussi une capuche ; s'est-il « *affublé de cette coiffure pour se prémunir d'éventuelles représailles* ? »⁴². Citons à nouveau Viviane Alix-Leborgne⁴³ : « *De toute manière si présence [de Courbet] il y eut, elle fut discrète* ». Comment comprendre alors que l'artiste, même « *déguisé* », se soit risqué à poser près du monument dont il avait proposé la démolition ? Si, contre toute analyse, le personnage repéré se révélait être Courbet, celui-ci aurait inscrit dans l'image une signature bien imprudente.

LE « DÉBOULONNEUR » FICHÉ

De l'Histoire à l'affabulation, il n'y a qu'un pas. Internet transmet des faits autant que des rumeurs entretenant le « mythe Courbet » : on y lit, à propos de la colonne Vendôme, que l'on « *fit circuler des photographies truquées [...]* montrant [l'artiste] serrant la main des destructeurs »⁴⁴. Certes, la Commune donna lieu à quelques photo- ●●●



30. Moriac, *op. cit.*, n. 11, p. 95.

31. Lettre de Courbet à Baudry, *op. cit.*, n. 8.

32. Walter, *op. cit.*, n. 3 ; Fernier, *op. cit.*, n. 9, p. 146.

33. Castagnary (Jules-Antoine), *Gustave Courbet et la colonne Vendôme, plaidoyer pour un ami mort*, Paris, E. Dentu, 1883, cité dans Walter, *op. cit.*, n. 3, note 37.

34. Léger, *op. cit.*, n. 8, p. 139.

35. Walter, *op. cit.*, n. 3 ; Alix-Leborgne (Viviane), « Courbet et Castagnary, une amitié indéfectible », *Ligeia* (*op. cit.*, n. 9), p. 121. Walter a précisé que, le 16 mai, la position de la minorité dont faisait partie Courbet était précaire.

36. *Le Petit journal*, *op. cit.*, n. 3.

37. Anonyme, Place Vendôme, statue de Napoléon I^{er} renversée, Saint-Denis, musée d'Art et d'Histoire. Voir le sixième personnage en partant de la droite. Braquehais, Barricade place Vendôme, B.N. Voir le personnage levant son bras droit.

38. Gernsheim (Helmut et Alison), *The History of photography*, New York, St Louis, San Francisco, Mc Graw-Hill Book Company, 1969, p. 274 et pl. 151 ; Gautrand (Jean-Claude), « 1870-1871 Les photographes et la Commune », *Photo-ciné-revue*, fév. 1972, p. 61.

39. Anonyme, Place Vendôme, statue de Napoléon I^{er} renversée, coll. Sirot-Angel. Voir le personnage portant un képi, vers le milieu du second rang, sous la quatrième fenêtre en partant de la droite.

40. Baiers (Wolfgang), *Geschichte der Fotografie*, Munich, Shirmer / Mosel, 1977, n° 120.

41. English (Donald E.), « Political uses of photography in the Third French Republic, 1871-1914 », *Studies in Photography*, n° 3, Michigan, UMI Research Press, Diane M. Kirpatrick, 1984, p. 70.

42. Lettre de Christian Méry, 20 mai 2002.

43. Alix-Leborgne, *op. cit.*, n. 35, p. 121.

44. www.coppoweb.com/merson/chroniques/fr.commune.php3, consulté le 23 mai 2002.

●●● montages ; mais ces dernières images de Courbet, fort improbables, ne nous sont pas montrées, et l'auteur ne peut citer aucune source. Maxime Du Camp⁴⁵ a livré un témoignage tenant, lui aussi, à la fois de l'Histoire et de la rumeur : « Les [...] barricades [...] de la Place Vendôme [...] furent reproduites [...]. Il n'est alors, si mince lieutenant, si pleutre général, qui ne soit costumé [...] pour se placer [...] devant un objectif [...]. [...] ce fut une grande imprudence. Ces photographies ne restaient pas toutes à Paris ; beaucoup prenaient le chemin de Versailles et servaient [...] à faire reconnaître bien des coupables [...] ». S'appuyant sur ce texte et sur l'identification incertaine diffusée par plusieurs historiens, pourrait-on un jour prétendre sans autre preuve que Courbet fut arrêté grâce à cette image de la colonne Vendôme, ou bien que celle-ci permit d'étayer sa responsabilité directe dans la démolition du monument⁴⁶ ?

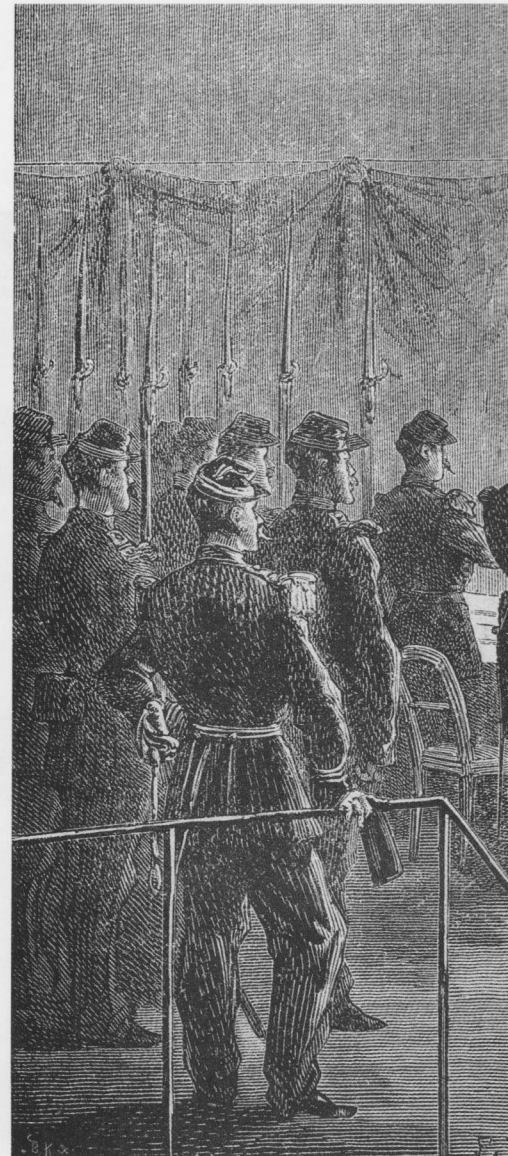
La question peut, en effet, être posée : en 1871, l'identification policière grâce à des photographies n'en est plus à ses débuts⁴⁷ ; dès l'insurrection, les autorités de Versailles, puis les différents pouvoirs en place tentent de systématiser l'emploi de la photographie comme outil de catalogage et de recherche des communards, particulièrement de ceux cherchant à s'enfuir. La police achète des centaines de tirages, les fait reproduire, les communique à des fonctionnaires surveillant les lieux de passage. Nous n'avons pas trouvé, pour confirmer le propos de Du Camp, la trace de l'utilisation de portraits collectifs⁴⁸ ; mais on conserve des albums⁴⁹ et des dossiers de portraits individuels. Un de ces albums comprend un portrait de Courbet par Carjat⁵⁰, avec ce signalément manuscrit : « Courbet [...] / de 48 à 50 ans / Grand / Gros / Vouté / marchant difficilement à cause de douleurs dans le dos / Cheveux longs grisonnants / Air d'un paysan goguenard / assez mal vêtu ». Après le jeune homme romantique photographié en 1853 par Defonds et Laisné, après le peintre si souvent caricaturé, bouc émissaire parmi les réalistes, voici le « déboulonneur » fiché. L'ami Carjat vit-il cet album – qui, vraisemblablement, ne contribua pas à arrêter Courbet ? Un autre ouvrage est conservé aux archives de la préfecture

de police⁵¹. On y trouve le même portrait⁵² et la fiche suivante : « Courbet [...] né à Ornans (Doubs) le 10 juin 1819 / Membre de la Commune (6^e arrondissement) / Condamné le 27^{bre} 1871 par le 3^e Conseil de guerre [...] à [...] 6 mois de prison et 500F d'amende [...] (auteur de la démolition de la Colonne Vendôme) / Dernier domicile rue Hautefeuille N° 32 ». Dans une coupure de journal datant de 1874, collée au début de l'album, on lit que Courbet, à cette date, « voyage en Italie ». On sait que l'artiste a franchi la frontière suisse le 22 juillet 1873⁵³ et qu'il sera surveillé par la police française⁵⁴ ; Pierre Chessex⁵⁵ précise qu'un dossier de dizaines de notes provenant de Suisse est conservé aux mêmes archives de la préfecture⁵⁶.

COURBET AU TROISIÈME CONSEIL DE GUERRE

Dès la fin de la Commune, on réaffirme que la photographie « contribue à l'Histoire ». Or, cette « Histoire » sert surtout la propagande de l'ordre (r)établi. On dresse par la photographie l'inventaire des « crimes » des seuls insurgés. Aux vues de ruines habilement commentées s'ajoutent des compositions acerbes dénonçant nommément les « coupables ». Dans cette imagerie, le « d'après nature » se mêle à l'artificiel du photomontage. Appert est le principal utilisateur de cette technique. Conservateur et opportuniste, il s'intitule « peintre-photographe », « photographe de la Maison de l'Empereur », « du corps législatif », mais aussi « expert près le Tribunal de la Seine ». C'est sans doute à ce dernier titre qu'il photographie de nombreux communards emprisonnés à Versailles⁵⁷. Mais Appert est surtout connu grâce à sa série de dix montages intitulée *Crimes de la Commune*. L'une de ces images illustre la répression. On y reconnaît Courbet figurant parmi les accusés⁵⁸. L'instant est solennel car, le 2 septembre, les « principaux membres de la Commune » sont fixés sur leur sort. Et voici l'artiste, entraîné dans le mouvement de l'Histoire par la franche expression de ses convictions artistiques et politiques, rangé parmi les coupables de toutes sortes, et enfermé dans une photographie. ■

Joël PETITJEAN



LE 3^e CONSEIL DE GUERRE A VERSAILLES.

45. Du Camp (Maxime), *Les convulsions de Paris*, Paris, 1878.

46. Aucun élément ne figure dans les archives relatives à l'arrestation de Courbet (A.P.P.), ni dans les pièces sur son procès.

47. Voir Phéline (Christian), *L'image accusatrice*, A.C.C.P., coll. les Cahiers de la photographie, 1985.

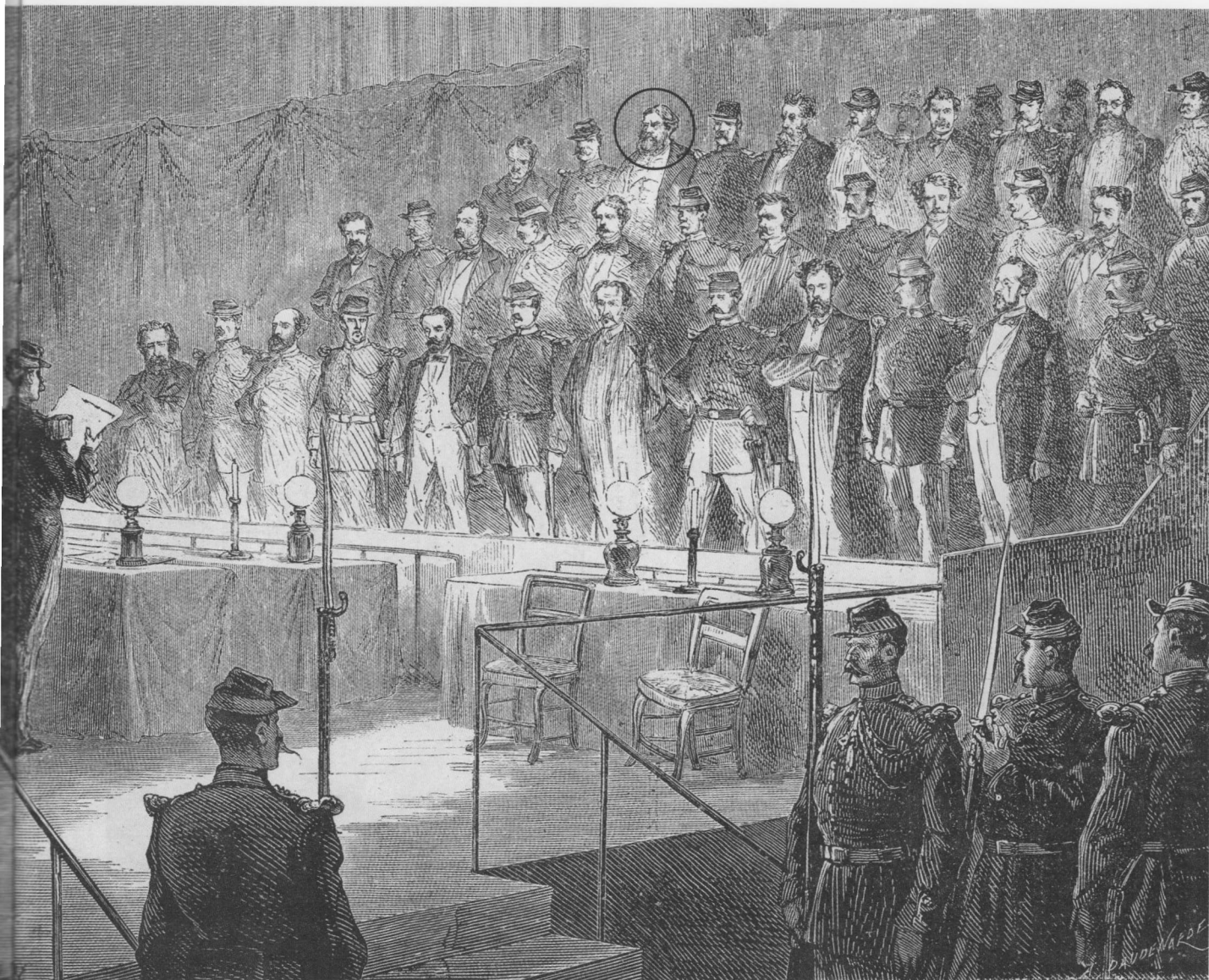
48. Notons cependant qu'Adrien Huart, dans « Chronique du jour », *Le Charivari*, 21 juillet 1871, p. 4, rapporte qu'un individu ayant posé près d'une barricade fut reconnu dans l'image, puis arrêté. On ne sait quel crédit accorder à ce texte.

49. Gimon (Gilbert), « Les communards trahis par la photographie », *Prestige de la photographie*, n° 8, janv. 1980, pp. 142-149, reprod. L'auteur ne donne pas le lieu de conservation.

50. Carjat (Etienne), *Courbet*, carte de visite, A.P.P. (?).

51. *Les membres de la Commune*, album de 89 cartes de visite et de fiches signalétiques manuscrites, A.P.P., n° 173.

52. Carjat, *Courbet*, carte de visite, *Les membres*



sont placés les accusés :

CLÉMENT.	COURBET.	PARENT.	FERRAT.	VERDURE.	
TRINQUET.	RÉGÈRE.	CHAMPY.	LULLIER.	DESCAMPS.	GROUSSET.
FERRÉ.	ASSI.	URBAIN.	BILLIORAY.	JOURDE.	RASTOUL.

— LECTURE DU VERDICT DE CONDAMNATION FAITE AUX ACCUSÉS LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE, A NEUF HEURES DU SOIR (Monde Illustré).

La Commune. A. Dayot 1901.

de la Commune, A.P.P., pl. 17.

53. Courbet familial, op. cit., n. 8, p. 77 et billet 11.2, p. 79.

54. Bessis (Henriette), « Courbet en Suisse surveillé par la police française », *Gazette des Beaux-Arts*, oct. 1981, pp. 115-125, cité dans Sanchez (Gonzalo J.), « L'apothéose de Courbet en 1882 : une réhabilitation politique relayée jusqu'aujourd'hui », *Ligeia* (op. cit., n. 9), p. 48.

55. Chessex (Pierre), « Courbet en eldorado : les années d'exil en Suisse / 1873-1877 », *Ligeia* (op. cit., n. 9), p. 83, note 12.

56. A.P.P., Courbet Ba 1020.

57. Nous n'avons pas trouvé de portrait de Courbet par Appert.

58. Appert (Eugène), *Le troisième Conseil de Guerre à Versailles jugeant les principaux membres de la Commune, séance du 2 septembre, Crimes de la Commune*, Carnavalet, série Histoire, 74 C. On distingue Courbet sous le montant droit de la fenêtre de gauche. L'image ressemble fort à Carjat, Courbet, carte de visite, coll. Sirot.

L'ensemble de notre travail sur Courbet et la photographie (rapports entre la photographie, la peinture et le réalisme ; reproductions photographiques des œuvres de Courbet ; utilisation, par Courbet, de nus, de portraits et de vues photographiques ; Courbet photographié et ses relations avec certains photographes comme Nadar ou Carjat ; rapports entre Courbet, la Commune et la photographie) a été effectué à l'invitation de l'Institut Courbet et avec l'aide du musée Courbet à Ornans (Doubs). Nous remercions ces institutions, ainsi que Marcel Pochard, Michel Woronoff, Jean-Jacques Fernier, Renaud Bueb et Carine Joly. Le présent article est un aperçu très partiel de notre recherche. Nous sommes également redevables des travaux de Gaston Bordet, Frédérique Desbuissons, Jean-Jacques Fernier, Christian Méry et Christian Phéline. Merci à Michel Rose d'avoir bien voulu relire ce texte. Abréviations utilisées : A.P.P. (Paris, archives de la préfecture de police) ; B.N. (Paris, Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie) ; Carnavalet (Paris, musée Carnavalet, cabinet des estampes et de la photographie).



Ci-dessus :
1^{er} mai 1793,
manifestation contre
la Convention.
« La Révolution
française », A. Dayot.

Page de droite :
Procès-verbal de
l'assemblée de 42 socié-
tés populaires, Valence,
24, 25 et 26 juin 1793.
Archives de la Drôme,
L 1104.

1. Anonyme du printemps
1793, Réponse à l'impertinente question : mais qu'est ce qu'un sans-culotte ?, dans le dossier constitué par J.-B. Vingtrinier, archives nationales, cité par A. Soboul, *Les sans-culottes parisiens de l'an II*, Clavreuil, 1962.

2. Le 10 août 1792, une insurrection populaire parisienne prend d'assaut le palais des Tuileries où réside Louis XVI, qui, sous la pression des insurgés, est suspendu de ses fonctions par l'Assemblée législative et emprisonné à la Bastille.

« Manifeste » pour une République démocratique et sociale :

Les sans-culottes de la Drôme en effervescence (1793-1794)

En l'an II de la République (1793), les sans-culottes organisés en sociétés tentent d'insuffler une vague de démocratie et d'égalité dans la société. Exemple avec ces révolutionnaires de la Drôme, représentants du pouvoir populaire, qui influencent jusqu'aux députés de la Convention.

« *Un sans-culotte, messieurs les coquins ? C'est un être qui va toujours à pied, qui n'a point de millions, comme vous voudriez tous en avoir, point de châteaux, point de valets pour le servir, et qui loge tout simplement avec sa femme et ses enfants... Il est utile car il sait labourer un champ, forger, scier, limer, couvrir un toit, faire des souliers et verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le salut de la République et, comme il travaille, on est sûr de ne rencontrer sa figure ni au café de Chartes, ni dans les tripots où l'on conspire, ni au théâtre. Le soir il se présente à sa section... pour appuyer de toute sa force de bon-*

*nes motions... Au reste un sans-culotte a toujours son sabre pour fendre les oreilles à tous les malveillants. Quelquefois il marche avec sa pique mais au premier bruit de tambour, on le voit partir pour l'armée des Alpes ou pour l'armée du Nord »*¹. L'anonyme qui s'exprime ainsi au printemps 1793 met en lumière la figure idéalisée des sans-culottes, ces révolutionnaires issus du peuple urbain et rural qui portent le pantalon, se distinguant par là même des nobles et des bourgeois adeptes de la culotte. Ces militants populaires qui s'imposent sur la scène révolutionnaire durant l'été 1792² appartiennent pour la plupart au monde

de la boutique, de l'artisanat³ et, pour les campagnes, au salariat agricole⁴. Regroupés dans des clubs et des sociétés populaires, lieux privilégiés de sociabilité politique qu'Albert Soboul qualifie « d'organisations de base du mouvement populaire »⁵, les sans-culottes prennent progressivement le contrôle des assemblées électorales primaires (telles les 48 sections parisiennes)⁶. De fait, par le biais de ces organes spécifiques, un mouvement populaire « autonome » tend à se constituer en contre-pouvoir, concurrençant les autorités instituées.

Alors que la France républicaine est assiégée par l'Europe coalisée, que la guerre civile menace (troubles royalistes en Vendée, insurrections fédéralistes des révolutionnaires modérés appartenant pour l'essentiel à la bourgeoisie provinciale), le mouvement sans-culotte impose les revendications du peuple dans les débats politiques et participe aux luttes de pouvoir au sommet de l'État. Les aspirations portées par les sociétés populaires de l'An II (1793) mettent en évidence la situation alarmante d'une République menacée par les difficultés économiques et sociales (chute des cours de l'assignat, hausse des prix...) imputables tout autant aux guerres, aux mauvaises récoltes successives qu'à la politique de libéralisation du commerce et des prix initiée dès août 1789.

Dans ce contexte, le « peuple français » et en particulier les sans-culottes de Valence et de toute la Drôme sont en effervescence. En 1793, leur « manifeste » pour une République démocratique et sociale répond aux aspirations populaires, mais également aux stratégies et intérêts des élites politiques parisiennes. À l'aube de la Terreur, quelles sont donc les revendications des sans-culottes ?

À partir de l'exemple drômois, un des hauts lieux de rassemblement des sociétés populaires en 1793⁷, il est possible d'aborder l'esprit et le corps de cette révolution « par le bas » et d'esquisser un tableau des doléances populaires sur les plans culturel, politique et socioéconomique, qui forment un véritable projet de régénération de l'homme.

EXPÉRIMENTER UN IDÉAL RÉVOLUTIONNAIRE : NAISSANCE ET MANIFESTATIONS D'UN MOUVEMENT POPULAIRE

De prime abord, le comportement politique et les formes de sociabilité constituent le ciment d'un mouvement sans-culotte marqué par la diversité sociale et des intérêts parfois contradictoires. Les émeutiers des journées révolutionnaires du début de la Révolution vont, au gré des événements, s'imposer dans les institutions légales et promouvoir une pratique politique sinon autonome, du moins spécifique par ses modalités d'action directe. Les sections⁸ et les

sociétés populaires constituent ainsi les cellules de base de l'engagement et du militantisme de ces républicains avancés.

Dans le nouveau département drômois, les premières expériences d'organisation politique s'ébauchent dès les années 1790-1791 avec la « société des amis de la constitution » et « la société des surveillants »⁹, affiliées au club des Jacobins parisiens. Progressivement un maillage de plus de 250 sociétés populaires se met en place dans le département¹⁰, ce qui en fait une réelle organisation de masse, un puissant contrepoids aux pouvoirs institués à l'échelle locale et nationale. Dès 1791, les militants de ces sociétés cherchent à s'organiser en réseau à partir du système de l'affiliation, de la correspondance régulière et surtout par le biais de congrès qui tendent à manifester les aspirations à l'autonomie et à l'exercice de la souveraineté directe. Un espace démocratique se construit, manifestant la politisation des catégories populaires et leur intrusion dans le débat politique.

Le 3 juillet 1791, 22 sociétés se réunissent ainsi à Valence avec (cette fois-ci) l'agrément de la municipalité et la participation officielle de l'évêque du département. La quasi-totalité des sociétés drômoises envoie des députés auxquels se joignent des délégations ardéchoises (Annonay, Tournon...) et iséroises (Grenoble, St-Marcellin, Vienne). Le congrès se tient à l'église Saint-Ruf « décorée d'emblèmes et d'accessoires » révolutionnaires¹¹. Après l'élection d'un bureau (un président et deux secrétaires, tous valentinois et membres actifs des sociétés locales), l'assemblée prête serment « d'être fidèle à la Nation et à la loi, de reconnaître, maintenir et défendre la Constitution, [...] de surveiller les ennemis de la chose publique, [...] de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par les troupes étrangères »¹². Dans un contexte de défaites, de menaces d'invasion des troupes coalisées et de fuite du roi à Varennes, le congrès se positionne sur le plan politique en suivant les directives du club des Jacobins parisiens : le roi doit être jugé pour son « évasion » (« l'unanimité des opinions a été que tous les individus du royaume sans exception, étaient soumis à la loi et devraient être jugés par elle »¹³) ; une souscription patriotique est ouverte pour la défense de la patrie (certains souscripteurs se proposent de financer l'entretien d'un ou plusieurs gardes nationaux locaux ; d'autres donnent de l'argent pour soutenir



PROCÈS-VERBAL

De l'Assemblée de 42 Sociétés populaires des Départemens de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche et des Bouches-du-Rhône ; tenue à Valence, chef-lieu du Département de la Drôme, les 24, 25 et 26 Juin 1793, l'an 2.^{me} de la République.

Du lundi 24 Juin 1793, l'an 2.^e de la République, à 10 heures du matin, les Citoyens représentans les Sociétés populaires des Départemens de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche, et des Bouches-du-Rhône se sont réunis au sein de la Société républicaine de Valence, dans la salle de ses séances ordinaires, d'après l'invitation portée par sa circulaire du 11 de ce mois.

Il a été procédé à la vérification des pouvoirs, dont le résultat a indiqué la réunion de 42 Sociétés et de leurs Députés comme ci-après.

3. Albert Soboul : *Les sans-culottes*, Paris, Le Seuil, 1968.

4. Collectif : *La Révolution française et le monde rural*, Ed. du CTHS / IHRF, 1989 / Albert Soboul : *Paysans, sans-culottes et jacobins*, Paris, Clavreuil, 1966.

5. Albert Soboul : *Les sans-culottes*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 185.

6. Collectif : *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, Paris, SEDES, 2004, pp. 194-198.

7. Roger Pierre (sous la direction) : *240 000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*, Valence, éditions Notre Temps, 1989, tome II.

8. Les sections, créées par la loi sur les municipalités de mai-juin 1790, sont des circonscriptions électorales qui prennent la forme d'assemblées. Les citoyens s'y réunissent régulièrement (en fonction des élections) puis de façon permanente. En effet, à partir de l'été 1792, les réunions deviennent quotidiennes et les sections se transforment en organes révolutionnaires de base.

9. David Vinson : « Valence 1791, la Révolution vue d'en bas : l'exemple de la société des surveillants », dans *Gavroche*, mai-août 2005, n° 141-142, pp. 38-40.

10. Roger Pierre (sous la direction) : *240 000 Drômois...*, tome II, p. 205.

11. Archives de la Drôme, L 1104.

12. *Idem*.

13. *Idem*.

En 1793, la France est menacée par les difficultés économiques et sociales, dont la chute du cours de l'assignat, couplée à une hausse des prix.

●●● nir les troupes ; d'autres, tel Championnet, s'engagent ; d'autres enfin « offrent à la patrie, leurs fils équipés et armés ». Ces sociétés qui étaient initialement des organes de diffusion d'idées et de débats tendent donc à devenir des instruments de mobilisation de l'opinion.

Ainsi en 1793, alors que le gouvernement est proclamé « révolutionnaire jusqu'à la paix », que des mesures d'exception et la Terreur sont à l'ordre du jour, les sociétés populaires vont se muer en courroies de transmission du pouvoir révolutionnaire parisien, avec le risque que celui-ci en perde le contrôle. En effet, en multipliant les congrès fédérateurs, en instituant des comités centraux, les sans-culottes du Sud-Est de la France s'érigent en réseaux autonomes et locaux d'action et de mobilisation des masses. Si en juin 1793, l'assemblée de 42 sociétés populaires de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche et des Bouches du Rhône, qui se tient à Valence, affirme son indéfectible soutien au gouvernement révolutionnaire¹⁴, dès septembre, le ton change. Les 7-8-9 septembre 1793, Valence accueille une nouvelle assemblée de 71 sociétés¹⁵, essentiellement des départements du Sud-Est, auxquelles se sont jointes des délégations de Paris, de la Nièvre et du 3^e bataillon des volontaires nationaux en campement près de Lyon. À travers les débats et les arrêtés de cette assemblée se fait jour une volonté des militants de contrôler la vie politique (l'assemblée générale des 71 sociétés « décrète », « arrête ») et d'imposer leur volonté à l'appareil gouvernemental (la Convention nationale et le gouvernement sont ainsi « invités à décréter », « invités d'ordonner »). S'érigeant en « missionnaire de la liberté »¹⁶, l'assemblée adresse ces revendications aux députés de la Convention et les met en garde : « Hâtez-vous donc, interprètes des vœux du peuple... Depuis 1789, un grand nombre de mandataires du peuple ont trahi leurs serments, et pas un seul n'a reçu la peine due à son crime de lèse-nation. N'aurions nous détruit l'horrible préjugé de la royauté que pour ériger en brevet d'impunité, en respect et en soumission aveugle, les mandats que le peuple a donnés à ses égaux ? Non législateurs ! »¹⁷. En appelant à « la grande médecine nationale », le pouvoir populaire en gestation qui se pose comme légitime fait valoir ses prétentions à une régénération de l'homme en société, vaste projet culturel sous-tendu par une quête obsessionnelle du bonheur.

« LA GRANDE MÉDECINE NATIONALE » : AMBITIONS CULTURELLES ET RÉGÉNÉRATION DE L'HOMME EN SOCIÉTÉ

L'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de l'an I (26 juin 1793) affirme que « le but de la société est le bonheur



commun ; [que] le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles ». Ce principe, mobilisant et justifiant une politique de Terreur, n'en constitue pas moins un horizon pour les révolutionnaires de l'An II qui s'activent, au quotidien, à mettre en pratique cet idéal de purification. Pour faire triompher « la vertu », dessein utopique et identitaire de la morale populaire, les sans-culottes s'attachent d'abord à épurer la société. Ainsi la déclaration finale du congrès de Valence de septembre 1793 décrète que les sociétés populaires remettront aux commissaires de la Convention délégués dans les départements « la liste des ennemis implacables de la Révolution » et qu'ils seront mis en arrestation. Au nom du peuple vertueux et pour son bonheur, des mesures sont prises pour « purger les Communes et les administrations des contre-révolutionnaires qui les infectent »¹⁸ : délivrance par les sociétés populaires de certificats de civisme, établissement d'une liste des suspects, surveillance et contrôle des institutions locales. La suspension des lois ordinaires est ainsi justifiée par « la grande médecine nationale » visant à assainir le corps social, à l'épurer de l'hydre bicéphale de « la contre-révolution » et de « l'aristocratie », une aristocratie nobiliaire, clérical mais également financière et bourgeoise. En reprenant la rhétorique et le « programme radical » des « Enragés »¹⁹, le mouvement sans-

14. Archives de la Drôme, L 1104.

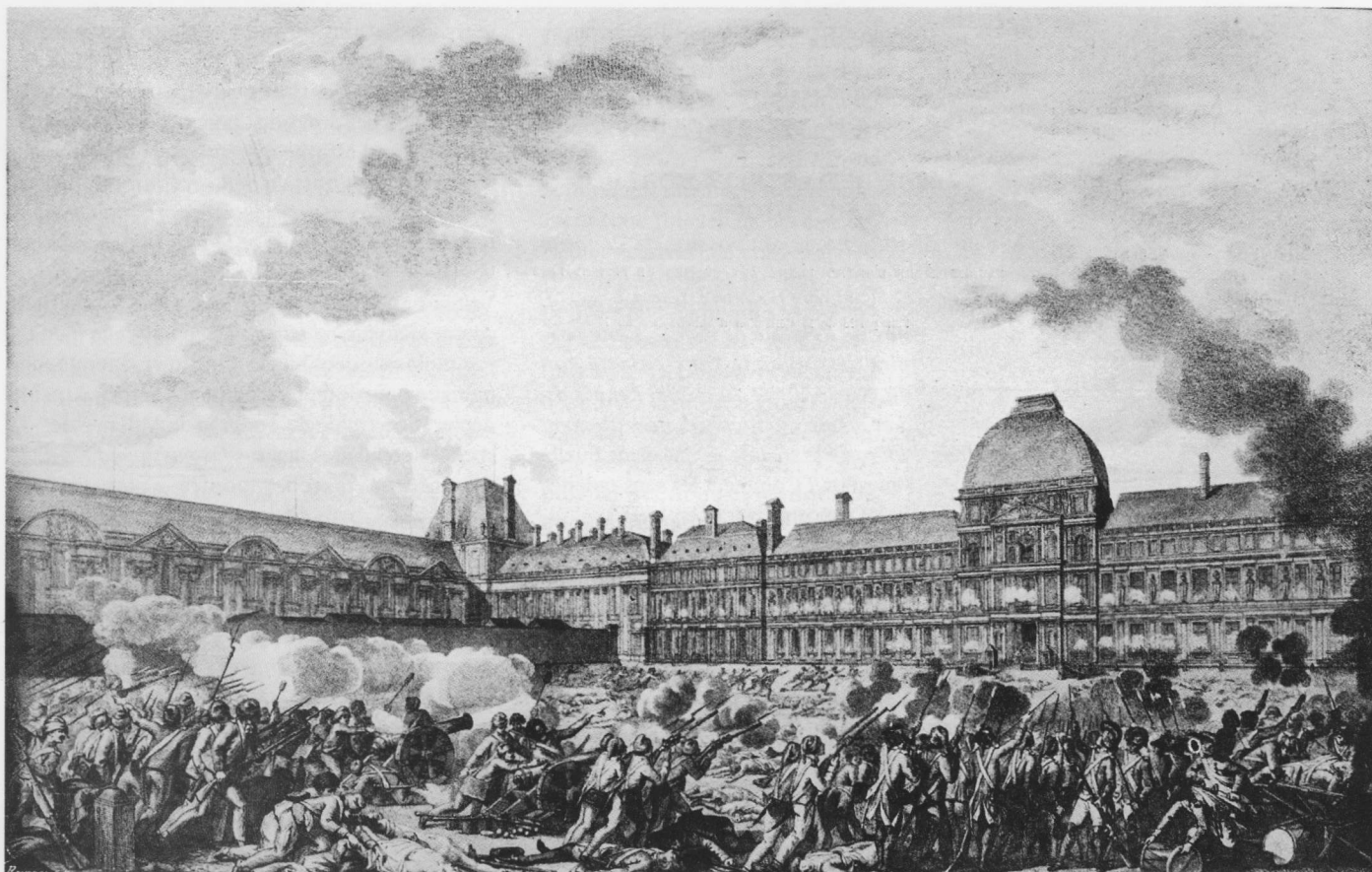
15. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires ».

16. *Idem*.

17. *Idem*.

18. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires ».

19. Ce mouvement révolutionnaire radical des années 1793-94, extra-parlementaire, entretient l'agitation à Paris en réclamant des mesures sociales et politiques, en s'opposant par son radicalisme au gouvernement révolutionnaire de Robespierre. Appartenant au monde intellectuel (à l'exemple du pamphlétaire Jean Varlet, du journaliste Jean Théophile Leclerc) et aux classes moyennes urbaines (tel « le curé rouge » Jacques Roux), les Enragés rendent cohérentes les revendications populaires. De fait ils constituent une réelle menace pour le Comité de salut public et Robespierre qui les font arrêter.



culotte s'engage sur la voie d'un antagonisme social paradoxal au regard de sa composition très hétérogène²⁰. Mais il convient désormais, comme l'exige le comité central des sociétés populaires de Drôme méridionale et des départements voisins, non seulement de « réprimer les criminelles tentatives des ennemis de la liberté », mais aussi de lutter contre « l'esprit d'incivisme ou de modérantisme »²¹.

Au-delà d'un simple opportunisme politique, le vocabulaire et le parler révolutionnaire, symboles d'unité, manifestent avant tout le projet de se défaire d'une culture héritée et pervertie. Il convient donc d'épurer un corps social qui se définit (pour partie) sur des bases culturelles, mais il importe aussi d'instruire et d'éclairer le peuple. Cela se traduit par l'envoi de missionnaires « fervents et éclairés » auprès des municipalités et des « sociétés égarées »²² (le terme de « tournées civiques » est utilisé). Cela passe surtout par la mise en œuvre, au sein même de ces organes sans-culottes, du droit à l'instruction. Une éducation morale et civique est ainsi envisagée par l'assemblée des 71 sociétés populaires : « La Convention nationale sera invitée de rétablir l'ancien bureau de l'instruction publique... de le composer d'hommes éclairés qui feront circuler dans les départements des écrits énergiques, propres à répandre la vraie morale républicaine »²³. Cette régénération des esprits implique aussi une pédagogie par

l'image avec la décoration des lieux de réunion sous les auspices des héros patriotes martyrs (les bustes de Marat, de Pelletier de Saint-Fargeau doivent ainsi orner les réunions de la société de Valence) et des symboles antiques et révolutionnaires (inscriptions républicaines, statue de Brutus, déesse de la liberté...). Enfin les enfants ont la possibilité d'être inscrits comme sociétaires et d'intervenir dans les discussions. C'est le cas le 8 septembre 1793 au congrès de Valence avec le jeune Jean-Baptiste Teste âgé de 12 ans et demi, originaire du Gard, qui monte plusieurs fois à la tribune, exalte l'assemblée pour être finalement porté en triomphe jusqu'au bureau sous les acclamations²⁴.

L'effort pédagogique, inégal et incertain, aux modalités floues, s'il n'est souvent que simple déclaration d'intention, participe néanmoins de l'ambition régénératrice sous-tendue par la quête du bonheur. Le renouvellement de la nature humaine est donc au cœur de la mentalité révolutionnaire populaire. Cette pensée utopique d'un bonheur possible, accessible à un homme nouveau et régénéré, porte en elle les germes de revendications politiques et sociales. En effet si la culture politisée de la Révolution (Antoine de Baecque parle de « politisation de la culture »²⁵) se donne des pratiques symboliques (des emblèmes, des rituels, un langage...), l'ambition est bien de réformer la condition de l'homme en société. Pour ce faire, la transformation ●●●

Le 10 août 1792, des sans-culottes parisiens avaient pris d'assaut le palais des Tuileries où résidait Louis XVI. « La Révolution française », A. Dayot.

20. Philippe Bourdin et Jean-Luc Chappey estiment que les sans-culottes sont constitués à environ 60 % d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants et qu'ils comptent également des représentants de la bourgeoisie (rentiers, professions libérales...) / P. Bourdin et J.-L. Chappey (sous la direction) : *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques*, SEDES, 2004.

21. Archives de la Drôme, L 1104, Procès verbal de l'assemblée de 43 sociétés populaires tenue à Paul-les-Fontaines, articles III et XI.

22. *Idem*, articles XVI et XVII.

23. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », article V.

24. *Idem*.

25. Antoine de Baecque et Françoise Mélonio : *Lumières et liberté*, dans *Histoire culturelle de la France*, tome III, Le Seuil, nouvelle édition 2005.

●●● des rapports sociaux et politiques passe par une éradication des inégalités les plus criantes : « *L'égalité réelle ou la mort* », tel est le mot d'ordre des sans-culottes drômois de l'An II.

« L'ÉGALITÉ RÉELLE OU LA MORT » : PENSER ET VIVRE L'UTOPIE

Selon Albert Soboul, « *la passion de l'égalité apparaît en dernière analyse comme le trait distinctif du sans-culotte : l'égalité de fait complément nécessaire de l'égalité de droit... Cette passion égalitaire distingue le sans-culotte non seulement du Girondin et du modéré mais du Montagnard et même du Jacobin, pareillement soucieux de hiérarchie sociale* »²⁶. Mais de quelle égalité est-il question ? Comment les sans-culottes interprètent-ils ce concept abstrait en 1793 ?

Les militants les plus avancés et les plus actifs (ceux que l'on retrouve dans les sociétés, dans les assemblées générales, dans les sections) avancent et mettent en œuvre un ensemble d'idées politiques visant à l'instauration d'une démocratie politique fondée sur la souveraineté populaire. Au nom de la raison, de la justice et des droits naturels, le congrès de Valence de septembre 1793 revendique donc l'exercice direct du pouvoir par les sociétés, du moins par leurs comités centraux. En reprenant les mots d'ordre des « *Enragés* », en relayant certaines parties du programme du club parisien des Cordeliers, les sans-culottes drômois exigent un droit de regard sur l'élaboration, l'exécution et l'application des lois. Ainsi les 43 sociétés réunies à Paul-les-Fontaines (sud de la Drôme) déclarent « *se constituer en état et en mission révolutionnaire jusqu'à la paix* » pour veiller à l'application vertueuse des lois révolutionnaires ; elles réclament également le droit « *de surveiller les municipalités* » (par la création de « *comités de surveillance* ») et de procéder à l'arrestation des « *mauvais citoyens* »²⁷. Le peuple souverain entend exercer la totalité de ses droits par le contrôle de la loi et des élus. La souveraineté étant inaliénable et ne pouvant être déléguée, les sans-culottes œuvrent à l'instauration d'un gouvernement direct, se heurtant par là même au pouvoir central et à ses représentants en mission qui défendent les principes de la centralité législative et de la représentation nationale.

Deux conceptions fondamentales du politique s'opposent donc : celle du gouvernement révolutionnaire, centralisatrice, et celle du mouvement populaire, conditionnée par le postulat de la souveraineté directe qui se manifeste par la défense de l'autonomie des sections et des sociétés. Avec les souscriptions et la formation de « *légions de volontaires* », les sans-culottes se donnent les moyens de

leurs aspirations politiques. Cette force armée populaire, constituée de citoyens membres des sociétés, est légitimée par l'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de juin 1793 qui affirme que lorsque « *le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus inaliénable des devoirs* ». Si la légion des volontaires constituée à Valence en septembre 1793 est avant tout dirigée contre « *la ville rebelle de Toulon* »²⁸, elle n'en est pas moins susceptible de constituer, à terme, une menace pour le gouvernement central. Ainsi la déclaration finale du congrès de Valence des 71 sociétés populaires incite « *les missionnaires de la liberté* » à marcher contre « *les traîtres toulonnais* », mais également à parcourir les campagnes pour y terrasser le fanatisme, à surveiller les administrations et à veiller à l'exécution des lois : « *Le peuple bien dirigé sera aussi terrible qu'il est fort, et un dernier essai de sa puissance exterminera tous ses ennemis* »²⁹. Les citoyens en

armes se positionnent donc avec vigueur face à leurs « *ennemis* » potentiels, « *les aristocrates* » dont la définition s'étend encore au regard des revendications sociales exprimées par les sans-culottes drômois en 1793.

Dès 1789, les députés et les autorités locales, représentants des élites, ont imposé une logique économique libérale engendrant une paupérisation accrue des catégories populaires et des classes moyennes. Ainsi la loi du 22 août 1789 libéralise le

commerce des grains et les prix. L'augmentation sensible des prix des denrées alimentaires de base (en particulier des céréales) couplée avec une succession de mauvaises récoltes provoquent une crise de subsistance à l'échelle nationale. Jusqu'en 1793, la Drôme connaît une succession d'émeutes de la faim³⁰ et la question du « *droit à l'existence* » est au centre des revendications sociales. À Paris, les « *Enragés* » et notamment Jacques Roux s'adressent à la Convention au nom de « *l'égalité des jouissances* » et réclament la réglementation du commerce : « *La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre [...] L'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable. La République n'est qu'un vain fantôme quand la contre-révolution s'opère de jour en jour par le prix des denrées auquel les trois-quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes... Citoyens représentants, il est temps que le combat à mort que l'égoïste livre à la classe la plus laborieuse de la société finisse [...] Les denrées nécessaires à tous doivent être livrées au prix auquel tous puissent*

Les sans-culottes œuvrent à l'instauration d'un gouvernement direct, se heurtant par là même au pouvoir central et à ses représentants en mission.

26. Albert Soboul : *Les sans-culottes*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 233.

27. Archives de la Drôme, L 1104, « Procès-verbal de l'assemblée de 43 sociétés populaires tenue à Paul-les-Fontaines ».

28. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », article IX.

29. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », déclaration à la Convention nationale.

30. Roger Pierre (sous la direction) : *240 000 Drômois...*, pp. 64-65.

31. Jacques Roux : *Adresse présentée à la Convention*, 25 juin 1793.

atteindre »³¹. Reprenant ces mots d'ordre, en septembre 1793, les sans-culottes de Valence exigent, au nom de l'égalité, la mise en place d'un maximum sur les prix du blé et des subsistances, soutenu par une nationalisation sinon une municipalisation de leur commerce. L'assemblée des sociétés populaires demande à la Convention de décréter que tous les grains sont à disposition de la République après que le propriétaire aura prélevé les semences et la quantité nécessaire à sa consommation. Les exploitants agricoles seront rémunérés selon un prix raisonnable et uniforme³². Le principe d'un contrôle des prix et du commerce est ainsi revendiqué ; les modalités de stockage des excédents et leur redistribution par « l'établissement de greniers d'abondance » exprimées dans la déclaration finale : « Il faut organiser, sans délai, l'établissement de greniers d'abondance, où sera versé l'excédent de tous les grains nécessaire à la consommation de chaque commune. Le recensement exact des grains est l'opération préalable [...] la fixation du prix du grain doit nécessairement entraîner celle de toutes les marchandises de première nécessité »³³. Si les sans-culottes, compte tenu de leurs origines sociologiques, ne sont pas hostiles, dans leur grande majorité, au droit de propriété, ils n'en réclament pas moins sa limitation. Considérant que le droit à l'existence prime sur le droit de propriété, ils estiment que les récoltes appartiennent à la nation, qu'elles ne doivent pas être l'objet de spéculation mais d'une juste rémunération de l'exploitant agricole.

Les sans-culottes expriment ainsi leur idéal d'une démocratie sociale fondée sur la petite propriété agricole, artisanale et boutiquière. Quant aux pauvres et aux indigents, ils doivent être secourus par les redistributions, la taxation des plus riches et les collectes civiques. Un droit nouveau à l'assistance émerge, dans la continuité de l'article XXI de la Déclaration des droits de l'homme de 1793 : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler ». Dans cette optique, le congrès de Valence exige par exemple des moyens pour les familles de citoyens qui versent leur sang pour la patrie³⁴.

SUCCÈS ET DÉSILLUSIONS DU MOUVEMENT POPULAIRE

En 1793-1794, dans un contexte de guerres et sous la pression populaire, les députés de la Convention vont voter une série de mesures allant dans le sens des revendications sans-culottes : permanence des sections ; création de comités de surveillance locaux chargés d'établir des listes de suspects et de les arrêter, de délivrer des certificats de civisme ; création d'une armée révolutionnaire pour surveiller les moissons ; instauration d'un

maximum national des grains, farines et fourrages puis d'un maximum général fixé selon les prix de 1790 augmentés d'un tiers.

Le « projet sans-culotte » semble aboutir mais très rapidement (une fois les menaces extérieures écartées), le gouvernement révolutionnaire va neutraliser le pouvoir populaire, première étape dans un processus de dépolitisation du peuple. Les « leaders » sont tout d'abord arrêtés et exécutés (Jacques Roux par exemple se suicide en prison en février 1794), puis les sections et les sociétés populaires sont épurées, leur champ d'action limité (en 1795, les comités de surveillance et les sections sont supprimés). Enfin la politique économique encadrée est progressivement démantelée : abrogation de la loi sur le maximum, déréglementation (rétablissement de la liberté totale du commerce des grains en 1797) et retour de la spéculation. Les espoirs sans-culottes d'une république égalitaire et populaire s'évanouissent ainsi sous le coup d'un pouvoir central revigoré par ses succès extérieurs mais aussi en raison des contradictions inhérentes au mouvement populaire lui-même (tel le paradoxe entre certaines aspirations et la configuration sociologique des sans-culottes).

Cependant les principes et les idéaux exprimés en 1793 ne meurent pas avec la répression, comme l'atteste deux ans plus tard Gracchus Babeuf dans le journal *Le Tribun du peuple* : « De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie : les hommes sont égaux, et, de temps immémorial, la plus monstrueuse inégalité pèse sur le genre humain [...] Nous ne voulons pas seulement l'égalité inscrite dans les droits de l'homme, nous demandons la communauté des biens. Plus de propriété individuelle ; la terre n'est à personne, les fruits sont à tout le monde [...] Nous ne pouvons plus souffrir que la majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir d'une petite minorité [...] Disparaissez, révoltantes distinctions des riches et des pauvres, grands et petits, maîtres et valets, gouvernants et gouvernés. L'instant est venu de fonder la République des Égaux [...] La révolution n'est pas finie parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'État [...] la Constitution de 1793 est la véritable loi parce que le peuple l'a solennellement acceptée »³⁵. ■



Gracchus Babeuf :
« La Constitution de 1793 est la véritable loi parce que le peuple l'a solennellement acceptée. »
« La Révolution française », A. Dayot.

32. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », procès verbal, article II.

33. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », adresse à la Convention nationale.

34. Archives de la Drôme, L 1104, « Assemblée générale des 71 sociétés populaires », procès verbal, article XII.

35. Gracchus Babeuf : *Le Tribun du peuple*, 15 brumaire an IV (6 novembre 1795).

David VINSON

Août 1914 : Le suicide de l'Internationale



La séance du 4 août 1914 à la Chambre des députés à Paris. L'assemblée vote avec enthousiasme les pleins pouvoirs au gouvernement pour engager la France dans la guerre.
« L'illustration ».

Conscients de l'imminence d'une guerre de grande ampleur, les différents mouvements ouvriers européens réunis dans la Deuxième Internationale, résolument pacifistes, furent pourtant incapables, non seulement d'empêcher la Première Guerre mondiale, mais même de s'y opposer.

La Première Guerre mondiale demeure jusqu'à aujourd'hui l'événement géopolitique majeur de l'histoire moderne. Elle a provoqué la disparition de trois empires séculaires (russe, turc, austro-hongrois), la ruine des pays belligérants d'Europe occidentale (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Belgique), et la dévastation de l'Europe de l'Est¹. Les gouvernements européens avaient pensé régler la question du leadership entre les puissances maritimes et coloniales qu'étaient la France et le Royaume-Uni d'une part, et l'Allemagne, puissance continentale montante, d'autre part. Mais une fois le der-

nier obus tiré, c'est toute la hiérarchie mondiale qui apparut bouleversée : la guerre avait propulsé les États-Unis au rang de première puissance économique et militaire, tandis que les empires coloniaux amorçaient un déclin irréversible et qu'émergeait l'Empire du soleil levant. Dans le sillage du conflit apparurent les fascismes et, au terme d'une guerre civile de trois ans, l'immense État soviétique dont la destinée fut ensuite au cœur de tous les conflits à travers la planète pendant trois générations. Enfin la « Grande guerre » a engendré le second conflit mondial, vingt ans plus tard.

¹ La Serbie, par exemple, aurait perdu 37 % de ses mobilisés !



Mais la conflagration de 1914-1918 n'a pas seulement dynamité l'ordre international au prix de 10 millions de morts. Elle a aussi brisé un rêve, celui des militants internationalistes du début du XX^e siècle : voir les exploités de tous les pays s'unir pour imposer la paix, désarmer les États et aboutir à une transformation sociale radicale.

Les partis socialistes membres de l'Internationale reconstituée en 1889 partageaient un même projet politique, du moins dans les textes. En 1896, au congrès de Londres, ils s'étaient fixé pour but de transformer « *l'ordre capitaliste de propriété et de production en un ordre socialiste de production et de propriété*² [...] ». Sur le choix des moyens, l'Internationale s'était définitivement rangée à l'avis défendu vingt-cinq ans plus tôt par Marx contre Bakounine. Les organisations adhérentes, concluait la résolution prise à Londres, « *doivent admettre la participation à la*

*législation et au travail parlementaire. Les anarchistes sont donc exclus*³. » Obtenir de l'État une législation sociale et accéder au pouvoir par la voie électorale devint la ligne de conduite du mouvement ouvrier dans tous les pays, à l'exception notable de l'Espagne et de quelques poches de résistance, principalement en France, en Italie et aux Pays-Bas⁴.

Moins de quinze ans après la fondation de la Deuxième Internationale, la stratégie de prise du pouvoir par les urnes semblait sur le point de réussir. En Allemagne, là où Karl Marx avait prédit que se déciderait la victoire de la classe ouvrière, le parti social-démocrate allemand (SPD) avec plus d'un million de membres, quatre fois plus d'électeurs (34 % des suffrages exprimés), 110 députés au Reichstag et deux millions et demi de salariés adhérents aux syndicats sociaux-démocrates (ADGB), pouvait être considéré comme la première force politique du pays. Dans tous les autres pays d'Europe occidentale, la montée en puissance des partis socialistes légalistes et internationalistes paraissait irrésistible.

Mais la menace d'un conflit généralisé grandissait en même temps : armes et munitions s'accumulaient dans les arsenaux tandis que les alliances militaires contraignantes enserraient peu à peu tous les États dans un réseau inextricable d'engagements guerriers.

L'INTERNATIONALE CONFUSE

La stratégie à appliquer pour faire barrage à la guerre devint rapidement un sujet central des congrès de la Deuxième Internationale.

En 1914, la majorité des opinions publiques ne voulait pas la guerre. La perspective d'un affrontement entre le mouvement ouvrier internationalement organisé et les gouvernements des États bellicistes aurait donc pu être considérée par les leaders de l'Internationale comme une occasion idéale de parvenir à leurs fins. La grève générale internationale pouvait non seulement empêcher la mobilisation, mais peut-être provoquer le grand basculement vers cette transformation sociale à laquelle tous les partis socialistes prétendaient aspirer.

Pour cela il fallait commencer par prendre le risque de l'illégalité et de la confrontation violente avec les forces étatiques.

Comme tous les programmes du mouvement ouvrier européen depuis 1848, celui de la Deuxième Internationale reprenait à son compte la dernière phrase du Manifeste communiste : « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » En théorie cela supposait que la solidarité de classe prenait le pas sur la solidarité nationale. La guerre entre États représentait par conséquent le mal absolu pour le mouvement ouvrier et l'Internationale, sous peine de se renier, avait le devoir de s'y opposer de toutes ses forces. ●●●

2. Résolution du Congrès de Londres en 1896. Cité par Wolfgang Abendroth, *Histoire du mouvement ouvrier en Europe*, [Librairie François Maspero, 1967] Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2002, p. 56.

3. *Ibid.*

4. Pour ne mentionner que les plus importantes. Ailleurs (États-Unis, Suède, pays d'émigration espagnole...) les idées anti-autoritaires eurent parfois une influence profonde sur le mouvement ouvrier, mais nulle part, sauf en Espagne (et en Amérique latine jusqu'à la fin des années 20), le mouvement libertaire ne parvint à constituer des organisations de masse.

●●● Le problème de la lutte contre la guerre fut abordé concrètement pour la première fois en 1907, au congrès de Stuttgart. La délégation française, soutenue par Rosa Luxemburg, proposa, en cas de mobilisation, d'appeler à la grève générale et à l'insurrection. Devant l'opposition des représentants du SPD allemand, qui parlaient de « *pieuse utopie*⁵ », le congrès chargea Lénine, Martov et Rosa Luxemburg de rédiger une résolution consensuelle. La motion votée resta floue sur l'essentiel : les classes ouvrières et leurs représentants, disait-elle, devaient « *tout mettre en œuvre pour empêcher, par les moyens qui leur paraîtront les plus efficaces, que la guerre n'éclate* ». Mais quels moyens ? Ceux-ci, poursuivait le texte, « *varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale*⁶ ».

Le débat reprit aux congrès de Copenhague (1910) puis de Bâle (1912), sans que soit arrêtée une position plus précise⁷.

À la veille de la guerre, l'Internationale se trouvait donc toujours incapable de proposer un mot d'ordre clair à ses millions de militants.

LA GRÈVE GÉNÉRALE CONDITIONNELLE

La petite fraction libertaire du mouvement ouvrier français conservait en 1914 quelques bastions, notamment syndicaux. La CGT, encore fortement marquée par le syndicalisme révolutionnaire, avait elle aussi réfléchi à la façon de s'opposer à la guerre, et opté depuis 1908 pour la « grève générale révolutionnaire ». Les fédérations les plus influencées par l'anarcho-syndicalisme envisageaient même ouvertement des actions de sabotage des voies ferrées⁸.

Mais la CGT ne disposait pas de forces suffisantes pour s'engager seule dans la bataille. De plus, sa résolution de 1908 comportait une dangereuse restriction. La grève générale n'était envisagée que « *du point de vue international* », ce qui excluait pour un mouvement national de se lancer unilatéralement dans l'action avec l'espoir d'y entraîner les autres. Cette position revenait en outre à laisser reposer toutes les responsabilités sur les organisations ouvrières du pays le premier touché par l'ordre de mobilisation, et à s'en remettre à leur détermination pour affronter la répression. Qu'elles plient devant le danger et tous les ralliements aux « Unions sacrées » nationales se trouveraient instantanément légitimés.

Dès les premiers jours du mois de juillet 1914, il parut évident que la politique autrichienne vis-à-vis de la Serbie menait à l'affrontement et que les Empires centraux déclareraient la guerre les premiers. Les partis et les syndicats ouvriers autrichien et allemand allaient donc se retrouver en première ligne. Cinq semaines s'écoulèrent entre l'attentat de Sarajevo et l'ordre de mobili-

sation générale, ce qui aurait laissé le temps à l'Internationale d'organiser la riposte. Elle n'en fit rien.

Que le mouvement ouvrier allemand fût le premier à devoir choisir entre la grève et la guerre aurait pu sembler rassurant. Non seulement le SPD, totalement hégémonique au sein de la gauche, représentait plus du tiers des suffrages exprimés lors des dernières consultations électorales – et l'immense majorité des votes de la classe ouvrière –, mais la puissance de son organisation en faisait un véritable contre-pouvoir institutionnel : dans chaque grande ville allemande le parti éditait un journal et gérant, directement ou par l'intermédiaire des syndicats, des coopératives de consommation, des associations sportives, culturelles, ainsi que de multiples caisses d'entraide et des structures sociales de toutes sortes. Si la grève pouvait réussir quelque part, il semblait que ce fût en Allemagne.

Personne n'aurait pourtant dû s'y tromper. Si la social-démocratie allemande n'avait jamais voulu envisager de recourir à la grève générale, c'est qu'elle en était incapable, et depuis longtemps. Bien que le SPD ait régulièrement condamné le réformisme dans ses congrès, sa stratégie électoraliste l'avait naturellement amené, de même que les syndicats allemands, à s'insérer dans le système économique et politique du Reich. Une bureaucratie pléthorique d'élus et de permanents salariés dont l'objectif n'était plus désormais de transformer la société, mais plutôt de gérer au mieux leur rente de situation, faisait carrière dans le Parti et dans ses organisations. Ainsi, lors des grandes grèves des mineurs, en 1889 et 1905, non seulement les syndicats avaient été complètement dépassés par le mouvement revendicatif, après avoir été exclus de son déclenchement, mais ils s'étaient même employés de toutes leurs forces à le freiner. Au total, la social-démocratie avait obtenu depuis vingt ans des améliorations considérables pour la classe ouvrière allemande, et pour son propre appareil des privilèges substantiels, mais elle s'était par là même indéfectiblement liée au système capitaliste. Elle regardait à présent toute perspective de bouleversement de l'ordre établi comme une menace contre ses intérêts. La revanche posthume de Bakounine avait un goût amer.

VOTE UNANIME

Tandis que des manifestations pacifistes parcouraient les rues des villes d'Allemagne et d'Autriche, le gouvernement allemand tint à s'assurer que les socialistes ne lui feraient pas défaut au moment crucial. Depuis des semaines, la propagande impériale martelait que la Triple Entente, en encerclant le Reich, s'appêtait à l'anéantir ; que les hordes slaves déferleraient bientôt sur la plaine germanique ; que la France

5. Pierre Miquel, *La Grande guerre*, Fayard, Paris, 1983, p. 83.

6. Wolfgang Abendroth, *op. cit.*, p. 72.

7. Pendant ce temps, les incidents guerriers se multiplient : crise d'Agadir en 1911, guerre dans les Balkans en 1912.

8. Pierre Miquel, *Ibid.*

revancharde ne rêvait que de reprendre l'Alsace-Lorraine⁹; que l'Angleterre n'aurait de cesse qu'elle ne soit débarrassée de la concurrence économique de l'Allemagne... C'était donc une guerre défensive que l'Empire des Hohenzollern s'appropriait à déclencher¹⁰. Une guerre pour la survie du peuple allemand. Seuls des traîtres pouvaient imaginer de s'y opposer.

L'appareil social-démocrate ne demandait qu'à se laisser convaincre. Le 29 juillet, le chancelier Bethmann-Hollweg rencontra le dirigeant socialiste Südekum qui l'assura qu'il n'y aurait pas de grève générale. Le 31 juillet, la majorité du groupe parlementaire était résolue à voter les crédits militaires. Le 1^{er} août, le gouvernement allemand (comme le gouvernement français) décréta la mobilisation générale. Or, chacun le savait, la mobilisation c'était la guerre, car la réquisition des infrastructures et de l'ensemble des moyens humains et matériels d'un pays interdisait tout retour en arrière. Le lendemain, les syndicats donnèrent l'ordre de cesser les grèves qui avaient malgré tout éclaté de façon spontanée à travers l'Allemagne. Le 3 août, le Reich déclarait la guerre à la France (il l'avait déclarée à la Russie l'avant-veille) et les députés du SPD décidaient de se rallier au gouvernement par 78 voix contre 14. La gauche du Parti rentra dans le rang le jour suivant, l'ensemble des parlementaires sociaux-démocrates rejoignant ainsi la droite pour voter à l'unanimité les crédits de guerre¹¹.

LE MODÈLE ALLEMAND

En France aussi les manifestations pacifistes s'étaient multipliées à la fin du mois de juillet. Les gendarmes avaient chargé la foule dans plusieurs villes et la tension montait de jour en jour. Mais la capitulation immédiate de la social-démocratie allemande prit totalement au dépourvu les socialistes français, les plaçant de surcroît dans une situation intenable. Deux semaines plus tôt, le 16 juillet, Jean Jaurès avait fait adopter par le congrès extraordinaire de la SFIO, contre Jules Guesde, une motion préconisant « la grève générale ouvrière simultanément et internationalement organisée ». Peine perdue, puisque le parti allemand se soumettait. Apprenant le 31 juillet que les socialistes allemands allaient voter les crédits de guerre, Jaurès renonça à la grève et la CGT approuva sa position. Le leader socialiste commença aussitôt à rédiger un appel à manifester pour la paix, à paraître dans *L'Humanité* du lendemain. « Manifester, c'est bien, mais que faut-il faire si on nous ordonne de rejoindre les casernes ? » demandaient les militants. Jaurès n'eut pas à répondre. Le soir même il était assassiné. Deux

jours plus tard la Section française de l'Internationale ouvrière, considérant que la patrie, attaquée, se trouvait en état de légitime défense, se rallia à la guerre. La CGT lui emboîta le pas le 3 août alors que les troupes allemandes entraient en Belgique.

Il n'y eut ni révolte, ni insurrections : tout juste quelques manifestations dans le nord de la France, et un petit maquis d'insoumis libertaires dans la région de Saint-Étienne qui tiendront quelques jours avant que les gendarmes ne les capturent¹². Le gouvernement attendait 300 000 défections, on en compta 30 000 à peine, des sociaux pour la plupart. L'anarchiste Louis Lecoq, qui avait appelé à tuer les officiers lors de la mobilisation¹³ purgeait une peine de cinq ans de prison depuis novembre 1912. Une poignée de militants pacifistes s'enfuit en Angleterre, en Suisse ou en Espagne. Aucun train ne dérailla.

La Deuxième Internationale s'était dissoute entre-temps sans que personne ne s'en émeuve.

Le 3 août, le Reich déclarait la guerre à la France et les députés du SPD décidaient de se rallier au gouvernement par 78 voix contre 14.

L'internationalisme survécut de façon inattendue à la trahison des organisations du mouvement ouvrier¹⁴. Dans les tranchées, de part et d'autre des premières lignes, bien plus souvent que l'histoire officielle n'a voulu le reconnaître, les soldats fraternisèrent. Ces hommes n'étaient pas des militants politiques, des intellectuels, ni même des ouvriers, mais presque toujours de simples paysans que l'absurdité de la guerre avait fini par convaincre que leurs vrais ennemis n'étaient pas en face d'eux, mais derrière eux.

Cet antipatriotisme des sans-grades, que des témoins comme Raymond Escholier¹⁵ ou Jean Norton Cru¹⁶ ont si bien décrit, disparut après la « victoire » sous le grand voile pudique que vainqueurs et vaincus jetèrent précipitamment sur le combat douteux qui s'était livré dans les tranchées entre soldats et officiers.

À partir de 1923, les partis socialistes et les partis communistes se livrèrent une lutte sans merci. L'Internationale ouvrière socialiste rassemblant les partis réformistes n'avait plus d'Internationale que le nom, la social-démocratie limitant désormais ses ambitions à la bonne gestion du capitalisme. Quant à l'Internationale communiste, vite cantonnée à la défense du « socialisme dans un seul pays », elle s'illustra par une justification inconditionnelle des crimes du régime stalinien et par la persécution acharnée de ses dénonciateurs.

Jamais une organisation internationale de masse plaçant la solidarité des opprimés au-dessus des intérêts nationaux ne fut reconstituée. ■

François ROUX

9. La loi portant le service militaire à trois ans en France, votée le 7 août 1913 après une longue campagne hostile de la gauche, visait à rétablir l'équilibre entre les effectifs des armées d'active allemande (supérieurs de 168 000 hommes) et française.

10. Thomas Mann lui-même justifiera la « guerre d'agression préventive ».

11. Karl Liebknecht sera néanmoins le premier parlementaire européen à s'élever ouvertement contre la poursuite de la guerre dans sa déclaration au Reichstag contre le vote des crédits de guerre le 2 décembre 1914.

12. Jean-Jacques Becker, cité par Pierre Miquel : *La grande guerre*, op. cit. p. 24.

13. Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, Tome I, Librairie François Maspéro, Paris, 1975, p. 375.

14. Les partis socialistes allemand et français ne revinrent jamais sur leur position : en septembre 1915 à Zimmerwald, près de Berne, une conférence pour la paix rassembla des délégués de plusieurs pays à l'appel des partis socialistes suisses et italiens. Ni la SFIO ni le SPD, solidaires de leurs gouvernements respectifs, n'envoyèrent de représentants. La CGT mandata une délégation, emmenée par Alphonse Merrheim et Albert Bourderon pour défendre le principe d'une « paix blanche ». Une seconde conférence se réunit l'année suivante à Kienthal, en pleine bataille de Verdun. Cette fois, trois députés socialistes français étaient présents, mais sans l'aval de leur parti.

15. Raymond Escholier, *Le sel de la terre*, Malfère, Paris, 1926.

16. Jean-Norton Cru, *Témoins*. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en France de 1915 à 1928, Paris, Les Etincelles, 1929. Rééd. Presses Universitaires de Nancy, 1993.



Catastrophe de Courrières. Les gendarmes contiennent la foule devant l'entrée d'une fosse. « L'Illustration », 17 mars 1906.

L'accident minier, miroir des relations industrielles et sociales

Les catastrophes font partie de la vie de l'industrie minière et dans ces drames se révèlent les conditions de travail des mineurs. Des accidents qui amènent à s'attarder sur des notions aussi variées que la formation des ouvriers, la sécurité, le rendement, la révolte, le traitement médiatique ou encore le recours à la religion.

Cette année 2006 voit la commémoration de l'accident minier le plus meurtrier en Europe, celui qui le 10 mars 1906, coûta la vie à 1 100 salariés des mines de Courrières, dans le Pas-de-Calais. Dans le cadre du présent article, nous allons aborder quelques aspects de l'évolution du rapport des hommes à la dangerosité d'un métier en nous référant à un matériau réuni dans le cadre d'un programme de recherche développé depuis une vingtaine d'années, notamment une importante base de données relative aux accidents miniers survenus dans le monde entier entre 1705 et 2005.

L'opinion retient les grandes catastrophes abondamment véhiculées par la presse. Or, la grande majorité des victimes du travail minier le sont aujourd'hui comme hier, dans des accidents individuels, l'éboulement ayant toujours été la première cause de décès¹. L'accident individuel, dans sa banalité quotidienne, est porteur d'enseignements que l'accident majeur, dans sa mise en scène tragique, tend à négliger, voire à occulter. A contrario, parce qu'elle fait office d'électrochoc, la « catastrophe » entraîne des modifications. C'est donc à un survol de ces accidents des ténèbres que nous invitons le lecteur avec l'ambition d'y déceler des comporte-

ments sociaux au travers de ce qui est toujours un drame pour l'individu concerné et ses proches.

LA FAUTE À DES OUVRIERS ININTELLIGENTS ET PEUREUX ?

Durant des décennies, les ouvriers sont culpabilisés tant par leur hiérarchie que par les ingénieurs de l'État en charge du contrôle, qui les accusent d'être à l'origine de leur propre malheur. Inconscience, négligence, indiscipline, absence de courage ou de sang froid, les reproches sont légion. La suspicion envers les ouvriers est permanente : ils sont accusés de ne respecter aucune des consignes relatives aux accès aux différents quartiers, de mal entretenir leurs lampes. Certains procès verbaux font référence à des ouvriers ivres, d'autres à des ouvriers allant dormir dans des quartiers désaffectés...

Aux dires de leurs supérieurs, les ouvriers manquent souvent de présence d'esprit. Ainsi, en 1847, dans la Haute-Loire, la cause directe de l'inflammation de grisou est ainsi analysée : « Imprudence de l'une des victimes qui, voyant la flamme d'une lampe de sûreté s'allonger, avait soufflé dessus et l'a ensuite jetée

à terre. Au lieu de baisser la mèche et de changer doucement la lampe de place, ainsi qu'il était recommandé, il souffla vivement sur la lampe à terre »². Dans ce même bassin de Brassac, en 1870, l'explosion qui fait onze victimes (sept morts et quatre blessés), est imputée au « défaut de présence d'esprit d'une des victimes, qui, voyant le tamis de sa lampe rougir, a emporté celle-ci précipitamment, au lieu d'abaisser doucement la mèche pour éteindre la flamme... »³. En 1851, à la Grand-Combe (Gard), un ouvrier détecte le grisou par l'allongement de la flamme de sa lampe mais « dans son trouble, il éleva la mèche au lieu de l'abaisser ; le treillis rougit aussitôt et une explosion eut lieu »⁴ : deux ouvriers sont assez grièvement blessés.

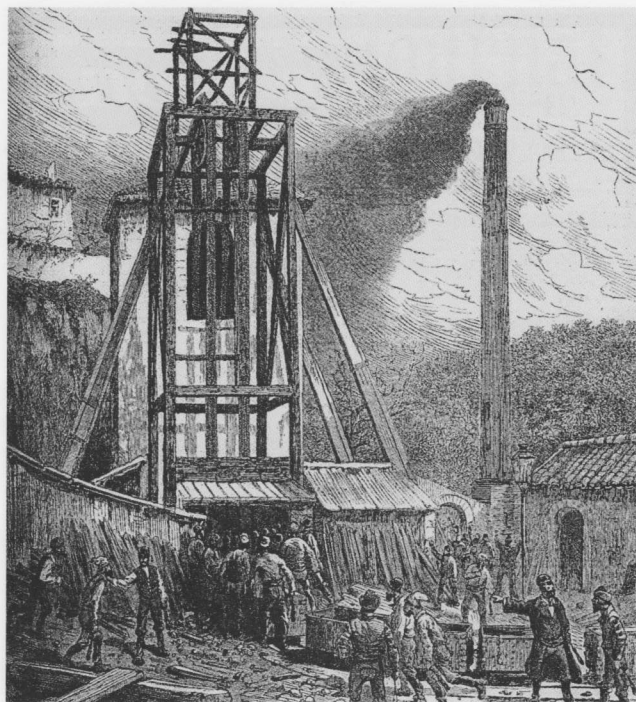
Durant la majeure partie du XIX^e siècle, le déséquilibre est flagrant dans le traitement des deux parties. Aux employeurs sont adressées des « recommandations » parfois accompagnées d'arrêtés préfectoraux en matière d'aérage, d'organisation des travaux. Les ouvriers mis en cause ne bénéficient pas d'autant d'égards. Ils sont renvoyés et parfois poursuivis. En 1873, dans une mine du Gard, un ouvrier entre dans le chantier avec sa lampe détamisée, il s'en suit une explosion dans laquelle il est blessé. Le procès verbal de l'accident se conclut en ces termes : « des poursuites judiciaires ont été exercées contre la victime, seule responsable de l'accident »⁵.

Le 10 août 1859, une explosion affecte le puits Saint-Joseph à Ronchamp ; le bilan humain est lourd : 29 morts. La recherche des causes de l'accident débouche sur une conclusion surprenante : « La position de deux ouvriers dont les corps ont été retrouvés enlacés au pied du montage dans lequel l'explosion s'est produite a fait supposer qu'il y avait eu lutte entre eux. Pendant cette lutte, une porte d'aérage placée au bas du montage serait restée ouverte, et le grisou aurait pu s'accumuler au front de taille »⁶. Le décès des ouvriers était donc imputé au comportement de deux de leurs camarades. Conclusion pour le moins hâtive et partielle, mais qui permettait de se prémunir d'éventuelles poursuites judiciaires intentées par les familles des victimes, susceptibles de se traduire pour la compagnie par des indemnités à payer.

Parfois les accidents surviennent à l'occasion d'exercices mal maîtrisés. Ainsi, le 13 septembre 1873, les ingénieurs de la mine de Beaubrun dans la Loire « dressaient » quelques ouvriers à l'emploi de l'appareil de sauvetage Fayol. L'affaire tourne mal : aux dires de l'ingénieur en charge de l'opération, un ouvrier perd connaissance, le second, portant le distributeur d'air pur, « crie au secours et perdant la tête, jette le distributeur et s'enfuit en rampant, commettant ainsi faute sur faute »⁷. Pouvait-on raisonnablement attendre d'hommes sans formation une maîtrise de tous leurs gestes alors même que leur propre vie était en danger certain ?

UN DÉFICIT CRIANT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Conséquence directe d'accidents majeurs survenus dans le Liégeois, alors partie prenante de l'Empire napoléonien, le décret du 3 janvier 1813 fixe à dix ans l'âge minimum pour travailler



Explosion de Graissessac (Hérault) le 14 février 1877. « Le Monde illustré ».

dans les mines, impose la déclaration des accidents auprès du maire de la commune, la prise en charge par les exploitants des dépenses de secours aux blessés, mais aussi un minimum de pratique de trois ans pour les contremaîtres car le déficit de savoir technique se fait cruellement sentir dès lors qu'il ne s'agit plus de gratter les affleurements de charbon mais de développer en profondeur une extraction de type industriel.

L'insuffisante formation professionnelle des mineurs se traduit par des actes dangereux. En 1823, l'ingénieur du Corps des mines Chevrement se désolait de voir des individus ouvrir leur lampe de sûreté pour allumer leur pipe mais il met cette imprudence sur le compte de l'inconscience atavique des mineurs : « Il n'existe pas de classe d'ouvriers qui soit exposée à plus de dangers que les houilleurs, cependant, il n'est pas d'hommes plus imprudents : familiarisés dès l'enfance avec toute espèce de périls, ils songent rarement à la mort qui les menace sans cesse »⁸. Et Chevrement de préconiser les systèmes de verrouillage des lampes les plus sophistiqués sans s'attaquer à la racine du mal, l'ignorance des hommes. Pourtant, dans l'intérêt de l'exploitation elle-même, il eût été souhaitable que tous les ouvriers mineurs bénéficient d'une instruction primaire comme le réclame dès 1824 l'un des collègues de Chevrement, Antoine Delserière, en charge du département de la Loire. Mais, l'instruction primaire ne commencera à se structurer qu'après la « loi Guizot » de 1833, dont les effets ne seront guère perceptibles avant les années 1850.

Nombreux sont alors les accidents imputables à une mauvaise manipulation lors d'un tir de mine, opération délicate tra-

1. Cf. Conus (Marie-France), Escudier (Jean-Louis), 1997, « Sécurité et transformations du système productif : application à l'industrie française du charbon (1817-1988) », *Entreprises et Histoire*, n° 17, décembre, pp. 49-71.

2. Toutes les références à des procès verbaux d'accidents : Lallemand (Charles), Petitdidier (Jules), 1882, « Commission d'étude des moyens propres à prévenir les explosions de grisou dans les houillères. Analyse synoptique des rapports officiels sur les accidents de grisou en France de 1817 à 1881 dressée au nom de la

commission », *Annales des Mines*, accident du 19 février 1847, couche dite de la Sole, bassin de Brassac, Haute-Loire, 6^e fascicule, pp. 94-95.

3. Accident du 15 janvier 1870, concession des Barthes, bassin de Brassac, Haute-Loire, 6^e fascicule, p. 96-97.

4. Accident du 12 octobre 1851, concession de la Grand-Combe, bassin du Gard, 5^e fascicule : pp. 202-203.

5. Accident du 2 avril 1873, concession de Tréllys, bassin du Gard, 5^e fascicule : pp. 202-203.

6. Accident du 10 août 1859, bassin de Ronchamp, Haute-Saône, 7^e fascicule, pp. 58-61.

7. Anonyme 1875, « Note sur deux accidents par asphyxie survenus les 13 septembre et 15 novembre 1874 dans la houillère de Beaubrun. Appareil Fayol », *Annales des Mines*, 7^e série, t. VII, pp. 169-175.

8. Chevrement, « Notice sur plusieurs perfectionnements faits à la lampe de sûreté de sir Humphrey. Davy », *Annales des Mines*, 1^{re} série, tome VIII, 1823, pp. 210-211.



Accident du 2 février 1965 à Avion (Pas-de-Calais). « Le Droit Minier », n° 2, février 1965.

●●● ditionnellement assumée par un contremaître ou un ouvrier au rocher. Devant la recrudescence des accidents, il devient patent que cette fonction doit relever d'une qualification spécifique. En France, la Compagnie d'Anzin crée la fonction de boutefeu en 1874 et les autres compagnies suivent plus ou moins rapidement cette voie.

Les exploitants ont beau jeu d'avancer que la dangerosité de la mine pèse sur tous, sur l'ingénieur autant que sur le dernier des galibots. De fait, les victimes sont parfois des gouverneurs et même des ingénieurs tels Pierre Jabin, tué en mars 1833 à la mine de Bérard qu'il dirige ou Jean Malinvaud, décédé des suites de ses blessures lors d'une visite aux houillères d'Épinac en 1836. Dans le bassin de Champagnac, le 28 mai 1881, l'ingénieur des mines Bonnefoy périt avec le directeur de la houillère et trois autres personnes, pendant qu'il procédait à l'enquête officielle au sujet de la mort d'un ouvrier mineur tué par le grisou trois jours auparavant. En 1893, l'ingénieur civil Alfred Holtzer est victime d'une explosion de grisou dans les mines d'Héraclée. Le 28 janvier 1907, l'ingénieur principal des mines de Liévin, Léopold Vaissière, et l'ingénieur de la fosse 3, Eugène Pelvey, trouvent la mort en tentant de capter du grisou pour les expériences de la toute nouvelle station d'essais du Comité central des houillères. Le 18 octobre 1911, l'ingénieur Albert Baup de la société des houillères de Saint-Étienne périt dans l'incendie du puits des Flaches avec 27 ouvriers mineurs. En 1912, Clément Dupont, ingénieur en chef des mines de la Clarence, dans le Pas-de-Calais, meurt en portant secours à ses mineurs lors du coup de poussières. Le 1^{er} juillet 1933, aux mines de Courrières, l'ingénieur divisionnaire Pierre Froment perd la vie en tentant de réparer une cage d'extraction.

Mais, statistiquement, les ingénieurs sont nettement moins exposés au danger que le simple ouvrier. D'une part, la proportion des ingénieurs affectés aux travaux du fond est nettement moindre que celle des ouvriers, la plupart d'entre eux relevant des travaux du



Des mineurs allemands participent au sauvetage dans les mines de Courrières, munis

jour, du service commercial ou administratif ou encore des industries annexes (agglomération, cokéfaction...). Le temps de service de l'ingénieur des travaux du fond lui-même est loin de se dérouler en totalité à l'intérieur de la mine. Plusieurs heures par jour, ses tâches de conception, de prévision des travaux, de relation avec les contremaîtres ou avec la direction générale le retiennent en surface. Enfin, à l'inverse des ouvriers à l'abatage, l'ingénieur du fond n'évolue pas de manière durable en front de taille, là où le risque d'éboulement et d'explosion est maximal. Indice de cette relative protection du personnel d'encadrement, parmi les 1 100 victimes du désastre des mines de Courrières, le 10 mars 1906, on ne relève qu'un seul ingénieur, Gabriel Barrault.

LA SÉCURITÉ EN CONTRADICTION AVEC LES EXIGENCES DE RENDEMENT

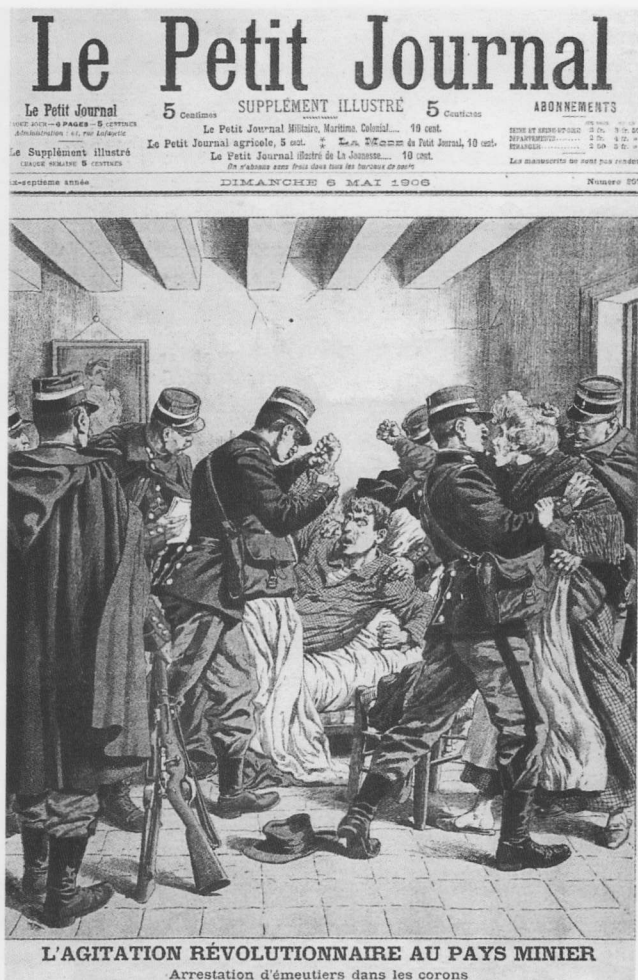
Les ouvriers mineurs sont payés au rendement selon des modalités variables selon les lieux et les époques. Il s'en suit que ces hommes rechignent à appliquer toutes les mesures réglementaires qui, directement ou indirectement, tendent à réduire leur cadence. Ces directives concernent la multitude des fonctions regroupées dans les travaux du fond : l'éclairage, la circulation dans les travaux, le boisage, l'évacuation du combustible ou encore le contrôle de l'atmosphère. La question du boisage est bien connue depuis *Germinal* ; en observateur perspicace, Émile Zola a parfaitement traduit la colère des ouvriers lorsque le contremaître leur inflige une amende pour avoir négligé le boisage du front de taille : cette tâche, indispensable en termes de sécurité, mais non rémunérée, réduit le temps



de leurs appareils respiratoires. « L'Illustration », 24 mars 1906.

productif proprement dit. Pour illustrer le lien direct et permanent entre le mode de rémunération et la sécurité, nous prendrons ici l'exemple de l'éclairage.

Dans les mines du Nord, où les couches sont minces, la lampe de sûreté, dont le premier modèle fut inventé en 1815 par le Britannique Humphrey Davy, représente un progrès incontestable lorsqu'elle est bien entretenue, ce qui est loin d'être toujours le cas. La Compagnie d'Anzin, qui en détient 2000 dès 1825, est le théâtre d'explosions meurtrières, notamment le 2 août 1832, lorsque dix ouvriers sont tués au puits Saint-Joseph. En revanche, dans la Loire, principal centre français de production charbonnière de l'époque, la lampe Davy n'est pas la panacée car elle éclaire moins que la lampe à feu nu, inconvénient rédhibitoire dans ces exploitations aux couches puissantes. Certains exploitants commanditent la construction de lampes dites « à la Davy » de dimensions plus grandes que la lampe originelle de Davy ; l'éclairage est amélioré mais le maillage moins serré réduit significativement sa capacité de protection en atmosphère grisouteuse. Aussi, dès 1824, l'ingénieur en charge des mines de la Loire propose au préfet de différer l'usage des lampes de sûreté⁹. En 1839, William Clanny améliore la luminosité en adjoignant une partie vitrée au-dessous du tamis. En 1882, Jean-Baptiste Marsaut conçoit une lampe à double tamis et cuirasse mobile qui réduit fortement les risques d'explosion. Dès lors, le problème n'est plus essentiellement d'ordre technique mais institutionnel et réglementaire. Il concerne l'étendue plus ou moins grande des mines ou quartiers de mines classés grisouteux, les seuls où l'usage de la lampe de sûreté est obligatoire.



La grève consécutive à la catastrophe des mines de Courrières. « Le Petit Journal », 6 mai 1906.

De fait, la lampe de sûreté n'est pas devenue universelle. Ainsi, sur les 9 550 lampes utilisées par la Compagnie d'Anzin en 1890, 21,9 % sont des lampes Marsaut, 41,6 % des lampes Davy et 36,3 % des lampes « ouvertes »¹⁰. Enfin, avec un pouvoir éclairant de 0,46 bougie (0,25 watt), la « Marsaut » fait mieux en la matière que ses devancières mais les mineurs travailleront encore quelques décennies dans la pénombre, source d'une maladie professionnelle, le nystagmus, se traduisant par des troubles de la vision.

Les accidents ont d'autant plus de conséquences fâcheuses que le système de soin est défaillant. Des décennies durant, des ouvriers ayant subi des traumatismes sérieux (brûlures, asphyxie, plaies...) seront livrés à eux-mêmes, rejoindront leur domicile. Nous avons montré par ailleurs combien le concept de « blessure grave » est relatif, combien il est dépendant des critères de sécurité prévalant à un moment donné¹¹. Que d'ouvriers rentrèrent chez eux par leurs propres moyens dès leur sortie de la fosse et périrent ensuite ! Parmi tant d'autres, citons le procès verbal d'un accident survenu le 2 avril 1853, à Comberedonde, dans le Gard : « Une explosion se produisit et lui causa » ●●●

9. Archives départementales de la Loire, S 1627.

10. CHM Lewarde, OP 2054 ; Lampes en usage à la Cie d'Anzin le 10 mars 1890.

11. Cf. Conus (Marie-France), Escudier (Jean-Louis), 1997, « Les transformations d'une mesure : la statistique des accidents dans les mines de charbon en France (1833-1988) », *Histoire et Mesure*, XII, 1/2, pp. 37-68.

●●● *des brûlures peu graves, auxquelles il succomba cependant au bout de huit jours* »¹². La formule prêterait à sourire si elle ne renvoyait à une situation dramatique.

LE SACRIFICE DU MINEUR-SOLDAT

La concentration des ouvriers et l'approfondissement des exploitations rendent les houillères plus dangereuses et, dans toute l'Europe, les accidents majeurs se multiplient. En France, 110 mineurs périssent dans l'inondation de la mine de Lalle dans le Gard en octobre 1861. La Grande-Bretagne enregistre alors trois catastrophes minières sans précédent : le 16 janvier 1862, 204 morts à New Hartley dans le Northumberland, le 12 décembre 1866, à Oaks Colliery dans le Yorkshire, 361 morts et le 8 novembre 1867, à Ferndale Colliery, près de Pontypridd au Pays de Galles, 178 morts. Le 12 décembre 1867, une explosion fait 89 victimes au puits Cinq-Sous de Montceau-les-Mines. Enfin, la Saxe est le théâtre d'une explosion meurtrière, le 2 août 1869 à Burgk dans le bassin de Plauen : 276 ouvriers trouvent la mort.

Pour faire face aux bouleversements générés par l'accident, il importe au plus haut point d'inculquer à ces anciens paysans mal dégrossis le sens de la hiérarchie, de l'ordre industriel. Sous le Second Empire, le patronat minier ne manque pas d'agents de propagande zélés. C'est évidemment Amédée Burat, secrétaire du Comité des houillères de France, qui va, ès qualités, argumenter sur l'urgence à ne pas réformer la moindre loi sociale. Mais c'est aussi un Louis Reybaud voyant dans le fonctionnement de la Compagnie d'Anzin un modèle d'ordre économique et social¹³ ; c'est surtout le très prolifique Louis Simonin¹⁴. Ingénieur civil des mines diplômé de l'École de Saint-Étienne, Louis Simonin diffuse une idéologie recoupant celle des employeurs de l'époque. Le houilleur accomplit une mission, est habité par une vocation au sens religieux du terme. Le mineur, « *filz vaillant et dévoué de la sainte Barbe* », aurait mauvaise grâce à revendiquer une amélioration de sa condition matérielle d'autant que l'ingénieur n'est qu'un capitaine embarqué sur le même navire pour le meilleur et pour le pire. Simonin s'inscrit pleinement dans la thématique du mineur-soldat : « *En peu de temps, l'armée souterraine est à l'œuvre. Grâce aux perfectionnements adoptés, les soldats du travail peuvent désormais être portés promptement et sans danger sur leur champ de bataille* »¹⁵. L'ouvrier mineur se voit assigner une fonction sociale majeure d'autant plus noble qu'elle n'est compensée ni par un salaire élevé ni par l'espoir d'un quelconque plan de carrière. Simonin accorde une large place aux accidents, à leur représentation iconographique. Le mineur est grand parce qu'il subit et survit à l'accident : « *Héros obscur, il marche bravement à la mort, sans l'espoir d'aucune récompense, d'aucun avancement, avec la seule satisfaction d'avoir rempli sa tâche et fait jusqu'au bout son devoir* »¹⁶. Mais, pour lui, les accidents ne sont aucunement liés aux conditions de travail et aux exigences de production imposées par le patronat ; c'est la nature hostile qu'il convient de dompter et qui, parfois, se rebelle : « *Une lutte où l'ennemi est d'autant plus*

terrible qu'il est caché et porte ses coups, dans l'ombre, à l'improviste »¹⁷. Cette représentation du mineur va perdurer bien après la chute de ce régime politique.

La presse joue un rôle majeur pour véhiculer l'idéologie sur laquelle se fonde le régime impérial. Ainsi, lors de la catastrophe de Lalle, le *Messenger du Midi* encense les ingénieurs Auguste Parran et Ferdinand Chalmeton, lesquels « *ont vaillamment payé de leur personne et de même que, dans une situation difficile, le général prend quelquefois le fusil d'un simple soldat pour entraîner les siens au plus chaud de la bataille, de même, les deux honorables ingénieurs, le pic à la main, et couchés sur le ventre, donnaient à tous, dans les moments les plus périlleux, l'exemple du courage et du dévouement* »¹⁸. Lorsque, le 14 février 1877, une explosion de grisou tue 45 mineurs à Graissessac, dans l'Hérault, le rédacteur du *Monde illustré* reprend l'antienne de la fatalité : « *Une fois encore, le terrible gaz des houillères, le grisou, a fait dans une laborieuse population de mineurs de nombreuses victimes, et la science reste muette en présence de ces irréparables malheurs, ce n'est pas, il faut le craindre, la dernière catastrophe de ce genre que nous aurons à déplorer* »¹⁹.

Cette posture de soumission va perdurer dans la presse conservatrice durant la majeure partie du XX^e siècle. En 1934, *L'Illustration* conclut ainsi à propos de la double explosion de grisou de Lambrechies, en Belgique : « *Une fois encore, les forces naturelles ont pris leur revanche. Asservies mais non domptées, elles ont d'effroyables rébellions. À chacune d'elles, l'opinion se cabre, n'admettant pas l'impuissance, même accidentelle, des techniques de protection et de sécurité* »²⁰. Cette posture n'est évidemment pas neutre et sans conséquence. Puisque l'accident est fortuit, inévitable, à quoi bon s'obstiner à en décrypter les causes ? « *L'administrateur général et les surveillants sont également succombés. De sorte que les principaux témoins de l'accident manquent et on ne sait pas comment il s'est produit* »²¹ proclame comme une évidence *Le Monde illustré* après l'explosion qui, le 8 novembre 1867, coûte la vie à 178 mineurs de Ferndale Colliery, au Pays de Galles. Mais cette logique pénètre aussi la sphère judiciaire. Après l'accident de Courrières, le juge d'instruction de Béthune rend une ordonnance de non-lieu le 5 mai 1907 au motif que « *ces informations n'ont pu, en l'absence des principaux témoins disparus dans la catastrophe, dégager les causes de celle-ci* »²².

L'ACCIDENT, FERMENT DE RÉVOLTE

Jusqu'en 1870, le rapport de force est largement en faveur du patronat. Les ouvriers des mines, inorganisés, peu informés, sont souvent encore largement tributaires des rapports sociaux prévalant en milieu rural. Pour autant, les autorités se méfient des révoltes dont elles savent les mineurs capables depuis 1833 et la fameuse « *émeute des quatre sous* » des salariés de la Compagnie d'Anzin. Ce monde des ouvriers mineurs inquiète d'autant plus les classes bourgeoises qu'elles le mécon-

12. Lallemand (Charles), Petitdidier (Jules), 1885, « Commission d'étude », *op. cit.*, 5^e fascicule, pp. 280-281.

13. Reybaud (Louis), 1871, « Enquêtes industrielles. La Compagnie des mines d'Anzin », *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1^{er} novembre, pp. 134-165.

14. Louis Simonin est, aujourd'hui, surtout connu pour son ouvrage *La vie souterraine...*, une édition traduite et adaptée en anglais dès 1869, sera largement réutilisée par plusieurs générations d'auteurs. L'iconographie est encore abondamment reproduite de

nos jours, parfois hors de son contexte.

15. Simonin (Louis), 1867, « Le Creusot et les mines de Saône-et-Loire », *Le Tour du Monde*, 1867, 1^{er} semestre, tome XV, pp. 198.

16. *Ibid.*, p. 181.

17. Simonin (Louis), 1867, « Le Creusot... », *op. cit.*, p. 202.

18. *Le Moniteur Universel*, 20 octobre 1861, p. 1516.

19. Anonyme, « La catastrophe des mines de Graissessac », *Le Monde illustré*, n° 1038, 3 mars 1877, p. 134.

20. Chenevier (R.), 1934, « La sécurité dans les charbonnages », *L'Illustration*, n° 4761, 2 juin, pp. 176-177.

21. Barrère (E.), « Terrible explosion dans une mine de charbon à Ferndale, dans le sud du Pays de Galles », *Le Monde illustré*, n° 555, 30 novembre 1867, p. 334.

22. Cité par Cordier (Nadia), 2000, *Le Juge et les catastrophes minières à partir des exemples de Courrières 10 mai 1906 et de Liévin 27 décembre 1974*, Séminaire d'Histoire et de Sociologie de la Justice, Université de Lille II, p. 12.



La catastrophe du puits Jabin. Extraction des cadavres. « Le Monde Illustré », 12 février 1876.

●●● naissent. À l'inverse du prolétariat urbain, le mineur vit loin des grandes métropoles, dans des bourgs où il ne se mêle guère aux autres corporations.

À Lalle, en 1861, sitôt informés, le commandant de la place militaire et le chef de la gendarmerie se rendent sur les lieux du drame. Un détachement du 41^e de ligne, envoyé pour prévenir d'éventuels désordres, ne sera retiré qu'au lendemain des obsèques collectives, près de trois semaines après l'accident. Évidemment, la presse confère à cette présence une légitimité populaire sinon citoyenne : « La population tout entière se plaît à rendre hommage à la conduite pleine de tact de ces excellents soldats et de leur digne chef, le lieutenant Gardez. La gendarmerie mérite également tous les éloges. La présence de ces braves militaires a puissamment contribué à l'ordre si remarquable observé dans la cérémonie funèbre du 26 octobre »²³. Il est significatif qu'en février 1876, *L'Illustration* choisisse de présenter conjointement la catastrophe du puits Jabin, à Saint-Étienne (186 morts) et une grève des ouvriers houilleurs en Belgique, près de Charleroi²⁴. Rendant compte de la grande grève des ouvriers d'Anzin en février et mars 1884, Louis Simonin campera encore des mineurs dociles ou résignés, y compris face à l'accident : « Ces soldats des houillères aiment le monde souterrain, vivent volontiers sous le sol, malgré les accidents qu'ils ont à combattre, gagnent une assez bonne journée et généralement sont contents de leur sort »²⁵. Ainsi, lorsque ces ouvriers se mettent en grève, c'est parce qu'ils sont manipulés par des agitateurs professionnels et extérieurs à la mine.

À partir des années 1880, les ouvriers mineurs s'organisent, se dotent d'une représentation syndicale et s'impliquent dans la vie politique, ils sont moins malléables, moins disposés à se fondre dans le moule patronal. Dès lors, il sera plus difficile de présenter l'accident du travail comme une fatalité. Très souvent, l'accident fait office d'exutoire pour toute une série de rancœurs, de frustrations inexprimables dans le rythme quotidien du travail.

Le 14 mars 1906, au lendemain des funérailles officielles des victimes des mines de Courrières, les ouvriers de la quasi-totalité du bassin du Nord se mettent en grève. Dès lors, l'attitude de la presse conservatrice, jusqu'alors pleine de compassion, se modifie radicalement. La rédaction du *Petit Journal*, qui en mars versait des larmes de crocodile sur le désastre humain de Courrières, change de ton dès le 1^{er} avril. Désormais, c'est le gréviste qui « sème la ruine, après le deuil » car la « grève est terrible pour tous et ses effets sont toujours en faveur des industries étrangères »²⁶. En mai, le discours se radicalise, *Le Petit Journal* appelle à l'éradication des grévistes. Sous le titre « L'agitation révolutionnaire au pays minier », la sempiternelle gravure de première de couverture représente l'arrestation au petit matin d'un ouvrier gréviste encore dans son lit. Le commentaire en page intérieure n'est pas moins percutant : « Des bandes d'anarchistes, étrangers à la population minière, avaient suscité la révolution parmi ces travailleurs, placides d'ordinaire. Enfin, la face des choses a changé ; et l'on a coffré les meneurs. On les a cueillis dès le matin au saut du lit, et on les a mis hors d'état de nuire. Toute une population terrorisée par eux a pu enfin respirer. Mais ce n'est là qu'une faible partie de la besogne qu'il faudrait accomplir. Il reste à purger la France des éléments anarchiques qui la souillent et la déshonorent. Il reste à détruire ces foyers de gréviculture d'où s'échappent chaque jour des bandes de meneurs qui se répandent à travers le pays, sont partout où a éclaté quelque conflit entre ouvriers et patrons et portent avec eux l'excitation malsaine à la révolte, au crime et à l'incendie »²⁷. Le message sera

entendu par les autorités républicaines puisque, à l'issue d'une grève de 52 jours, les ouvriers reprendront le travail sans avoir rien obtenu ; au contraire, ces événements donneront lieu à des poursuites et des condamnations des ouvriers et de leurs syndicats.

L'incendie de la mine du Bois du Cazier, à Marcinelle, aux portes de Charleroi, le 8 août 1956, est plus complexe dans la mesure où il renvoie à des contradictions qui traversent la classe ouvrière elle-même. Parmi les 262 victimes, on dénombre 167 travailleurs immigrés, dont 136 Italiens. L'accident vient exacerber le fort ressentiment de ces travailleurs jugeant indignes leurs conditions de travail et de logement²⁸. Le malaise est décuplé par les développements de l'enquête selon lesquels l'accident pourrait trouver son origine dans la mauvaise manœuvre d'un ouvrier italien, ayant mal compris les consignes transmises en français. Il s'en suivit le refus des autorités italiennes de renouveler les accords d'émigration et les houillères belges embauchèrent... des travailleurs marocains.

En 1958, à Méricourt, le câble d'une cage se rompt, tombe dans le puits, entraînant onze hommes dans la mort. Habités par le sentiment que tous les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour assurer leur sécurité, les ouvriers se mettent aussitôt en grève. Dans son discours lors des obsèques, le préfet du Pas-de-Calais, Georges Phalempin, fait appel à l'unité de la corporation : « Je vous connais assez pour savoir qu'après ce légitime sursaut de colère, vous retrouverez votre sang-froid et votre objectivité. En pareille circonstance, il ne s'agit pas de serrer les poings mais plutôt de serrer les coudes »²⁹. Mais le fossé se creuse entre les ouvriers du sous-sol et leurs responsables. Dans un contexte de régression constante des effectifs, chaque accident minier est vécu par la corporation minière comme une manifestation supplémentaire du peu d'égard que leur accordent la direction des Charbonnages de France et les pouvoirs publics. Les coups de grisou au siège 7 des mines de Lens (21 morts le 2 février 1965), à Fouquières-les-Lens (16 tués le 4 février 1970) et surtout à Liévin (42 morts et une centaine de blessés le 27 décembre 1974) sont autant de jalons douloureux pour les mineurs du Nord-Pas-de-Calais.

Cet accident de Liévin marque une transformation radicale de la prise en compte des responsabilités. Le juge d'instruction, Henri Pascal, se transporte plusieurs fois, commente abondamment ses investigations devant tous les organes de presse, inculpe le chef de poste. Mais il va bien au-delà : il développe une doctrine nouvelle en préconisant le renversement de la charge de la preuve et la création légale d'un délit de mise en péril qui aurait débouché sur la responsabilité pénale des employeurs et du personnel d'encadrement en cas d'accident de travail³⁰. C'était là mettre en cause un des fondements de l'ordre économique et le juge Pascal ne disposait assurément ni de la crédibilité ni de l'envergure nécessaires à une telle entreprise. On sait ce qu'il advint : il fut dessaisi de l'affaire pour ne pas avoir respecté les règles en matière de procédure et de secret de l'instruction et toute éventualité de réforme juridique du concept de risque professionnel fut définitivement abandonnée. En Lorraine, l'impunité qui caractérisa l'accident du puits Vouters à Merlebach, le 30 septembre 1976, allait peser lourd sur la mobilisation lors du dernier accident minier majeur que connut la France, celui du puits Simon à Forbach, le 25 février 1985 (22 morts et 103 blessés).

Les comptes rendus d'accidents témoignent aussi des rapports de domination qui s'exercèrent dans l'industrie houillère comme dans le reste de l'économie.



Merlebach, le 30 mars 1925 : funérailles des victimes de la catastrophe du Puits Remeaux. « L'Illustration ».

LOI DU NOMBRE OU LOI DU PLUS FORT ?

Au XIX^e siècle, les diverses « races » sont hiérarchisées dans les livres de géographie comme dans les entreprises. L'évocation du travail minier des Noirs n'échappe à aucun des poncifs de l'époque. De ces Noirs embauchés dans les mines du Sud des États-Unis, d'abord comme esclaves puis comme ouvriers libres, Louis Simonin n'a pas une haute opinion : « *Le nègre s'est montré là ce qu'il est partout, un grand enfant peu capable de longs efforts ni d'une application soutenue, bon manœuvre mais mauvais mineur* »³¹. Le périodique de vulgarisation scientifique, *La Nature*, trouve dans l'incendie de la mine de diamants de Beer en Afrique du Sud, survenu le 14 juillet 1888, la double opportunité de pimenter d'une touche tragique

ses représentations exotiques et d'exalter les bienfaits d'un colonialisme tout autant économique que politique. Le chroniqueur insiste sur les actes de solidarité interethniques : « *Un blanc périt dans une tentative pour sauver ses camarades noirs. Un noir, qui avait la médaille militaire de la guerre des Cafres, faillit succomber en portant son maître sur ses épaules* »³². Pour autant, l'ordination des victimes est révélatrice : pour *La Nature*, « *le nombre des victimes est de 21 blancs et de 180 noirs* » ; quelques mois plus tard, alors que le bilan humain a été réévalué à la hausse, *Le Génie Civil* sera encore plus explicite : « *412 hommes ont péri, dont 42 blancs et 370 nègres* »³³. Pour Haton de la Goupillière, l'incendie de la mine de Fangtsé en Chine, le 19 août 1907 « *a coûté la vie à 2 Européens et* » ●●●

23. *Le Moniteur Universel*, n° 306/307, 2 et 3 novembre 1861, p. 1570, d'après *Le Messager du Midi* du 28 octobre 1861.

24. Anonyme, 1876, « La catastrophe de Saint-Étienne », *L'Illustration*, 12 février, n° 1720, p. 106 et 19 février, n° 1721, p. 123 et illustrations pp. 120-121.

25. Simonin (Louis), 1884, « Les mineurs d'Anzin », *L'Illustration*, mars, p. 282.

26. Supplément illustré au *Petit Journal*, 1^{er} avril

1906, p. 98.

27. Supplément illustré au *Petit Journal*, 6 mai 1906, n° 807.

28. Isnenghi (Mario), 1986, « Les réactions dans les médias en Italie » in Dassetto (Felice), Dumoulin (Michel), 1986, *Mémoires d'une catastrophe : Marcinelle*, 8 août 1956, CIACO, Louvain-la-Neuve, p. 61-83.

29. *Lumières sur la Mine*, organe du groupe Hénin-Liétard des Houillères NPC, n° 83, mars 1958, p. 2.

30. Pascal (Henri), 1976, « Quelques réflexions à propos de la catastrophe de Liévin », *Les Temps Modernes*, n° 354, janvier, pp. 1039-1067.

31. Simonin (Louis), 1867, *La vie souterraine*, Hachette, p. 273.

32. Anonyme, 1888, « Grand incendie de la mine de Beer au Cap (Afrique du Sud) », *La Nature*, n° 795, 25 août, p. 205-206.

33. *Le Génie Civil*, 26 janvier 1889.

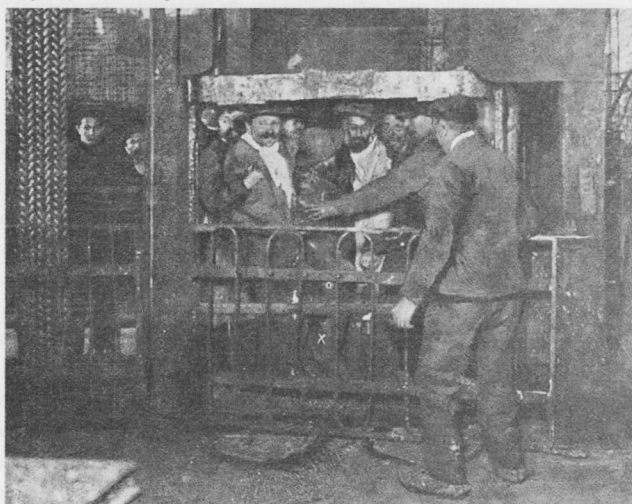
●●● 167 Chinois »³⁴. En 1926, *Le Temps* annonce la mort de « 4 mineurs blancs et 116 indigènes »³⁵ dans l'explosion d'une mine près de Durban, en Afrique du Sud.

Cette différenciation va perdurer jusqu'à nos jours même si elle change de sens. En 1983, l'heure n'est plus à l'exaltation des pratiques colonialistes ; c'est l'insupportable apartheid ethnique et social que le rédacteur du *Monde* entend stigmatiser en révélant que « soixante mineurs noirs et trois contremaîtres blancs ont été tués par un coup de grisou dans une mine de charbon de Vryheid (Natal) »³⁶. Trois ans plus tard, suite à un incendie dans la mine d'or de Kinross, située à une centaine de kilomètres de Johannesburg, le même quotidien, annonce que « 235 mineurs (183 Noirs et 52 Blancs) ont été hospitalisés »³⁷. Désormais, la partition fait, logiquement, la première place à la catégorie la plus nombreuse, en l'occurrence celle des ouvriers noirs.

LA PRESSE ENTRE SENSATIONNEL ET MORBIDE

Dans la relation d'une catastrophe, la tentation du sensationnel, la complaisance dans l'horreur, n'est jamais bien loin. Très tôt, les patrons de presse perçurent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'émotion suscitée par les images fortes. Ainsi en 1867, à propos de la catastrophe de Ferndale, au pays de Galles (178 morts) : « De temps en temps, un cri de désespoir éclatait. C'était une femme qui venait de reconnaître son mari, ou une mère son fils. Ici la foule s'écartait pour laisser passer quatre hommes qui portaient sur deux planches mal clouées un cadavre défiguré ; c'était celui de l'administrateur de la mine... Une femme reconnaît le corps inanimé de son enfant, elle pousse un cri de désespoir et tombe à la renverse dans les bras de ses amis. De temps à autre, des hommes apportent sur leurs épaules des enfants morts qu'ils tiennent par les jambes, laissant leur tête et leurs bras pendants et les placent sur des planches où leurs mères viennent les reconnaître... »³⁸. Certains périodiques sont plus hypocrites. Ainsi, après l'accident du 4 février 1876 au puits Jabin, le rédacteur du *Monde* illustré annonce haut et fort qu'au nom de la discrétion et de la pudeur, il se refuse à publier certaines gravures mais, dans le même temps, il décrit avec force détails macabres ces gravures auxquelles son lectorat a échappé : « Aujourd'hui nous remplissons un dernier devoir en représentant l'arrivée des victimes à leur dernière demeure, et pour ne pas pousser au lugubre, nous nous abstenons de donner les reproductions des intéressants mais trop sinistres croquis que

Courrières. Descente du ministre des Travaux publics, des ingénieurs et de journalistes au puits N° 2. « L'Illustration », 7 avril 1906.



vient de nous adresser M. Leroux, qui comme membre du conseil municipal, a pu suivre depuis le commencement les péripéties du drame. Donc, pas de cadavres racornis et grimaçants au milieu des décombres des galeries, ni ces mêmes débris humains dans la salle de l'hôpital, où des femmes et des enfants désespérés cherchent en vain à reconnaître leur époux et leur père. Nous épargnerons également au regard le répugnant spectacle de chevaux brûlés et gonflés que les équarisseurs dépècent pour les retirer des galeries, où leur putréfaction peut ajouter un fléau de plus »³⁹.

En 1897, *Le Temps*, que nul ne songerait à classer dans la presse à scandale, relate en ces termes une explosion aux mines de Carvin : « Le chauffeur, 43 ans, marié et père de six enfants en bas âge, a été relevé en bouillie. Les débris informes de son corps ont été retrouvés éparpillés un peu partout. Son aide, âgé de 37 ans, marié et père de quatre enfants, a été projeté à une grande distance. Transporté immédiatement à l'hôpital de Carvin, il y décède »⁴⁰. Évidemment, le caractère exceptionnel de l'accident des mines de Courrières mobilise chaque quotidien, chaque périodique, qui dépêche un ou plusieurs envoyés spéciaux. Si, comme il se doit, les sauveteurs sont hissés au rang de héros, le morbide affleure sous toutes les plumes : « À la nouvelle du sinistre, ils sont arrivés de tous les points du pays désolé. Et ce fut un spectacle saisissant que celui de tous ces braves attendant dans l'immobilité et le silence leur tour de danger. Leurs chefs, les ingénieurs, leurs contremaîtres, les porions, les précédèrent et tous ces hommes sont descendus vers la mine meurtrière, en quête de cadavres ; simplement et dignement, ils se sont acheminés vers l'abîme, pour en tirer du brasier, où la mort avait entassé ces victimes, de pauvres loques humaines, où vivaient la veille des âmes amies »⁴¹.

Au fil du temps, le choc des photos prendra le dessus sur le texte. Dans ce registre, *Paris Match*, qui a construit toute sa politique commerciale sur ce concept (?) journalistique, est un maître du genre. Dès l'annonce de l'accident de Marcinelle, en plein cœur de l'été 1956, l'hebdomadaire mande quatre envoyés spéciaux pour couvrir l'événement. La foule des parents et proches massés au grillage du charbonnage, les sauveteurs harassés, il ne manquera dans le numéro du 18 août aucun des poncifs véhiculés par la presse après chaque accident minier de quelque ampleur⁴².

LES RESCAPÉS DANS LES MAINS DE DIEU, LES VICTIMES DANS CELLES DE L'ÉVÊQUE

L'héroïsation des sauveteurs devient parfois expression de la volonté divine. L'un des cinq mineurs sauvés à Lalle en 1861 aurait déclaré à son retour : « J'avais mis ma confiance en Dieu d'abord, et en mes camarades ensuite, j'étais sûr qu'ils viendraient me chercher »⁴³. À l'Agrappe, en Belgique, le 17 avril 1879, l'explosion de grisou se solde par 121 tués pour seulement cinq rescapés, dont deux femmes, car, en Belgique, les femmes ne seront définitivement exclues des travaux souterrains qu'au début du XX^e siècle. Des décennies plus tard, l'une d'elles, Louise Ledune, narrera une énième fois ces trois jours vécus dans l'attente d'un secours, à réciter des « Pater », des « Ave » ou encore « Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie ». Et Louise Ledune d'affirmer encore au soir de sa vie : « Celui qui prétend qu'il n'y a pas de "Bon Dieu" a menti ; il y en a un et il nous a protégés »⁴⁴. Dans une société où éducation et pratique religieuse sont omniprésentes, une telle croyance n'est guère surprenante. En revanche, combien de fois cette ferveur religieuse, ravivée par les conditions dramatiques, fut-elle instrumentalisée par les médias et les autorités pour renforcer l'ordre social et politique ?

Les obsèques officielles sont un temps fort de la socialisation de la catastrophe. Plusieurs milliers de personnes y assistent, d'autant que le travail est généralement interrompu ce jour-là dans les fosses de la compagnie concernée, parfois dans l'ensemble du bassin. Des représentants du gouvernement, des délégations ouvrières des différents bassins de production se pressent, se querellent parfois sur le protocole.

Aux mines de Lalle, en 1861, le niveau des eaux interdit des semaines durant toute récupération des corps des victimes. Alors, le 16 octobre, pour prévenir une éventuelle montée de colère ou pour aider au travail de deuil, même si l'expression n'existe pas encore, les autorités prennent le parti d'organiser des funérailles solennelles à un unique mineur, hissé, en quelque sorte, au rang de « mineur inconnu ». Cet infortuné « bénéficie » d'une solennité tout exceptionnelle : les diverses autorités, préfet du Gard en tête, assistent à cette cérémonie présidée par M^{gr} l'évêque de Nîmes. Dix jours plus tard, les recherches ayant permis d'identifier 21 victimes, une nouvelle cérémonie funèbre organisée en plein air réunit huit à dix mille personnes. Ces obsèques religieuses sont présentées comme un hommage à toute la corporation. À Saint-Étienne, en 1876, la modeste église du Soleil, quartier ouvrier dont sont originaires la plupart des victimes, est décorée pour accueillir l'évêque et toutes les personnalités.

Par la suite, ces cérémonies religieuses seront à l'image de la diversité des communautés participant à l'extraction houillère. Leur organisation relève d'un large œcuménisme. La plupart des 54 mineurs tués le 26 mars 1925 au puits Reumaux des Houillères de Sarre-et-Moselle à Merlebach sont Polonais, Tchèques ou Sarrois. La cérémonie religieuse est donc placée sous la présidence de l'évêque de Metz, assisté de l'aumônier général des Polonais de l'Est de la France ; la messe est dite par le curé de Merlebach et le service protestant par le pasteur⁴⁵. Évidemment, l'ethnocentrisme et les réflexes colonialistes ne sont jamais bien loin. Ainsi, le 30 juin 1928, au puits des Flaches de Roche-La-Molière, 48 mineurs périssent dans l'explosion de grisou provoquée par un incendie. Quelques jours plus tard, l'envoyé spécial du *Temps* livre une lecture bien singulière de cette manifestation : « À 9 heures a lieu l'enterrement selon le rite musulman des quatre victimes marocaines. Le convoi, dont la marche était scandée par une lugubre mélodie, se rendit directement du cantonnement des travailleurs marocains au cimetière. À 9 heures 30, commença la cérémonie officielle pour les 44 victimes d'origine française et polonaise. Les 44 cercueils recouverts de magnifiques couronnes étaient alignés devant l'église de Beaulieu. La messe est célébrée par le curé de la paroisse et l'absoute prononcée par l'archevêque de Lyon »⁴⁶. Telle qu'elle est relatée ici, la cérémonie officielle commence une fois les quatre Marocains mis en terre : à eux la lugubre mélodie, aux autres, les magnifiques couronnes !

En mars 1956, le cinquantenaire de la catastrophe des mines de Courrières donne lieu à une série de commémorations. Deux des trois « escapés » encore en vie, César Danglot et Anselme Pruvost,



Accident du puits Jabin, à Saint-Étienne, funérailles de victimes.
« Le Monde illustré », n° 984, 19 février 1876.

reçoivent la croix de la Légion d'honneur des mains du préfet du Pas-de-Calais. En revanche le troisième survivant, Honoré Couplet, qui lui a quitté la mine après la catastrophe, n'est pas décoré⁴⁷. C'est donc la fidélité au travail minier qui est récompensée et non le courage ou le dévouement. Cinquante ans de plus se sont écoulés. La commémoration du centenaire a un tout autre sens. Désormais, la compassion renvoie essentiellement à la dureté d'un métier d'un autre temps.

Aujourd'hui, la catastrophe minière a migré sous d'autres cieux, essentiellement en Chine où cinq ou six millions de mineurs extraient chaque année près de deux milliards de tonnes, un tonnage équivalent à l'extraction du bassin du Nord-Pas-de-Calais durant ses 270 ans d'exploitation. La catastrophe minière devient un exotisme : pour les uns, expression du peu de cas que les peuples d'Orient sont censés faire de la vie humaine, pour les autres, une des manifestations du sous-développement. Pourtant le taux de dangerosité des houillères chinoises de nos jours n'est pas plus élevé que celui des mines des États-Unis dans les années 1920, lorsque l'économie de ce pays devint hégémonique. ■

Jean-Louis ESCUDIER

34. Haton de la Goupillière (Julien), 1911, *Cours d'exploitation des mines*, 3^e édition revue par Bes de Berc (Jean), t. III, p. 1329.

35. *Le Temps*, 10 octobre 1926, p. 6.

36. *Le Monde*, 14 septembre 1983, p. 3d, d'après AFP.

37. *Le Monde*, 18 septembre 1986, p. 32e.

38. Barrère (E.), « Terrible explosion dans une mine de charbon à Ferndale, dans le sud du Pays de Galles »,

Le Monde illustré, n° 555, 30 novembre 1867, pp. 333-334.

39. Anonyme, 1876, « La catastrophe du puits Jabin », *Le Monde illustré*, 19 février, n° 984, p. 118.

40. *Le Temps*, 11 avril 1897.

41. Supplément illustré au *Petit Journal*, 25 mars 1906, n° 801, p. 90.

42. Salez (Jean) et alii, 1956, « Le grand deuil du pays noir », *Paris Match*, n° 384, 18 août, pp. 12-21.

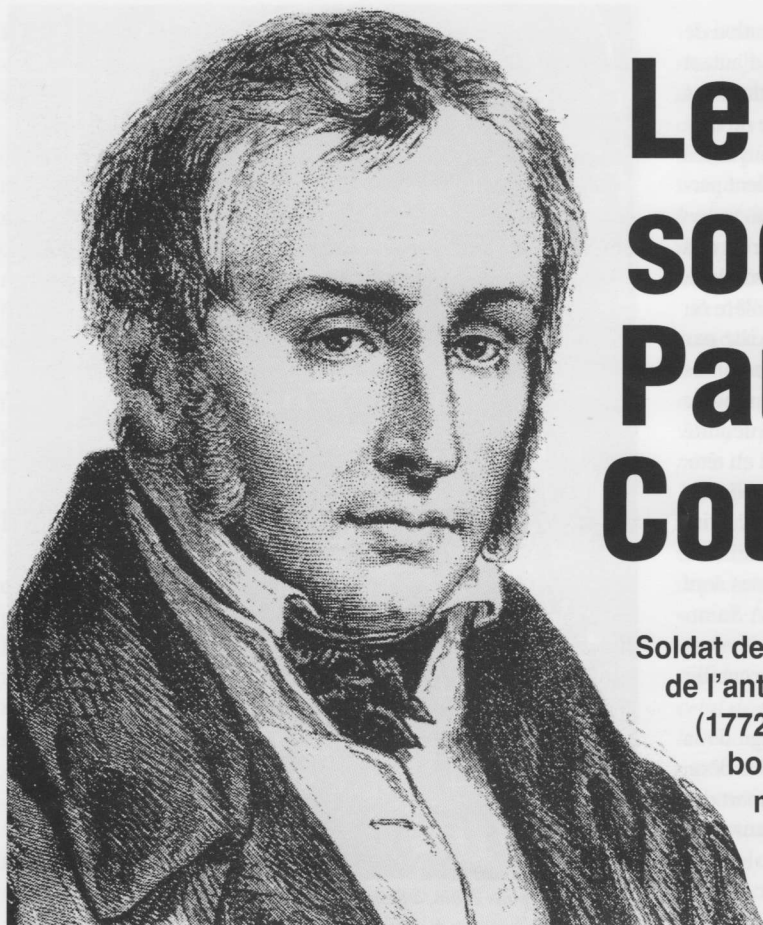
43. *Le Moniteur Universel*, 23 octobre 1861, p. 1529.

44. Laurent (Emmanuel), 1938, *Le grisou. L'ennemi numéro un des mineurs*, Marcinelle, Charleroi, Éditions J. Dupuy, fils et Cie, 1938, p. 98.

45. *L'Illustration*, 4 avril 1925, n° 4283, p. 313.

46. *Le Temps*, 3 juillet 1928, p. 6.

47. Anonyme, 1956, « 10 mars 1956, Cinquantième anniversaire de la catastrophe de Courrières », *Relais*, mars, pp. 4-6 et avril, pp. 4-6.



Le regard social de Paul-Louis Courier

Soldat de Napoléon, traducteur lettré d'œuvres de l'antiquité grecque, Paul-Louis Courier (1772-1825) est issu d'une famille de la bourgeoisie aisée. Pourtant, il n'en est pas moins l'auteur de pamphlets engagés prenant la défense des paysans, où il se présentait comme l'un des leurs pour s'opposer à l'ordre établi.

Paul-Louis Courier dans les années 1820 (Source inconnue, BM Tours, fonds Caron)

L'engagement social de Paul-Louis Courier passe d'abord à travers les relations qu'il entretient avec Pierre-Jean de Béranger. Si le grand chansonnier populaire n'est pas opposé au pouvoir sous le Premier Empire, c'est qu'il est bonapartiste. Il le restera toute sa vie durant. En revanche, il deviendra un chansonnier contestataire dès les premiers élans de la Restauration et, bien que pour des raisons différentes, il se retrouvera en phase avec Courier.

Paul-Louis Courier est plus âgé de huit ans que Béranger. C'est peut-être à cause de cela qu'il perçoit plus tôt les travers despotiques de Napoléon. Mais en 1798, il pense qu'un retour en arrière est possible. À cette époque, il partage encore l'enthousiasme de la population française aveuglée par l'héroïsme militaire de Napoléon, qui finit par le hisser à la haute fonction de Premier Consul en 1802. Son engagement populaire passe également à travers son regard sur la société changeante vécue et interprétée.

D'ILLUSIONS EN DÉSILLUSIONS SOUS LE PREMIER EMPIRE

En tant qu'officier d'artillerie, Paul-Louis Courier suit le mouvement des guerres¹ engagées par Napoléon. Il constate ainsi, en 1799, que la ville de Rome n'a pas toujours de quoi se nourrir. Il fait état à son ami M. Chlewaski d'un peuple mourant de faim : « *Le pain n'est plus au rang des choses qui se vendent ici [...]. Toutes les denrées les plus nécessaires à la vie sont également inaccessibles aux Romains, tandis que plusieurs Français, non des plus huppés, tiennent table ouverte à tous venants [...]. Les monuments de Rome ne sont guère mieux traités que le peuple.* »²

Les idées sociales de Courier ne sont pas forcément là où l'on s'y attendrait : dans son œuvre pamphlétaire. Il faut consulter pour cela une « traduction » du grec intitulée *l'Eloge d'Hélène*, composée entre 1798 et 1802. Cette œuvre n'est pas à proprement parler une véritable traduc-

tion, malgré la mention « traduit d'Isocrate » dans la première édition³. Courier traduit, résume, amplifie et adapte en fonction des préoccupations de son temps. À la manière des Romantiques, il adopte l'évocation du passé, mythique dans son cas, pour mieux éclairer les événements de son temps. Voici comment.

Napoléon, auréolé d'une réputation de républicanisme et de gloire prestigieuse, conquiert la confiance populaire tout en adoptant une attitude de plus en plus despotique. C'est peut-être dans l'espoir que Napoléon fasse marche arrière que Courier publie, en mars 1803, *l'Eloge d'Hélène* où il a inclus l'épisode de Thésée. Le légendaire roi bienfaiteur donne en quelque sorte une leçon politique à Napoléon dans le fait qu'il « *aimait mieux se voir le chef d'une nation libre et fière, que le maître d'un troupeau d'esclaves* »⁴. À travers la figure de Thésée, c'est l'« *idéal de gouvernement* »⁵ de Courier qui transparaît⁶.

Malheureusement, le texte paraît trop tard. Courier se remplit de désillusions, de rancœurs et de haines. Quelques semaines après, il s'affirme résolument antibonapartiste. Que reproche-t-il donc à Napoléon ? D'avoir restauré certains éléments de l'Ancien Régime comme la mise en place d'une sorte de dynastie, d'une cour, d'une noblesse ; autant d'éléments que la Révolution française avait souhaité voir disparaître. Il a constaté que Napoléon entamait des compromis avec certains représentants des classes privilégiées d'avant 1789, au lieu de se ranger aux côtés de la bourgeoisie la plus proche du petit peuple. Courier sait de quoi il parle, car, issu de la bourgeoisie ancienne proche du peuple, il est demeuré un roturier malgré l'ascension sociale de ses ascendants et les études qu'il a poursuivies. Avec la nouvelle répartition des classes sociales, les bourgeois sont devenus les nouveaux « nobles » s'opposant au peuple. Il refuse de tomber dans l'exploitation de l'un par l'autre.

Son antibonapartisme a donc une couleur populaire, puisqu'il défend la cause du peuple. Il écrit, en 1803, les *Conseils à un colonel* qui cachent des propos plus virulents que l'*Eloge d'Hélène*. C'est peut-être le premier pamphlet de l'auteur contre le régime bonapartiste. Mais, percevant sans doute la violence de ses idées et pressentant de possibles représailles de la part du régime consulaire, il choisit la prudence en ne publiant pas son texte⁷. Lui-même était capitaine depuis huit ans dans l'artillerie⁸. Désabusé de ne pas recevoir d'avancement, il a sans doute composé ses conseils fictifs pour soulager sa conscience. Il dénonce la

volonté d'enrichissement de ceux que le 18 brumaire a hissés dans les hautes sphères et de ceux qui s'attirent les faveurs de Bonaparte.

En somme, il faudra tout le Consulat, c'est-à-dire du 9 novembre 1799 au 18 mai 1804, pour que Courier comprenne que Napoléon ne changera pas de position politique⁹.

Lorsque Napoléon Bonaparte est proclamé empereur des Français par le sénatus-consulte du 18 mai 1804, le nouveau régime s'écarte davantage des valeurs souhaitées par le régime brumairien. Il singe l'Ancien Régime et se détourne progressivement du peuple. Tels sont les reproches que Courier avance. Et sa plume révoltée prend davantage d'ampleur lorsqu'il est affecté à l'armée de Naples, en 1806, où il a la triste occasion de surprendre les dessous du régime napoléonien. Dans sa *Lettre à M*** officier d'artillerie à Cosenza* (Crotone, le 25 juin 1806), Courier raille la courtoisie fondée sur le fait que la vie de cour s'effectue sur l'exploitation du peuple : « [...] chacun veut être, non pas maître, mais esclave favorisé. S'il n'y avait que trois hommes au monde, ils s'organiseraient. L'un ferait la cour à l'autre, l'appellerait Monseigneur, et ces deux unis forceraient le troisième à travailler pour eux. »¹⁰

La remarque de Courier à propos de l'« esclave favorisé » ressemble fort au clientélisme parasitaire décrit par Juvénal dans sa *Satire V*¹¹.

La guerre de Calabre achève de le convaincre et lui fournit la matière de son indignation¹². Il est le témoin impuissant des massacres, des viols, des pillages et des représailles perpétrés par l'armée française dont il fait

partie. Et tout cela dans un seul but : l'enrichissement. C'est le contenu de la *Lettre à Mme**** (Reggio, en Calabre) : « Me demandez-vous encore, Madame, à quoi s'occupe le commandant dans son cantonnement ? S'il est jeune, il cherche des filles ; s'il est vieux, il amasse de l'argent. Souvent il prend de l'un et de l'autre : la guerre ne se fait que pour cela. »¹³

Les pratiques qu'il constate dans l'armée française à l'étranger se reproduisent également en France, ce qui aboutit au triste constat que le régime impérial est, dans l'ensemble, régit par l'argent au détriment du peuple : « Vous avez bien d'autres affaires : le cours de l'argent, la hausse et la baisse, les faillites, la bouillotte ; ma foi votre Paris est un autre coupe-gorge, et vous ne valez guère mieux que nous. Il ne faut point trop détester le genre humain, quoique détestable [...]. »¹⁴ écrit Courier à cette même dame.

Comme il se sent mal dans l'armée, il démissionne le 15 mars 1809, excédé des guerres à répétition. Il traduit d'ailleurs un sentiment général du peuple des campagnes qui ne supporte plus Napoléon et qui le surnomme l'Ogre. Dans son *Périclès*¹⁵, une traduction libre de Plutarque composée le 21 septembre 1809 mais non publiée à cette époque, il montre le poids du régime despotique de Napoléon par opposition aux libertés concédées du temps de Périclès. Ses propos sur le siècle de Périclès se rapprochent de ceux de Savinien Lapointe dans son ouvrage sur *La Politique d'un prolétaire montmartrois*¹⁶ de 1877. Les deux auteurs défendent les intérêts du peuple par cette allusion à la république athénienne. ●●●

1. Courier participe aux campagnes de 1793-1794 sur la Moselle et sur le Rhin ; à celles de 1798-1799 en Italie ; à celles de 1803 à 1806 à Naples ; à celles de 1807-1808 en Italie ; enfin à la campagne de 1809 en Allemagne.

2. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres de France et d'Italie*, Lettre XIII du 8 janvier 1799, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, pp. 665-666.

3. Paradoxalement, son attitude diffère par la suite dans ses traductions. Le 1^{er} décembre 1807, Paul-Louis Courier écrit une missive à Monsieur de Sainte Croix où il dénonce les imperfections des traducteurs de Xénophon et où il prétend avoir restauré la justesse des propos de l'auteur grec dans sa traduction. Les seules additions qu'il se permet résident dans quelques notes en bas de page (Paul-Louis Courier, *Du commandement de la cavalerie et de l'équitation*, préface de Daniel Leuwers,

Paris, Bucarest, Jérusalem, EST-Samuel Tastet, 2005, pp. 10-11).

4. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Eloge d'Hélène*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 292.

5. Louis Desternes, *Paul-Louis Courier et les Bourbons*, Moulins, Cahiers bourbonnais, 1962.

6. Lire Catherine Wunsch, « Paul-Louis Courier et les idéologues », in *Revue Europe*, Paris, septembre 1966, pp. 20-30. Une analyse de l'*Eloge d'Hélène* est présentée (pp. 26-28).

7. Il sera publié en 1828 dans l'édition de Bruxelles.

8. Lire Yves Gandon, *Paul-Louis Courier*, supplément littéraire de la revue *Opéra*, Paris, avril-mai 1929 ; Albert Soboul, « Paul-Louis Courier et la Révolution française », in *Actes du colloque Paul-Louis Courier*, Vézetz, Société des

amis de Paul-Louis Courier, 1974, p. 55 ; Robert Gaschet, *Les Aventures d'un écrivain : Paul-Louis Courier (1772-1825)*, Paris, Payot, 1928, p. 117.

9. Un extrait des conférences (l'une le 24 mars 1930, l'autre le 26 mars) de Gérard Bauer et tiré du *Journal de l'Université des Annales*, 20 octobre 1930, n° 21, montre la position de deux jeunes libéraux sous le Consulat : « Stendhal et Paul-Louis Courier ».

10. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres de France et d'Italie*, Lettre XLII du 25 juin 1806, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 714.

11. Frédéric-Gaël Theuriau, *Regard sur la société romaine : commentarii de Iuvenalis Saturis*, Tours, FGT, 2003.

12. Lire Georges Dethan, « Paul-Louis Courier en Calabre », in *Rivista Italiana di Studi Napoleonici*, s.l., G. Barbèra, octobre 1965, pp. 25-30.

13. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres de France et d'Italie*, Lettre XXXVII du 15 avril 1806, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, pp. 704-705.

14. *Ibidem*, p. 705.

15. L'œuvre, publiée à Bruxelles en 1828, se trouve dans les *Œuvres complètes* de Paul-Louis Courier, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, pp. 345-374.

16. Au chapitre III, Lapointe écrit : « [...] les Athéniens étaient, il y a de ça trois mille ans, un grand peuple dans un petit État. Le plus beau règne de ce peuple héroïque et très amoureux des arts, celui auquel probablement fait allusion le citoyen Gambetta, fut le siècle de Périclès [...] » (in Frédéric-Gaël Theuriau, *Savinien Lapointe : les œuvres politiques*, Tours, FGT, 2002). À la différence de Courier, Lapointe était bonapartiste, mais il s'agissait de Napoléon III.



Les troupes de Napoléon pendant la campagne d'Italie à laquelle participe Courier. Dayot.

●●● Le 2 mars 1812, le pamphlétaire écrit une *Conversation chez la Comtesse d'Albany*¹⁷ qui ne sera publiée qu'en 1828 à titre posthume¹⁸. Courier a encore une fois choisi la prudence en 1812, car la conversation condamne les guerres et les conquérants qui songent moins à l'honneur qu'aux butins. Se rappelant la guerre de Calabre, Courier écrit une diatribe contre la guerre considérée comme un art de tuer. Il rapporte les propos de la comtesse sur la guerre injuste : « [...] ceux qu'elle ruine, et le nombre en est infini, ne l'approuvent nullement. Les orphelins, les veuves, les parents à qui elle arrache un fils en âge de payer les soins paternels ; enfin les pères, les mères, les femmes, les enfants, voilà, comme vous voyez, une bonne partie du monde, sans parler des marchands, laboureurs, artisans, qui n'approuvent point la guerre, quelque bien qu'on la fasse. »¹⁹

En somme, si Courier reconnaît qu'il y a des causes justes de guerres²⁰, la politique conquérante n'en fait pas partie, puisqu'elle n'apporte aux peuples que misère, mort et servitude. Il se rapproche à nouveau du poète Gaillard, non seulement par son parcours militaire, mais encore par ses sentiments envers la guerre. Gaillard, qui était charron de son état, s'engage dans les guerres de religion aux côtés

des calvinistes en 1562. Il rapporte dans son œuvre poétique qu'il a assisté et même participé aux violences, aux vols et aux tueries engendrés par la guerre. S'il reconnaît que la vie de soldat est facile de prime abord²¹ – c'est pour cela qu'il s'était engagé –, il est finalement désabusé et écœuré²². Après deux périodes de rupture avec l'armée, un peu comme Courier, il rompt définitivement avec elle en 1576, offusqué de certaines pratiques militaires²³.

LE PAMPHLÉTAIRE DE LA RESTAURATION

Paradoxalement, mais seulement en apparence, la Restauration ne satisfait pas Paul-Louis Courier qui reproche au nouveau régime de conserver l'appareil d'Etat mis au point par Napoléon. Il assiste à la seconde Terreur blanche²⁴ qui est une réaction violente et sanglante des royalistes et des fanatiques religieux contre les revendications du peuple révolté. En effet, les débuts de la Restauration sont difficiles et marqués par une tentative des nobles et des prêtres de rétablir l'Ancien Régime. Paul-Louis Courier ne l'acceptait pas sous le Premier Empire ; il ne l'admet pas davantage sous la Restauration. Le pamphlétaire se trouve à Luynes, à la Filonnière²⁵, à l'époque des événements, où il assiste à l'arrestation et

aux maltraitances de paysans inoffensifs : « [...] une famille qui laboure le champ de ses pères est plongée dans les cachots et disparaît pour toujours. Détournons nos regards de ces tristes exemples, qui feraient renoncer au bien et douter même de la vertu. »²⁶

C'est à cette époque qu'il publie véritablement des pamphlets tels que la *Pétition aux deux Chambres*, le 10 décembre 1816, qui manifeste son opposition aux lois qui touchent aux libertés individuelles depuis juin 1815. Il s'indigne devant une persécution qu'il trouve injuste. Des pauvres gens sont conduits à la prison de Tours : un cultivateur, un charron, un chapelier, un voiturier, un jardinier, un menuisier, un boulanger, sans parler des épouses²⁷. C'est l'occasion pour lui de faire entendre la voix de la « périphérie » dans une argumentation qui vise à démontrer que la province n'est pas un lieu de conspiration : « Toutefois vous voyez que Luynes n'est point, Messieurs, comme vous l'auriez pu croire, un centre de rébellion, un de ces repaires qu'on livre à la vengeance publique, mais le lieu le plus tranquille de la plus soumise province qui soit dans tout le royaume. Il était tel du moins, avant qu'on y eût allumé, par de criantes iniquités, des ressentiments et des haines qui ne s'éteindront de longtemps. »²⁸

Pourquoi ose-t-il se dévoiler ainsi, alors qu'il ne l'a pas fait auparavant ? Sans doute estime-t-il que la Restauration est moins sévère avec ses opposants que le régime impérial. Il n'a pas tort, car, contrairement aux idées reçues, être incarcéré à la prison de Sainte-Pélagie sous la Restauration – à l'image de Courier en 1821 et Béranger en 1822 – n'est pas aussi désagréable²⁹ que sous la Monarchie de Juillet, comme lorsque de Savinien Lapointe fut emprisonné en 1834. Les condamnés de 1821 et 1822 pouvaient s'incarcérer eux-mêmes à la date de leur choix et avaient droit aux visites quotidiennes. Mais finalement, Courier n'a pris qu'un risque mesuré, en 1816, en publiant son pamphlet pour dénoncer des arrestations abusives à Luynes. Il fait un peu comme Juvénal dont les dénonciations n'induisent qu'un courage rétrospectif. C'est pourquoi, même s'il écrit dès 1799, ses premières publications n'apparaissent que fin 1816³⁰.

Courier met souvent en scène des hommes et des femmes du peuple pour prendre la défense des gens simples. Il vit en Touraine après avoir acquis, fin 1815, la forêt de Larçay ainsi que la ferme de la Chavonnière à Véréty en 1818³¹. Comme il veut s'engager dans une opposition mili-

tante contre le régime de Louis XVIII, il écrit, entre le 10 juillet 1819 et le 10 avril 1820, une série de dix *Lettres au rédacteur du Censeur*³². Courier se présente comme le « José Bové » de la paysannerie de France à laquelle il prétend appartenir : « *Vous nous plaignez beaucoup, nous autres paysans, et vous avez raison, en ce sens que notre sort pourrait être meilleur.* »³³

Le pamphlétaire ne saisit pas pourquoi l'opposition envers les Bourbons est si frileuse. Il raille la prudence des chefs libéraux qui hésitent à engager une lutte contre les ultras. Béranger, qui n'a pas encore rencontré Courier à cette date, fait la même remarque : « *Combien de fois n'ai-je pas été obligé de lutter contre les chefs du parti libéral, gens qui eussent voulu me faire accepter leur tutelle, pour m'astreindre à leurs combinaisons timides.* »³⁴

L'esprit d'opposition de Courier peut s'attaquer au procureur du roi quand celui-ci recommande au commandant de la gendarmerie l'emprisonnement d'un administré : « [...] *l'homme qu'on emprisonne est un cultivateur. C'est un bon paysan qui a déplu au maire*³⁵ *en lui demandant de l'argent. Celui-ci, par le moyen du procureur du roi, dont il est*

serviteur, a fait juger et condamner l'insolent vilain, que ledit procureur du roi, par son serviteur le gendarme, a fait constituer es prison. »³⁶

À travers l'exemple d'un homme emprisonné, le pamphlétaire prend non seulement la défense de l'homme du peuple mais aussi de la classe paysanne tout entière. Afin d'éviter la censure, surtout après son emprisonnement, il décide de publier à Bruxelles la *Gazette du village* (1823), sorte de faux journal rédigé par des paysans tourangeaux de Luynes. Courier rapporte en faits divers ce qu'il a entendu « *à l'auberge, au marché ou dans la rue* »³⁷ : la mort d'épuisement au travail de Pierre Moreau³⁸, l'affaire du curé d'Azay qui empêche les gens de danser³⁹, l'emprisonnement du cultivateur Paul-Louis (car Courier parle de lui à la troisième personne⁴⁰) ou encore le suicide de Brisson accablé de dettes⁴¹.

On peut à nouveau établir un parallèle entre Courier et Gaillard à propos de la danse. Dans un dialogue fictif avec le ménestrier Mathély, Auger parvient à le convaincre du mal engendré par la danse. Il appuie son argumentation sur des textes bibliques et des auteurs anciens. Auger subit l'influence calviniste qui souhaite interdire la pratique : « *De la* ●●●

17. Courier rencontre la comtesse à Naples en 1811. C'est la veuve de Charles Stuart.

18. Édition de Bruxelles.

19. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Conversation chez la Comtesse d'Albany*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 591.

20. Dans la note en bas de page n° 25 de la traduction de Xénophon, *Du commandement de la cavalerie* (traduit entre 1804 et 1807 mais publié en 1813), on retrouve l'idée de « guerre utile » ou inutile. En effet, Courier explique que le chef militaire grec ne parvenait pas entièrement à inciter les Athéniens à livrer bataille malgré l'utilité d'une guerre « *dans les circonstances où sa République se trouvait* » (Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 981, note 25).

21. Lire Auger Gaillard : *œuvres complètes*, publiées, traduites et annotées par Ernest Nègre, PUF, Paris, 1970, p. 98, v. 56-61 (traduction p. 101) : « *Quant au soldat, el tey bouno despenso : Tous les jours a forso pa, forso carn, Et atambé del fourmatge de Biarn. Quant es de my, n'ey pas loc de me plange : Tous lous jours ey lo perlic an l'irange, Amai lou tout et la grasso alauzetto* » (Le soldat fait bonne chère : tous les jours il a beaucoup de pain et de viande et aussi du fromage de Béarn. Quant à moi, je n'ai pas lieu de me plain-

dre : tous les jours j'ai au menu la perdrix et l'orange, ainsi que le tourd et la grasse alouette).

22. Lire Auger Gaillard : *œuvres complètes*, publiées, traduites et annotées par Ernest Nègre, PUF, Paris, 1970, p. 99, v. 85-86 (traduction p. 101) : « *So qu'ey escrieth, que ieu soy pla trattat, Nou crejatz pas, aquo n'es pas veritat* » (Ce que j'ai écrit, à savoir que je suis bien traité, ne le croyez pas, ce n'est pas vrai). Ces vers font référence à la prise de Mas Grenier par les protestants, dont Gaillard, en mai 1594.

23. Lire Auger Gaillard : *œuvres complètes*, publiées, traduites et annotées par Ernest Nègre, PUF, Paris, 1970, p. 127, v. 8-9 (traduction p. 128) : « *Me cal pana tout aquo que ieu mangy ; Mas que, Mousur, aqueste tens so porto* » (Il me faut voler tout ce que je mange ; il est vrai, Monsieur, que c'est un produit de notre époque). En 1573, Auger est en garnison à Buzet. Il avoue à Monsieur de la Roque qu'il doit voler pour vivre, mais il ne dérobie que ce qui lui est nécessaire, contrairement aux abus qu'il constate.

24. Elle fait suite à la défaite de Napoléon I^{er} à Waterloo le 18 juin 1815 et dure jusqu'en 1816.

25. Il a conservé ce domaine de son père Jean-Paul qui l'a acquis en 1778 (Paul Arbetet, *Trois solitaires : Courier, Stendhal, Mérimée*, Paris, Gallimard, 1934, pp. 61-62 ; Jean Guillon, « Biographie de Paul-Louis

Courier », in *Revue Europe*, Paris, septembre 1966, pp. 31-44).

26. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Pétition aux deux Chambres*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 6.

27. On dénombre environ six cents arrestations en Indre-et-Loire, région, comparativement à d'autres, où les poursuites sont modérées.

28. *Ibidem*, pp. 9-10.

29. Béranger écrit dans *Ma biographie*, Paris, Perrotin, 1857, p. 203 : « *J'avais à Sainte-Pélagie une chambre chaude, saine et suffisamment meublée, tandis que je sortais d'un gîte dégarni de meubles, exposés à tous les inconvénients du froid et du dégel, sans poêle ni cheminée [...]* ».

30. C'est pourquoi Auguste Vitu qui prétend que la réputation littéraire de Paul-Louis Courier est surfaite, écrit dans les *Ombres et vieux murs*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859, p. 254, que les « *écrits de Paul-Louis Courier doivent donc être réputés d'autant plus violents qu'ils s'appliquent à la période la plus libérale de la Restauration* ». Il poursuit en montrant que Courier a défendu les paysans parce qu'il a « *vu les paysans non tels qu'ils sont, mais comme il désirait qu'ils fussent* » (p. 259). Il conclut sur le fait que les pages de Paul-Louis Courier sont le produit de l'alliance « *d'un grand talent et d'un petit esprit* » (p. 273).

31. Courier s'y installe le 8 septembre.

32. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres au rédacteur du Censeur*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, pp. 10-47.

33. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres au rédacteur du Censeur*, Lettre I, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 11.

34. Béranger, *Ma biographie*, Paris, Perrotin, 1857, pp. 188-189.

35. L'article d'Aimé Dupuy, « Maires ruraux sous la Restauration d'après Balzac, Stendhal et Paul-Louis Courier », in *L'Information historique*, Paris, J.-B. Baillière et Fils, septembre-octobre 1952, n° 4, pp. 141-142, rappelle la dénonciation du pamphlétaire concernant le maire en question.

36. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Lettres au rédacteur du Censeur*, Lettre IV, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 17.

37. Yves Blavier, « Paul-Louis Courier, un vigneron » pamphlétaire (1772-1825), in *Revue Gavroche*, Evreux, Floréal, mai-août 1990, n° 51/52, p. 15.

38. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Gazette du village*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 178.

39. *Ibidem*, p. 179.

40. *Ibidem*, pp. 180-181.

41. *Ibidem*, p. 182.



Paul-Louis Courier, officier d'artillerie, vignette par Henri Guérard (Gérard Bauer, extrait de deux conférences, *Journal de l'Université des Annales*, 20 octobre 1930, n° 21, p. 435)

●●● *danse nou ve que tout dommatge* »⁴², déclare-t-il. C'est la raison pour laquelle il aurait abandonné le violon pour la plume. Il est difficile de dire si le poète baroque est sérieux ou s'il se met à la place d'un opposant à la danse pour ironiser⁴³. Le lien entre le violon, la danse et la religion se retrouve dans la *Pétition pour les villageois que l'on empêche de danser* de Courier, pamphlet composé huit mois après sa sortie de prison. Il encourage la danse dont un prêtre catholique d'Azay dénonce les méfaits. Selon Courier, la danse est un dérivatif nécessaire pour le peuple⁴⁴.

LES ORIGINES SOCIALES DE COURIER

En 1821, le pamphlétaire écrit son *Simple discours* où il laisse entrevoir sa sympathie pour le peuple qui travaille et qui souffre. Il expose sa vision manichéenne de la société et son aversion pour la noblesse de cour⁴⁵. Il s'inscrit donc dans le courant des luttes sociales et paysannes. Dans le *Procès de Paul-Louis Courier*, il s'identifie à la classe populaire : « *Mais je suis du peuple ; je ne suis pas des hautes classes, quoi que vous en disiez, monsieur le président ; j'ignore leur langage, et n'ai pas pu l'apprendre.* »⁴⁶

D'où vient l'idée que Courier est du peuple ? Si l'on prend les critères habituels qui définissent les écrivains d'expression populaire, sa carrière militaire, son parcours scolaire et même son origine sociale proche, tout interdit de le classer parmi les écrivains d'expression sociale car ses parents appartiennent à la bourgeoisie aisée et qu'il a fait des études. En

outre, sa fausse modestie le pousse parfois à arborer des titres, certes issus de la paysannerie, mais qui témoignent d'un certain patrimoine : « *Paul-Louis Courier, vigneron de la Chavonnière, bûcheron de la forêt de Larçay, laboureur de la Filonnière, de la Houssière, et autres lieux [...]* »⁴⁷

En effet, le « vigneron » n'est pas désargenté : après son mariage le 12 mai 1814, il achète un domaine de 258 hectares (une partie de la forêt de Larçay) et une bâtisse à Véretz⁴⁸ (la Chavonnière est une sorte de ferme). Il faut remonter plus en amont dans la généalogie de Courier pour comprendre sa démarche d'écrivain social et non d'expression sociale.

La Bourgogne a fourni plus d'un homme célèbre au rang desquels se trouvent Adam Billaut⁴⁹, Alphonse de Lamartine⁵⁰, Edgar Quinet⁵¹, Louis-Eugène Hatin⁵², Savinien Lapointe⁵³, Camille Doucet⁵⁴ ou Pierre Larousse⁵⁵. Paul-Louis Courier, s'il est né à Paris, puise ses origines sociales dans le Sénonais. Le plus ancien membre de la famille connu est Michel Courier. Il était charpentier au village de Soligny au XVII^e siècle.

Son fils, Pierre Courier, avait la même profession à la fin du siècle, mais exerçait en plus la charge de « lieutenant de la prévôté de la terre de Bouy » pour rendre la justice à la place du seigneur⁵⁶. Ayant obtenu une instruction suffisante, il devient ensuite lieutenant de justice en plus d'être marchand de bois, ce qui lui permet de laisser un certain pécule à ses cinq enfants.

L'un d'entre eux est Jean Courier, le grand-père de Paul-Louis. Il pousse plus loin le commerce de bois et de

charbon. Afin d'acquérir plus de profit, il s'installe à Paris, en 1718, pour mieux surveiller ses affaires. Son ascension sociale se poursuit tant et si bien qu'en 1719, on le qualifie de « bourgeois de Paris ». Cependant, il n'est pas dévoré par l'ambition. Il revient, en 1723, sur sa terre natale où il devient procureur fiscal.

Il aura sept enfants, dont Jean-Paul, le père du pamphlétaire. Né en 1732, il baigne dans le domaine agricole tout en poursuivant des études qui le conduisent à la faculté de droit de Paris en 1755. Il s'intéresse aux lettres grecques. En 1768, il est en Touraine et possède de nombreux domaines⁵⁷.

Paul-Louis Courier est donc l'héritier de cette ascension sociale depuis son trisaïeul. C'est pourquoi il se considère du peuple et qu'il renouvelle sa prétention d'appartenir à la paysannerie, en avril 1823, dans ses *Réponses aux anonymes*⁵⁸ : « *Né d'abord dans le peuple, j'y suis resté par choix. Il n'a tenu qu'à moi d'en sortir comme tant d'autres qui, pensant s'ennoblir, de fait ont dérogé. Quand il faudra opter suivant la loi de Solon, je serai du parti du peuple, des paysans comme moi.* »⁵⁹

Il choisit de vivre en restant proche de ses origines modestes par ses ancêtres. C'est sans doute pour cela qu'il s'intéresse aux conquêtes sociales qui marquent la France depuis 1789. Son enfance est avant tout marquée par une éducation campagnarde tourangelles. Il fait les « quatre cents coups » avec le fils du closier et se promène dans la région où il peut observer le laboureur, le vigneron, l'artisan ou le marinier des bords de la Loire. Il parle d'ailleurs du travail de la terre dans ses *Lettres au rédacteur du Censeur* : « *Je vois des laboureurs aux champs dès le matin, des mères occupées du soin de leur famille, des enfants qui apprennent les travaux de leur père [...]* »⁶⁰

Lorsque Courier acquiert la Chavonnière, il adopte immédiatement la vie paysanne comme pour marquer une rupture avec son ancienne vie militaire lassante. Dans la *Gazette du village*⁶¹ (1823), il prétend terrasser ses arpens de vignes, apporter du gazon, de la terre de bruyère et de quoi se constituer un beau fumier pour enrichir sa terre. En deux ans, il aurait

obtenu un cépage de fort bonne qualité. En outre, Courier défend la pomme de terre qui n'est pas très répandue en 1818. On compte 360 000 hectares de culture située essentiellement aux environs de Paris et dans quelques départements du nord de la France. La commune de Véretz avait à peine quelques hectares. C'est pourquoi Courier se met en tête de cultiver cette légumineuse et de la donner à manger à ses animaux. Les paysans des environs qui l'observent se mettent à l'imiter⁶².

Néanmoins, les portraits de lui ne le présentent jamais vêtu en homme de la terre.

L'HELLÉNISTE

Dans le recueil de contes *En ce temps-là*⁶³, plusieurs histoires mises en scènes par Savinien Lapointe pour amuser les enfants vantent la supériorité de l'acquisition de l'expérience par rapport à la théorie intellectuelle. C'est, brièvement résumé, le concept de la « philosophie sociale » adopté par le chef de file de la poésie sociale au XIX^e siècle. Le conte *Le Prince Tête-d'Ane* oppose les méthodes d'un enseignement théorique à l'acquisition pratique et expérimentale du savoir. L'auteur lance une satire contre la philosophie théorique, scientifique et positiviste qui n'apprend rien de la vie quotidienne. Rien ne vaut l'expérience et la confrontation par soi-même, même au prix de nombreux échecs, car c'est par l'échec que l'homme peut progresser. Un autre conte évoque la préférence pour une éducation fondée sur l'expérience et non sur un docte enseignement

théorique. Il s'agit des *Bébés* où la petite princesse Sémiramis a appris à laver le linge auprès d'une blanchisseuse et le jeune prince Balthazar à cuisiner auprès d'un gargotier. Pourquoi faire ainsi le parallèle entre Lapointe et Courier ? Parce que les enjeux de la traduction de Courier ne sont pas tant éloignés des préoccupations sociales de Lapointe. Les deux écrivains prônent les vertus de l'expérience.

Certaines traductions du grec comme *Daphnis et Chloé* de Longus ne sont pas choisies au hasard. Autrement dit, l'hérédité et l'enfance ont tant marqué Paul-Louis Courier que ses choix littéraires portent une empreinte profondément sociale, plus tout à fait à la manière d'un écrivain des Lumières mais pas encore totalement comme un romantique. Ses choix en matière de traduction sont motivés par sa proximité avec la nature et la terre. Qui mieux qu'un « paysan », puisque c'est ainsi que se présente souvent Courier lui-même, s'il maîtrise le grec, peut révéler le langage de l'œuvre de Longus ? Lorsqu'il traduit, il y met une partie de son « moi » car le roman pastoral lui rappelle le monde paysan qu'un langage purement académique ne parviendrait pas à mettre en évidence. Le fait qu'il soit tourangeau dans l'âme lui confère une supériorité dans la compréhension des pratiques et des modes de pensées paysans, de sorte que cette expérience acquise au contact du monde rural lui sert dans son procédé de traduction.

Lorsqu'il s'attache au *Commandement de la cavalerie et de l'équi-*

tation, deux traités de Xénophon, il n'hésite pas à expérimenter les pratiques équestres avec son propre cheval afin de mettre en évidence les convergences et les divergences entre la méthode ancienne et la moderne⁶⁴. Les notes en bas de page rédigées par Courier sont le fruit de ses observations, à la manière d'un Ferdinand Fauchereau qui composa une *Etude des pronostics* (1873) météorologiques utile à l'agriculteur et fondée sur l'observation de la nature. Courier écrit à monsieur de Sainte Croix : « [Les notes sur le texte] qui accompagnent la version sont le fruit de quelques observations que le hasard m'a mis à portée de faire. Vous trouverez dans tout cela peu de lecture, nulle érudition, mais vous n'en serez pas surpris, et vous n'attendrez pas de moi de ces recherches qui demandent du temps et des livres. »⁶⁵

Ainsi donc – Chrissanthi Avlami le souligne – ce qui fascine Courier, « c'est la mise en pratique des préceptes de Xénophon sur l'équitation »⁶⁶.

Une autre problématique apparaît parfois chez Courier. Il s'agit de « l'utilité ». Le terme « utile », attesté à la fin du XII^e siècle, signifiant « qui sert à quelque chose », provient du latin *utilis* utilisé dans la même acception. Il est souvent employé au XIX^e siècle par des écrivains généralement provinciaux qui justifient l'incontestable utilité de leur œuvre et montrent tous les avantages d'une lecture de leurs écrits comme le définit Louis-Eugène Hatin, l'historien de la presse : « J'ai donc cru faire une œuvre utile en résumant dans ●●●

42. « De la danse il ne nous vient que domage », in Auger Gaillard : *œuvres complètes*, Las Obros, publiées, traduites et annotées par Ernest Nègre, PUF, Paris, 1970, p. 58.

43. Gaillard revient plusieurs fois sur la mauvaise réputation de la danse. La tonalité est moins sérieuse que plaisante (Auger Gaillard : *œuvres complètes*, Las Obros, publiées, traduites et annotées par Ernest Nègre, PUF, Paris, 1970, pp. 89, 95).

44. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Pétition pour les villageois que l'on empêche de danser*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 134.

45. Albert Soboul, *op. cit.*, p. 57, le souligne fort bien. Il écrit : « Misère d'un côté, privilège de l'autre. La haine de Paul-Louis Courier pour la noblesse est inextinguible. »

46. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Procès de Paul-Louis Courier*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 128.

47. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier*, vigneron, Lettre I, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 146.

48. Yves Blavier, « Paul-Louis Courier, un « vigneron » pamphlétaire (1772-1825) », in *Revue Gavroche*, Evreux, Floréal, mai-août 1990, n° 51/52, pp. 11-15.

49. Poète et menuisier de Nevers né en 1602.

50. Écrivain et poète né à Mâcon, en 1790.

51. Historien, né en 1803, à Bourg-en-Bresse (Ain). Au XIX^e siècle, l'Ain est un département de la Bourgogne.

52. Historien de la presse, né à Auxerre, en 1809.

53. Chef de file de la poésie sociale en France, né à Sens, en 1812.

54. Auteur dramatique et secrétaire per-

petuel de l'Académie française depuis le 7 avril 1865, succédant à Alfred de Vigny. S'il est né, en 1812, à Paris, Charles-Camille Doucet fit néanmoins ses études au collège de Sens. Il devint même, durant quinze ans, conseiller général de l'Yonne pour le canton de Villeneuve-l'Archevêque.

55. Auteur du fameux dictionnaire, né à Toucy, en 1817.

56. Robert Gaschet, *Les Aventures d'un écrivain : Paul-Louis Courier (1772-1825)*, Paris, Payot, 1928, p. 8.

57. *Ibidem*, pp. 7-62.

58. Publiées à Bruxelles.

59. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Réponses aux anonymes qui ont écrit des lettres à Paul-Louis Courier*, vigneron, Lettre I, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 154.

60. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Lettres au rédacteur du Censeur*, Lettre VIII, texte établi et annoté par Maurice

Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 31.

61. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *Gazette du village*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 180.

62. L. Marchadier, *Paul-Louis Courier*, Tours, 1925, p. 132.

63. Savinien Lapointe, *En ce temps-là*, Paris, Alphonse Lemerre, 1888.

64. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, pp. 983-985.

65. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes*, *À Monsieur de Sainte Croix*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 304.

66. Chrissanthi Avlami, « Paul-Louis Courier traducteur : rupture d'une tradition humaniste de traduction », in *Paul-Louis Courier et la traduction*, actes du Colloque International, Tours, 1998, p. 46.

●●● un petit volume, facile à se procurer, facile à lire, l'état actuel des connaissances sur un sujet que bien peu d'autres surpassent en intérêt. »⁶⁷

La plupart de ces occurrences sont présentes dans les préfaces, les avant-propos ou les introductions d'ouvrages exclusivement destinés à servir la cause d'un public déterminé : les provinciaux. L'« utile » est ce qui caractérise des écrivains d'expression populaire tels que Ferdinand Fauchereau. Son usage vise à satisfaire un besoin social puisque l'état de la société en faisait ressentir le besoin depuis l'orage révolutionnaire de 1789.

Dans l'*Etude des pronostics* de Fauchereau, la préface montre l'intention de ne s'adresser qu'aux cultivateurs dans le but de les aider dans leurs récoltes. À plusieurs reprises, les occurrences sur l'utilité d'un tel traité sont employées. C'est ainsi que l'auteur ne présente son *Etude* « que comme renfermant une étude utile, très utile même, pour qui voudra la prendre en considération, pour qui préfère l'utile à l'agréable [...] »⁶⁸.

Paul-Louis Courier s'interroge sur l'utilité de sa traduction de Xénophon dans la lettre liminaire au *Commandement de la cavalerie et de l'équitation*. Il s'adresse à monsieur de Sainte Croix : « Quant à l'utilité réelle de ces ouvrages de Xénophon relativement à l'art dont ils traitent, je ne sais ce que vous en penserez. »⁶⁹ L'utilité réside peut-être dans la parfaite connaissance d'un art dans un but de comparaison entre une pratique ancestrale et un usage contemporain. La démarche de Courier s'inscrit peut-être aussi dans un désir de remonter aux sources, ce qui le rapprocherait dans ce cas de la perspective romantique qui tente d'expliquer l'origine de toute chose dans une volonté de définir la totalité et dans une connaissance de soi. Courier aurait choisi comme langue source le grec dans la mesure où, selon lui, c'était la langue la plus ancienne et donc la plus proche de l'origine humaine car avant Homère, aucune littérature ne semble exister de manière écrite.

LA QUATRIÈME MARCHÉ DU PODIUM

Tandis que la plupart des hommes issus des classes laborieuses tentent de s'élever socialement, Paul-Louis Courier veut descendre. Bien qu'il fut officier supérieur d'artillerie, il se prétend ancien canonnier à cheval. Alors qu'il est un riche propriétaire terrien, cultivé et lettré, il se présente comme un simple vigneron et un laboureur.

Lorsqu'en 1823, il est invité à occuper un virtuel 41^e fauteuil de l'Académie française, les premiers mots qu'il prononce dans un discours fictif inaugural, avec une pointe de persiflage à l'encontre des immortels, concernent ses origines paysannes : « Messieurs, je suis bien fier de me trouver au milieu de vous, car je ne suis qu'un paysan sachant nouer la gerbe quand elle est mûre et fouler la grappe qui tressaille dans la cuve. Tous les moissonneurs et tous les vignerons de France et de Navarre vous sauront gré, messieurs, à vous qui êtes l'honneur de la noblesse et l'honneur des lettrés, d'avoir accueilli un pauvre paysan comme moi, un homme de rien abîmé dans l'étude, quand vous pouviez donner ce fauteuil à tant d'hommes de mérite ayant des titres – sur parchemin. Ah ! Messieurs, nous ne sommes plus au bon temps où l'on était soldat sans faire la guerre et académicien sans savoir lire. Molière n'écrit plus aujourd'hui : “La coutume de France ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire”. Vous avez tous prouvé qu'un gentilhomme sait tout faire. Il faut savoir gré à Napoléon, restaurateur des lettres et des titres, sauveur des parchemins, d'avoir compris son temps, d'avoir enrégimenté les beaux-arts, organisé les sciences et les lettres comme les droits réunis ; sans lui la France perdait l'Académie et le blason ; mais il avait trop de génie pour ne pas reconnaître que, dans un pays comme le nôtre, il faut des gentilshommes pour faire des soldats et des académiciens avec des gentilshommes. »⁷⁰

Les propos qu'il tient ouvrent la voie à deux futurs académiciens virtuels, d'origine sociale, non plus

modeste comme Courier, mais laborieuse⁷¹ tels Hégésippe Moreau, en 1836, et Pierre-Jean de Béranger, en 1855. Dans les années 1880, le cordonnier Savinien Lapointe est également pressenti pour entrer à l'Académie, peut-être pour occuper ce 41^e fauteuil, ce qui ne s'est pas fait.

LA POSTÉRITÉ DE COURIER

Paul-Louis Courier n'est pas passé à la postérité pour l'étendue des matières qu'il a traitées. Même s'il est un fin lettré, ses pamphlets ne regorgent pas d'érudition, y compris sa correspondance et ses traductions de grec. Il est resté en raison de son style et de la grande maîtrise qu'il avait de la langue française, qualité d'ailleurs nécessaire pour le traducteur qu'il était. Dans ses œuvres, la simplicité paysanne s'allie à la discrète érudition.

Dans son *Essai sur la poésie politique française*⁷², Yuri Danilin montre qu'après les déceptions occasionnées par l'absence de transformations politiques à la suite des Trois Glorieuses, les revendications prennent un caractère social. C'est pourquoi la poésie qui traite de la question sociale atteint son apogée en 1840, influencée, en outre, par les thèses utopistes de Saint-Simon, Fourier et Cabet pour les puristes, et de Leroux, Proudhon, Lamennais, Sue, Sand ou Michelet pour les modérés. Sous la monarchie de Juillet, l'enjeu est moins de dénoncer la duperie politique que d'évoquer la cause des travailleurs et des conditions de vie misérables.

La matière traitée, c'est-à-dire l'engagement social de Paul-Louis Courier, ne signifie pas que le pamphlétaire s'est intéressé à la question sociale proprement dite. Cette notion apparaît plusieurs années après la disparition de Courier. Ses attaques demeurent profondément politiques. Néanmoins, il faut reconnaître qu'il est le chantre de la cause paysanne, de même que les romantiques sociaux des années 1840 défendaient les classes pauvres face à l'égoïsme des riches. ■

Frédéric-Gaël THEURIAU

67. *Le Journal*, Paris, G. Baillière, 1881.
68. In Frédéric-Gaël Theuriau, *Œuvres complètes de Ferdinand Fauchereau*, Tours, FGT, 2002.

69. Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, A Monsieur de Sainte Croix*, texte établi et annoté par Maurice Allem, Paris, Gallimard, 1951, p. 304.

70. Citation d'Arsène Houssaye, *Histoire du 41^e fauteuil de l'Académie française*, Paris, L. Hachette et C^e, 1857, pp. 304-305.

71. Depuis 1634, aucun écrivain issu de la

classe laborieuse n'a rejoint les « immortels ».

72. Danilin, *Essai sur la poésie politique française du XIX^e siècle*, Moscou, éditions « Science », 1974, p. 38.

La chronique médiatique de Jean-Jacques Ledos

DÉCLIN FRANÇAIS

Évoquer le déclin de la France est l'un des thèmes favoris de la droite exaspérée lorsque ses attentes ne sont pas satisfaites. Il reparait actuellement dans les milieux où l'on souhaiterait prolonger les avantages de la divine surprise d'une majorité absolue obtenue en 2002. En 1925 déjà, avant la crise de 1929, alors que le cartel des gauches, conduit par le radical-socialiste Édouard Herriot, tentait d'élaborer une autre politique, plusieurs grands noms du capitalisme de l'époque avaient proposé un programme de réformes dans le cadre d'un groupe de réflexion, « le redressement français », dont le projet était de conjurer la décadence française. Certains historiens y ont deviné l'origine de la technocratie. Quelques membres de ce mouvement se retrouveront dans les cercles du pouvoir, à Vichy, entre 1941 et 1944, et tenteront de réaliser des réformes où paradoxalement apparaît une volonté d'organisation du développement dans le « plan décennal d'équipement » lancé en 1942 par le gouvernement de Pierre Laval.

À PROPOS D'UN DÉBAT SUR LA COLONISATION

Dans les années 20, Octave Homberg, un banquier qui occupait alors une position en vue dans le monde des affaires internationales, écrivait dans *La France des cinq parties du monde* cet encouragement à la colonisation qu'il n'hésitait pas à confondre avec une occupation : « *Toutes les nations fortes ont des Far West. L'Afrique du Nord est un champ vaste pour l'énergie française. Elle appelle tous ceux qui n'aiment pas se sentir étouffés par leurs voisins, jeunes gens qui veulent s'établir à leur compte, tenter leur chance [...]. On peut, si on le veut, trouver tous les ans en France quelques centaines de jeunes ménages, courageux, déjà pourvus d'une expérience agricole, pour étendre cette armature de l'occupation française en Afrique du Nord* ». C'était aussi l'époque où un homme influent pouvait don-

ner en cadeau à ses amis des milliers d'hectares dans des territoires lointains.

SAGA SOCIALE

Loin des sujets « people », un réalisateur de télévision, Hervé Baslé, poursuit son œuvre d'évocation d'autres situations sociales moins futiles mais plus rudes : celles des petites gens, artisans et ouvriers. Rappeler qu'il a connu l'ORTF et ses ambitions de culture, c'est le proposer à l'ironie des managers qui n'ont aujourd'hui que le souci de rassembler les fortes audiences sous des spectacles où les paillettes de pacotille et les lumières font oublier la dureté des temps. En quatre épisodes diffusés de février à mars derniers, *Le cri* racontait, à travers l'histoire d'une famille de sidérurgistes lorrains, les luttes ouvrières et la fin d'une activité industrielle dont s'enorgueillissaient jadis les pays prospères. Loin des plaisanteries de bas étage et des images suggestives, le professionnalisme d'Hervé Baslé a créé une émotion justifiée. Mieux : il a fait réfléchir.

QUELLE MODERNITÉ ?

Les médias libéraux consensuels dénoncent, à travers le monde, le refus des Français de se soumettre à la modernité que propose la mondialisation : précarité, salaires « maîtrisés », remise en cause d'un code du travail prétendument obsolète : le retour à l'âge d'or du capitalisme industriel tel qu'il s'imposait au XIX^e siècle. Depuis 1789, les Français ont montré la voie de la contestation à un ordre établi injuste. C'est peut-être dans cette nouvelle insoumission qu'on peut discerner une nouvelle modernité.

BUSINESS

On croit lire une histoire de science-fiction mais non, le « fait-divers » se trouve dans une page reportage du *Monde* (25 avril 2006). Un site chinois assure la vente d'organes. Il existe une sorte de marché aux produits frais dont les corps des condamnés à mort exécutés fourniraient la matière. On peut, paraît-il, commander selon le planning

des bourreaux. « *Décembre et janvier, c'est la bonne saison* » parce que, dit l'article : « *le nombre d'exécutions est traditionnellement plus élevé durant les semaines précédant le Nouvel An chinois* ». Le site précise les tarifs : de 62 000 dollars pour un rein à 150 000 ou 170 000 pour un cœur. Dans l'univers libéral, le profit est une catharsis.

MENTIR, ET APRÈS ?

Quand on parle de manipulation, on hésite à dire que les communicants mentent. L'expression d'une vérité partielle dissimule avantageusement le non-dit. La pratique concerne aussi bien le discours politique que les messages publicitaires. Toutefois, l'abus pourrait bien avoir suscité la généralisation du doute chez ceux qu'on croyait passivement réceptifs. Il n'est plus certain que la langue de bois soit convaincante. L'indifférence voire le mépris à l'égard des scandales montre l'échec des efforts de persuasion, mais fragilise le fonctionnement de la démocratie.

CATHARSIS LIBÉRALE

On a beau pratiquer le doute systématique, on retrouve toujours le libéralisme parmi les causes de perversion de notre époque. Le sport est devenu un moteur de l'affairisme. L'industrie touristique y trouve son compte et pourquoi pas le tourisme sexuel puisqu'il y a, là aussi, des profits à saisir. On peut toutefois évaluer l'évolution des mentalités que l'obligation de profit a développée. À Berlin, l'entrepreneur d'un supermarché de la prostitution affiche ses ambitions et ses perspectives de résultats. Il peut également se vanter de créer des emplois. Malheureusement, pour ceux qui n'ont pas compris cette modernité, il y a dans ce commerce qui s'annonce florissant des femmes, en l'occurrence, qui ne sont pas toutes consentantes mais trouvent un emploi précaire et rémunérateur. C'est peut-être ce que les maîtres du libéralisme désignent comme adaptabilité ? Pas de quoi troubler des investisseurs et leurs actionnaires. ■

Petite annonce...

Petit message de Guillaume Doizy, auteur de l'article « *Le dessinateur Lavrate et la religion comique* » paru dans le N° 146 :

Dans le cadre d'une thèse universitaire sur la caricature anticléricale, je cherche à consulter les journaux suivants : *La Calotte* (1906-1911), *La Mascarade* (1880), *Le Grelot* (années 1887, 88, 89 et 90 uniquement), *L'Internationale* (1904), *Le Diable* (1903), *Le Fouet* (1899-1900). Merci aux collectionneurs qui auraient de tels titres ! (guillaume1849@yahoo.fr)

ou écrire à Gavroche qui transmettra :

BP 863 - 27008 Evreux Cedex (revue@gavroche.info)

Suite à l'article « Les Gaulois et Vercingétorix dans la bande dessinée en France » paru dans le N° 145, André Simon, signature appréciée dans *Gavroche* pour des articles et nombreuses notes de lecture, nous signale qu'il a notamment publié sur le sujet :

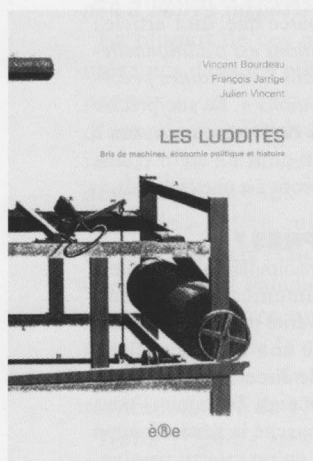
« Les Gaulois du PCF » in *Politique d'Aujourd'hui* N° 7 et 8, août 1981.

« Les Gaulois dans la BD » in *Le Débat*, nov. 1981.

Le Mythe gaulois : rapport de la BD à l'Idéologie. Thèse de 3^e cycle, Montpellier 1983.

Vercingétorix et l'idéologie française. Édition Imago, 1989.

Vercingétorix, héros républicain. Édition Tamsay, 1996.



Les Luddites **(Bris de machines,** **économie politique** **et histoire)**

Vincent Bourdeau,
François Jarrige,
Julien Vincent

Maisons-Alfort,
Editions Ère,

<http://www.editions-ere.net/>

2006, 160 p., 15 €



Le protocole de l'émeute

La rationalité des actions luddites se lit aussi dans les rituels et les règles de l'émeute qui définissent le cadre légitime dans lequel agissent les ouvriers. Loin d'être de simples moments de déchaînements de violence gratuite ou archaïque, les émeutes luddites répondent à un ensemble de conventions qui peuvent nous renseigner sur les buts et la rationalité des briseurs de machines. En premier lieu, les émeutes luddites se déroulent dans la grande période de recrutement méthodiste qui eut lieu entre 1790 et 1830 après le réveil religieux impulsé par le théologien protestant John Wesley. Cet arrière-plan religieux a joué un rôle dans les modalités de l'action ouvrière en accentuant ce que E.P. Thompson appelle le « *millénarisme du désespoir* ». Les historiens ont remarqué depuis longtemps le « *parallélisme marqué que l'on observe entre les mouvements de prise de conscience religieuse, sociale et politique* »¹.

Le méthodisme était largement répandu dans les régions industrielles et, même s'ils ne furent pas les plus actifs, il y eut beaucoup de luddites méthodistes. Thompson insiste sur le paradoxe du méthodisme à cette époque². Le mouvement de Wesley fut à la fois un instrument de contrôle social pour les capitalistes cherchant à discipliner la nouvelle main d'œuvre industrielle, et dans le même temps un mouvement religieux à base largement populaire.

[...] Au début de la période luddite en 1811, les émeutes qui ont lieu autour de Nottingham s'apparentent à des émeutes frumentaires classiques. La foule choisit alors d'affirmer ses revendications en brisant les métiers à tricoter des bonnetiers qui n'avaient pas respecté les règles du métier. Progressivement toutefois, la forme des actions luddites change sensiblement, le nombre des

émeutiers se réduit parallèlement au renforcement de l'organisation des troubles³. Dans le Yorkshire, comme dans le Nottinghamshire, les luddites recourent de plus en plus nettement à des actions concertées et planifiées sur un modèle quasi militaire. Au cours des premiers mois de 1812, les luddites du Yorkshire choisissent d'attaquer des usines de grande taille souvent protégées et fortifiées par leur

propriétaire. Cette stratégie implique une stricte préparation de l'attaque très éloignée des rassemblements spontanés des foules du XVIII^e siècle. Ainsi, avant la célèbre attaque de l'usine de Cartwright à Rawfolds en avril 1812, les groupes d'ouvriers venus de tout le comté se rassemblent la nuit, dans un champ situé à une faible distance de la cible. Ils sont une cinquantaine, ils auraient dû être plus nombreux mais le contingent de Leeds arriva en retard et ne put participer au combat. Sous la conduite de George Mellor, un jeune tondeur de Longroyd Bridge près de Huddersfield, la troupe se met en marche. Pendant vingt minutes, les ouvriers échangeaient un feu nourri avec les défenseurs de l'usine retranchés à l'intérieur. Ils subirent des pertes sérieuses (deux morts et plusieurs blessés) avant de finalement battre en retraite sans avoir réussi à briser les machines enfermées dans le bâtiment⁴.

Dans le Lancashire en revanche, le degré d'organisation des attaques luddites semble avoir été plus réduit.

**Les émeutiers mettent
finalement le feu
au domicile
du propriétaire
avant d'être rattrapés
par les militaires
qui tuent sept ouvriers
et en blessent
beaucoup d'autres.**

Les assauts contre l'usine de Burton à Middleton les 20 et 21 avril 1812 par exemple, qui constituent l'apogée des troubles dans le Lancashire, n'atteignent pas le même niveau de préparation que dans le Yorkshire. À la suite d'une échauffourée, des milliers d'ouvriers se réunissent et bombardent de pierres la fabrique, ce à quoi les défenseurs répondent par une fusillade qui tue trois personnes. Le lendemain matin, une foule menaçante encore plus nombreuse se rassemble, elle est rejointe à midi par des groupes d'ouvriers et « *à la tête de cette bande armée était porté un Homme en Paille qui représentait le fameux Général Ludd dont le porte-étendard agitaient une sorte de drapeau rouge* »⁵. Devant l'aspect imprenable de l'usine, les émeutiers mettent finalement le feu au domicile du propriétaire avant d'être rattrapés par les militaires qui tuent sept ouvriers et en blessent beaucoup d'autres. Cet événement, comme l'attaque de Radcliffe à Stockport un mois plus tôt, révèle un niveau d'organisation plus lâche, sans plans délibérés ni commandements apparents.

1. E.J. HOBSBAWM, « Methodism and the Threat of Revolution », *History Today*, VII, 1957, p. 124.

2. E.P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière*, op. cit., chap. 11 : « Le pouvoir transformateur de la croix ».

3. M. THOMIS, *The Luddites*, op. cit., pp. 103-104.

4. Sur cet événement, voir par exemple : *Ibid.*, pp. 105-106 et E.P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, op. cit., p. 506.

5. Leeds Mercury, correspondance de Middleton, 25 avril 1812, cité in E.P. THOMPSON, *Ibid.*, p. 512.



Apparus en 1811 dans le comté de Nottingham, les luddites – ces ouvriers qui brisent les machines – trouvent leur nom dans la figure mythique de Ludd qui aurait détruit les machines textiles à la fin du XVIII^e siècle. Le mouvement prend vite de l'ampleur et s'étend aux autres régions industrielles de l'Angleterre jusqu'en 1816. D'abord présenté comme une révolte anachronique, ce mouvement est redécouvert à la fin du XIX^e siècle par l'histoire sociale anglaise qui, depuis, en fait un lieu de mémoire conflictuel, entre des analyses centrées sur la machine elle-même et les autres sur le contexte social qui voit son apparition et son développement, en particulier E.P. Thompson dans son grand livre sur La formation de la classe ouvrière anglaise. Aujourd'hui, cet épisode majeur des débuts de la révolution industrielle retrouve son actualité, devenant un symbole militant pour ceux qui se revendiquent d'un néo-luddisme face à une technologie de plus en plus envahissante.



L'avant-dernier jour de janvier, j'allai à Darmstadt pour rendre compte dans notre journal de la marche de la faim organisée dans la capitale hessoise. Je me retrouvai nez à nez avec la misère dont j'avais moi-même si longtemps souffert sans en avoir conscience. Je vis soudain que les hommes, les ouvriers au nom desquels j'étais habitué à parler, étaient depuis des années en train de mourir de faim. Je le vis de mes propres yeux, non par l'intermédiaire de comptes rendus de journaux, fussent-ils les miens, ou par ouï-dire : je le sentis au plus profond de mon cœur.

Vers neuf heures du matin, les têtes de colonnes approchèrent du centre-ville. Ils avaient marché toute la nuit, enveloppés de couvertures et de sacs, les moustaches, les sourcils, le bord des foulards qui leur couvraient la bouche tout blancs de givre car un vent glacé balayait la plaine de Starkenburg. Éclairés et guidés par quelques lanternes d'écurie qui brûlaient encore dans le matin sombre, ils arrivèrent sur la place du château, clamant la menace de tous les sans-travail :

*Donnez-nous du travail et du pain,
Ou nous vous abattons !*

C'était la seule parole, le seul geste, qui rappelât la lutte politique dont la marche de la faim devait être l'expression. Des milliers d'entre eux étaient venus de loin, de Mayence, d'Offenbach.

Ceux de Worms étaient irrités, et ils grognaient, dépités par le manque de prévoyance des organisateurs. On ne sait qui leur avait promis des cuisines roulantes avec des boissons chaudes et de la soupe. Sans doute pour quelques-uns le mécontentement venait-il du manque d'éclat du spectacle, mais combien parmi eux avaient parcouru, la nuit, ces trente kilomètres de marais dans l'espoir d'une louchée de soupe !

[...]

La foule des misérables accourus de partout était si nombreuse que quelque chose s'en trouvait changé, jusque dans l'atmosphère. Il ne s'agissait plus seulement des conditions d'existence, il s'agissait de la vie elle-même, d'une question posée sur le sens de la vie en général.

Les tramways ne marchaient plus, les flics n'osaient plus intervenir, comme s'ils étaient eux aussi suspendus à cette interrogation.

Nos députés parlaient autrement qu'à l'accoutumée, une peur inouïe semblait les assaillir, la sueur coulait sur leurs tempes. Ils luttèrent comme s'ils étaient en présence d'un peuple priant à genoux sous la menace d'une inondation ou d'un tremblement de terre. Ils prenaient sur eux la volonté désespérée de vivre, l'atmosphère des tristes demeures où

des milliers d'hommes avaient laissé leurs femmes et leurs enfants affamés, l'exaspération, les privations, les prières et les menaces, et ils déposaient le tout devant le Landstag assemblé, comme un fardeau énorme que seules les épaules des nôtres pouvaient porter.

Comme tous sentaient que la situation avait atteint son paroxysme, ils étaient d'une humeur presque joyeuse. Ils allaient être entendus. Pendant qu'ils attendaient, grelottants, épuisés, la réponse du Landstag, une nouvelle me parvint.

De la margelle d'un puits, j'embrassai du regard la foule, tandis que s'approchait la nouvelle comme un coup de vent sur les eaux : Hitler était chancelier du Reich.

Personne ne quitta cependant la réunion ; les orateurs ne furent pas écoutés avec moins d'anxiété, et les applaudissements n'en furent pas moins bruyants, mais je sentis qu'une espérance errante et désespérée s'éloignait de nous, comme si elle s'était arrachée de mon propre cœur.

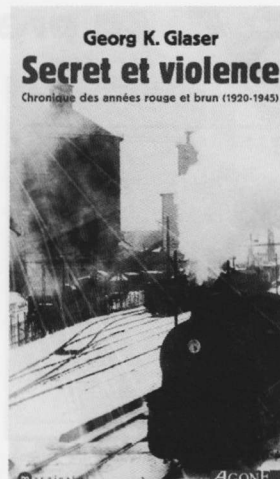
Le deuxième jour de l'accession de Hitler à la chancellerie, une bande de SA, ivres de victoire, voulut pénétrer dans le Faubourg rouge. Les nôtres les accueillirent au milieu du passage souterrain qui isole le Faubourg comme une porte. Le combat se termina par la fuite des intrus, qui durent laisser deux morts sur le terrain. Mais deux de nos camarades avaient aussi versé leur sang. Jockel fut arrêté le jour suivant. D'après ce que nous pûmes apprendre, la pointe de son couteau était restée dans le corps d'un des adversaires tués, et avait été trouvée par le médecin.

Pour la dernière fois, nous conduisîmes des morts au cimetière publiquement, en les honorant selon les coutumes qui s'étaient établies au cours des dernières années pour les obsèques. Il ne se passait pas de semaine, en effet, sans échauffourées nocturnes. Les hautbois jouaient la marche funèbre : *Immortelles victimes, vous descendez dans la tombe...*

Des représentants de toutes les associations prononcèrent des discours. Les drapeaux s'inclinèrent sur les cercueils. Nous défilâmes le poing levé devant les tombes ouvertes. Nous étions encore nombreux.

Mais aussitôt la cérémonie funèbre terminée, beaucoup se hâtèrent de sortir, afin de n'être point vus en notre compagnie hors du cimetière.

Quand commença la grande peur ? Personne n'aurait pu indiquer une heure, un événement. Elle se développa lentement, comme une substance inquiétante qui d'abord ressemble à une nuée, pèse ensuite lourdement sur les poumons et devient de plus en plus épaisse et froide. Chaque écho du dehors nous dérobait un peu de lumière et de chaleur.



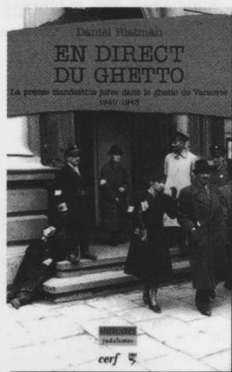
**Secret et violence,
chronique des années
rouge et brun (1920-1945)**

Georg K. Glaser

Marseille, Agone,
coll. « Marginales »,
2005, 572 p., 25 €

Dans l'Allemagne de Weimar, ce roman autobiographique retrace l'itinéraire d'un adolescent aux prises avec la violence d'un père futur nazi et la façon dont il trouve un exutoire dans une révolte violente contre la société en s'engageant dans les groupes paramilitaires du parti communiste allemand. Mais la prise du pouvoir par les nazis l'oblige à l'exil en France, après qu'il ait vu comment le communiste s'est retrouvé impuissant face au nazi. Il trouve en France un havre de paix dans une communauté ouvrière où il pressent que l'homme du véritable changement social sera le porteur de l'outil, non celui du fusil. Enrôlé sous l'uniforme français, il retourne en Allemagne comme prisonnier, menant un combat de chaque jour pour préserver le secret de son identité. Ce livre se lit non seulement comme le parcours initiatique d'un individu rebelle face à tous les pouvoirs qui l'oppriment, mais aussi comme la condamnation d'une civilisation fondée sur la violence faite aux choses, aux êtres et à la nature.

La presse clandestine dans le ghetto de Varsovie



EN DIRECT DU GHETTO LA PRESSE CLANDESTINE JUIVE DANS LE GHETTO DE VARSOVIE 1940-1943

de Daniel Blatman

Traduction de Nelly Hansson

Éditions du Cerf

Paris, 2005

541 p., 49 €

Dès la création du ghetto de Varsovie en 1940, l'historien Emmanuel Ringelblum prit l'initiative de collecter des documents sur l'histoire des Juifs de Pologne sous l'occupation nazie. Le fonds ainsi constitué rassemble une importante documentation sur la politique nazie et sur la vie des Juifs en Pologne occupée de 1940 à 1943. C'est une partie de ce fonds retrouvé après la guerre, constitué par la presse clandestine dans le ghetto, que présente l'historien Daniel Blatman dans un livre remarquable, *En direct du ghetto*. Ce fonds constitué de 250 documents avait été caché dans des bidons de lait par Ringelblum.

Dans une première partie, sur 80 pages, l'auteur fait un historique général de la période 1940-1943 à Varsovie et dans les autres villes de Pologne et de Lituanie comportant des communautés juives importantes. 1943 voit la disparition de la presse juive à Varsovie suite à l'extermination du ghetto. Dès l'automne 1939, l'occupant nazi, après avoir interdit toute presse libre en Pologne, comprend la nécessité d'une « presse » d'informations générales pour faire connaître ses ordres et diffuser sa propagande ; il utilise à cette fin quelques organes de presse étroitement contrôlés, y compris un journal destiné aux Juifs. Peu de temps après est lancée une presse clandestine qui malgré la période marquée par les succès de l'armée allemande un peu partout en Europe encourage à la lutte et à la résistance. À l'été 1940, apparaît le premier journal clandestin juif, *Biuletyn*, publié par le mouvement Bund qui mentionne déjà les atrocités nazies un peu partout. Ce thème est évidemment récurrent dans toute la presse clandestine juive pour faire comprendre aux lecteurs ce qui est en train de se passer. Cette presse n'est pas l'œuvre de journalistes professionnels. Il y avait une presse juive considérable en Pologne avant 1939 mais les journalistes étaient partis avant ou dès l'arrivée des Allemands, ce sont des militants des partis et mouvements juifs clandestins qui, plongés dans la clandestinité, vont prendre le relais.

Il y a évidemment des difficultés matérielles propres à toute presse clandestine, mais plus importantes encore dans un ghetto fermé : peu de machines à écrire, nécessité de faire venir du papier en contrebande de la ville « aryenne ». Il y a aussi la répression dont, malheureusement, celle exercée par la police juive. Au printemps 1942, peu de temps avant la « grande action » qui voit la déportation de 300 000 habitants du ghetto vers le camp d'extermination de Treblinka, il y eut une rafle visant les militants politiques les plus en vue et notamment les auteurs de la presse clandestine que la police juive connaissait évidemment. Le tirage moyen de ces journaux n'atteignait que rarement 500 exemplaires, écrits le plus souvent en yiddish, parfois aussi en hébreu voire en polonais.

Le livre présente les textes regroupés selon différents thèmes majeurs : Guerre et terreur – La faim – La vie quotidienne – Le *Judenrat*, ce système de collaboration imposé par l'occupant et réunissant des personnages au mieux impuissants ou incompetents, au pire corrompus et prêts à « vendre » leurs coreligionnaires à n'importe quel prix – Les relations entre les Juifs et les Polonais qui s'avèrent assez complexes – Les activités des divers partis et mouvements : s'il y a accord pour dénoncer la politique nazie d'extermination, il existe entre eux plus que des nuances, par exemple entre les communistes et les bundistes, dans la première période du ghetto, au sujet de l'attitude de l'Union soviétique. La presse des uns et des autres fait bien ressortir « l'espoir » des premiers de voir cette dernière entrer en guerre et le scepticisme des seconds, plus méfiants et plus lucides probablement.

L'auteur conclut en soulignant l'importance de cette presse comme témoignage de la vie et de la mort des Juifs dans le ghetto de Varsovie. Elle « constitue une voix et un rythme authentiques et représentatifs de la société juive qui a vécu et s'est battue pour sa survie jusqu'à la décision de la Solution finale ».

Pierre-Henri ZAIDMAN

Premiers socialistes municipaux

« LES SOCIALISTES ET LA VILLE, 1890-1914 »

Une fois surmontée la difficile période qui suit l'écrasement de la Commune, le mouvement socialiste renaissant est confronté à de nouvelles conditions et de nouvelles approches politiques. La loi du 5 avril 1884 réformant les municipalités confère à celles-ci, bien que de façon très encadrée par l'État, une certaine autonomie avec de nouvelles compétences. Elles deviennent clairement à la fin du XIX^e siècle un enjeu de luttes politiques et un lieu de débat important. Cet aspect peu connu du mouvement socialiste renaissant a fait l'objet d'un colloque le 13 novembre 2004, dont les principales interventions viennent d'être publiées par les *Cahiers Jaurès*. Selon les tendances du socialisme, l'enjeu municipal constitue soit une étape-clé (« la cellule essentielle de la société future ») soit une simple possibilité de propagande pour ceux qui subordonnent

toute lutte à la conquête du pouvoir central (les guesdistes notamment). La montée en puissance électorale du mouvement socialiste lors des élections municipales de 1892 et 1896 conduit les militants nouvellement élus à construire, dans l'urgence et souvent sans préparation, une nouvelle identité politique. Devenus responsables de la gestion municipale, les militants socialistes doivent « prendre possession de l'institution sans se faire posséder par elle ».

Le sort des élus des différentes villes étudiés lors de ce colloque (Paris et sa banlieue par Juliette Aubrun et Thierry Bonzon, Saint-Étienne par Jean Lorcin, Roubaix par Rémi Lefebvre, Sotteville-les-Rouen par Yannick Marec) est de ce point de vue comparable : ils doivent endosser les responsabilités, le statut et dans une certaine mesure, la notabilité de l' élu local. Ils sont

tirailés entre la pression militante qui réclame une rupture radicale et les obligations inhérentes à leur statut de notables républicains. Leurs ennemis politiques jouent de ces difficultés, en introduisant en permanence un procès en légitimité déniaut aux élus socialistes, petit patron passementier stéphanois ou bistrotier roubaisien, à la fois la compétence et le statut nécessaire à l'accomplissement de leur mission. On doit ajouter que l'expérience municipale constitue un dur moment d'apprentissage très douloureux des réalités de la gestion publique et de la nécessaire prise en compte du réel. Nul doute que cette contradiction déjà existante pendant la Commune de Paris est toujours d'actualité et qu'à l'heure des futures échéances électorales, ces très riches contributions donneront matière à réfléchir.

PH.Z.

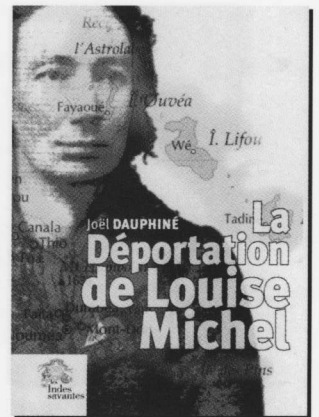
L'idole et l'Histoire

Joël Dauphiné est non seulement un spécialiste de l'histoire de la Nouvelle Calédonie à qui l'on doit, entre autres, un ouvrage sur l'évasion d'Henri Rochefort publié en 2004 chez L'Harmattan (*Gavroche* n° 141-142), mais c'est aussi un chercheur qui, sans se perdre dans l'anecdotique, va au fond des choses de façon détaillée. C'est un historien comme les lecteurs de *Gavroche* les aiment. Il travaille et publie, sans faire de bruit, loin des coteries, en marge des circuits universitaires. Dans sa dernière livraison, il remet à sa juste place la légende qui fit de Louise Michel, la Grande citoyenne, un mythe dans lequel la réalité historique était quelque peu malmenée au profit d'une hagiographie de nature quasi religieuse. Il démontre que *Souvenirs et aventures de ma vie*, publié par *La Vie Populaire* sous forme de feuilleton en 1905, est un faux manifeste, « un fatras d'approximations, de bizarreries, d'erreurs, d'inventions, d'invasivités, d'énormités même ». L'auteur reprend le récit posthume et le compare point par point, depuis l'arrivée de Louise Michel en Nouvelle Calédonie en 1873 jusqu'à son départ en 1880, avec des documents d'archives et les sources documentaires existantes. En usant du principe de l'enquête policière, il est allé sur place, a arpenté les sentiers empruntés par la communarde, a mis ses pas dans les siens, visité chaque vallée, humé les odeurs, de telle manière que le moindre détail cité dans une correspondance ou un rapport le renvoie à une réalité concrète qui, après qu'il ait vérifié et recoupé ses informations, lui permet d'infirmer ou de confirmer la crédibilité de telle ou telle affirmation. Joël Dauphiné traque la nature fantaisiste du document incriminé, que certains auteurs, par paresse ou par complaisance, ont repris sans pratiquer aucune analyse critique. Il reconstruit les événements, dans la mesure où les sources mises à sa disposition le permettent. L'auteur ne réduit pas pour autant les mérites de Louise Michel, son courage et ses qualités humaines, sa fantaisie et surtout la force extraordinaire de ses convictions politiques. Il ne ruine pas sa réputation, au contraire, il la rend enfin crédible. Il rétablit simplement les faits dans leur contexte. Louise Michel était,

comme Joël Dauphiné le souligne avec justesse, une graphomane, prolifique mais brouillonne, qui « écrivait à la diable », le plus souvent sans prendre le temps de se relire ou de vérifier les faits et leur chronologie, emportée qu'elle était par son désir de convaincre et de faire partager ses indignations. C'est ainsi qu'elle a affirmé ou prétendu un certain nombre de choses fort peu crédibles qui contribuèrent à construire sa légende de son vivant. D'autres fois, ses récits évolueront dans le temps. Louise modifiera parfois la réalité des faits au gré de l'évolution de ses sentiments ou de ses opinions, comme ce fut le cas pour le soulèvement des Kanaks en 1878. C'est sur ce terrain fragile que *Souvenirs et aventures de ma vie* va contribuer à brouiller les pistes avec les résultats que l'on sait, au risque de déconsidérer l'ensemble de ses actions, au point de nous faire douter, de page en page, de leur véracité. Or, comme toujours, les choses sont plus compliquées qu'il n'y paraît et il faut se garder de conclure à l'imposture à chaque anecdote rapportée dans ses *Mémoires* et *La Commune* (1886) ou encore *Histoire et souvenirs* (1898). Ainsi, par exemple, alors que d'aucuns doutaient de sa véracité, le fameux récit du partage de son écharpe rouge au bénéfice de deux Canaques est estimé par Joël Dauphiné comme étant plausible. « Mais exploitant cette évidente sympathie de Louise pour les Kanaks, l'auteur [le faussaire] se surpasse [à ce propos] en multipliant les anecdotes mensongères », est-il spécifié dans *La Déportation de Louise Michel*.

Le travail salutaire, précis et complet de Joël Dauphiné contribue à une meilleure connaissance de la réalité historique et de la personnalité attachante de Louise. Elle gagne en chair ce que la madone perd en idéalisation coupable mue par un besoin de se créer des idoles nouvelles en remplacement d'une religion à bout de souffle. Il est donc bienvenu de rappeler que Louise Michel n'est pas une icône sainte. Par conséquent, pour se tenir à bonne distance, il faut impérativement lire le livre de Joël Dauphiné. Et souhaiter que son ouvrage connaisse la diffusion qu'il mérite.

Jean Luc DEBRY



LA DÉPORTATION DE LOUISE MICHEL

de Joël Dauphiné
Les Indes savantes

152 p., 25 €

Fenêtre sur la médiocrité

Au prétexte de suivre la demande des téléspectateurs, la télévision n'est-elle devenue qu'une poubelle (trash ?). C'est ce que suggère Michel Meyer dans un ouvrage qui dénonce les complaisances d'une programmation que beaucoup reprouvent mais que le plus grand nombre accepte pour le plus grand profit des producteurs et des actionnaires, justifiant ainsi le succès de leur démarche commerciale.

En une génération, la privatisation – dont est victime le service public de la radio et de la télévision, soumis à la concurrence – a fait oublier les ambitions des pères fondateurs, soucieux d'ouvrir sur le monde de l'actualité et de la culture une fenêtre qu'il faut désormais garder fermée si l'on veut éviter la médiocrité et une vulgarité de plus en plus nauséabonde. C'est semblable-t-il, selon l'auteur, l'opinion des managers, fiers d'afficher la croissance de leurs bénéfices mais peu admiratifs des contenus que la logique commerciale

les pousse à entretenir. Les adversaires du monopole, qu'on aurait certes dû ouvrir depuis longtemps, promettaient d'étendre le choix des programmes offerts. C'est le contraire qui s'est produit. La concurrence a établi la recherche de l'audience maximum par l'uniformisation des contenus sur le niveau le plus fédérateur, c'est-à-dire le plus médiocre.

Le livre noir de la télévision est un réquisitoire qui, malheureusement, ne troublera pas la bonne conscience libérale des ministres de la... culture et de leurs serviteurs, présidents, directeurs, producteurs ou animateurs qui peuvent encore affirmer, sans être contredits, que c'est pire ailleurs.

JJ LEDOS

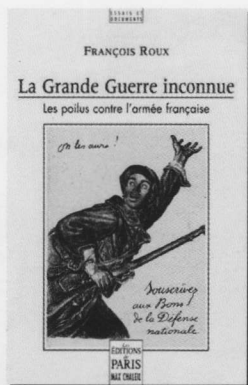
M. Meyer a publié en 2004 *Paroles d'auditeurs – Un rebeu ne peut pas mater une meuf de chéri*, voir *Gavroche* n° 134, mars-avril 2004.



LE LIVRE NOIR DE LA TÉLÉVISION

de Michel Meyer
Grasset

512 p., 21,50 €



LA GRANDE GUERRE INCONNUE
LES POILUS CONTRE L'ARMÉE FRANÇAISE
 de François Roux
 Les Éditions de Paris
 2006, 320 p., 22 €

Poilus mais pas consentants

Les spécialistes de la Première Guerre mondiale ont fait justice depuis longtemps déjà de certains des mythes fabriqués pour les besoins de la cause propagandiste, dont cette image des soldats partant « *la fleur au fusil* » pour aller donner leur vie, le cœur léger, au nom de la patrie. Il en va tout autrement d'une idée en définitive très proche de celle-là, ce prétendu « consentement patriotique » auquel l'histoire dominante, à l'évidence, n'est pas près de renoncer bien que ses défenseurs ne semblent pas s'être rendu compte qu'en toute rigueur, on ne saurait parler de consentement, même tacite, que là où il existe une possibilité de ne pas le donner.

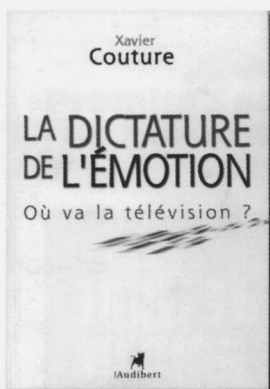
Au fond, cette thèse ne « tient » qu'à condition d'admettre les deux présupposés suivants : le premier, et le plus fondamental, étant que l'État a le droit, en somme, de demander au sujet/citoyen de donner sa vie sans avoir à lui demander ce qu'il en pense ; quant au second, il pose que le fait même que les combattants n'aient pas choisi de désertier massivement prouverait que, dans leur grande majorité, ils auraient consenti *nolens volens* au sacrifice. L'auteur de *La Grande Guerre inconnue* montre très bien par quels moyens on a fait passer cette thèse pour une sorte de vérité d'évidence, en rappelant que l'histoire qui a été présentée de la grande boucherie patriotique n'a jamais été faite en tenant compte de ceux qui la subirent véritablement, les hommes des tranchées, les poilus, mais du point de vue des dominants, chefs politiques et militaires, gradés et officiers, bien que leur expérience de la guerre n'eût rien de commun avec celle des premiers.

François Roux ne s'est pas limité aux épisodes, bien connus maintenant, de la résistance la plus extrême à la guerre, c'est-à-dire les mutineries de

1917, les épisodes de fraternisation entre troupes françaises et allemandes, etc. Loin de les considérer comme des poussées de fièvre, éclatant à la manière d'un coup de tonnerre dans le plus pur des ciels d'été, l'auteur fait l'hypothèse qu'ils ne furent que les actes les plus spectaculaires de la résistance sourde et permanente menée par les hommes du rang contre leurs chefs, contre la mort, pendant les 40 mois que dura la guerre des tranchées.

Aux quelques réactions qui ont suivi la publication de ce livre salutaire, on pourra mesurer à quel point une partie de la société française est aujourd'hui encore incapable d'entendre des vérités de cette sorte. Elles permettent aussi de mieux comprendre pourquoi on occulta si vite cette vérité sur ce que fut vraiment la Grande Guerre, une fois la « victoire » obtenue. Il est sans doute inutile de se demander pourquoi l'histoire dominante tient à ce point à cette idée d'un « consentement patriotique » pour autant qu'elle sert surtout à exonérer, à très bon compte, les chefs politiques et militaires des deux pays de leurs responsabilités dans le déclenchement de la guerre, en laissant entendre que, si les soldats eux-mêmes étaient « consentants », c'est qu'ils désiraient la guerre autant que leurs dirigeants. En revanche, on peut s'interroger sur l'attachement de tant de gens, aujourd'hui encore, à cette idée que les soldats des tranchées seraient allés à la mort comme les veaux vont à l'abattoir plutôt que d'admettre qu'ils aient pu mettre toutes leurs forces et toute leur imagination à refuser la guerre qu'on leur avait demandé de faire, une vérité qui n'est sans doute pas du goût des galonnés de tout poil mais qui répond mieux à ce que nous savons du dur désir humain de vivre.

Miguel CHUECA



LA DICTATURE DE L'ÉMOTION
OÙ VA LA TÉLÉVISION ?
 de Xavier Couture
 Éditions Louis Audibert
 156 p., 15 €

Aveu ou diagnostic ?

L'auteur a été responsable de la diffusion des programmes à TF1. Il parle ainsi, vu de l'intérieur, du souci d'une chaîne commerciale de télévision de maintenir coûte que coûte, au quotidien, sa relation avec un volume de public dont il faut suivre et orienter l'attente, captée comme cible, et l'entretenir sans la décevoir : « *L'objectif est de capter, presque de capturer, l'attention et de ne pas la laisser s'échapper. [...] Le cerveau est tellement sollicité, l'imaginaire tellement excité, les affects convoqués avec une telle violence, qu'il n'y a plus de place pour un raisonnement critique. Regarder, c'est se soumettre...* » L'aveu est de taille, de la part d'un expert !

Les principes énoncés par Xavier Couture désignent une clientèle plus soucieuse de divertissement que de réflexion, plus attentive à la livraison immédiate de l'information spectaculaire qu'à la compréhension du monde dans lequel elle vit. Il faut fidéliser cet auditoire, peu informé voire modestement instruit, en touchant sa capacité d'émotion.

L'information met en valeur un événement plutôt qu'elle ne propose une analyse. C'est ce que l'auteur appelle « l'effet-loupe » qu'il précise ainsi : le public « *aime toucher ; comprendre le monde tel qu'il lui paraît être [...] il faut donc simplifier. [...] le "20*

heures » devient une succession d'exemples, de témoignages, de petits faits [...] la loupe va ainsi proposer au téléspectateur une petite histoire [...] Il se construit ainsi une ligne éditoriale spontanée faite d'acceptation inconsciente du système et de la volonté de réunir le plus vaste public possible. À cela, chaque journaliste apporte sa propre déontologie, sa propre garantie [...] Ce qui gouverne le succès de ces éditions, à l'analyse, ce n'est pas l'information qui y est transmise, c'est la satisfaction perçue par celui qui la regarde. »

Le souci de culture qui animait les pionniers des années 1950-1970 a été chassé par les séries américaines dont les promoteurs avaient déjà appris, outre-Atlantique, à trouver un public qu'une dérive progressive vers la violence et l'érotisme a fidélisé.

La réussite d'une telle entreprise repose en fin de compte sur la soumission bienveillante d'un public passif. La classe dominante méprise les programmes de divertissement que ses représentants jettent à un public populaire et salue l'information manipulée dont ils espèrent qu'elle fabriquera une opinion politiquement correcte. Les résultats des consultations électorales montrent que cette ambition n'est pas toujours satisfaite.

J.J.L.

L'Espagne pour mémoire

Le livre *Les Fils de la nuit* est un retour sur la guerre civile espagnole, de la révolution libertaire à la défaite du camp républicain dans son ensemble. Retour d'autant plus indispensable qu'elle est victime de la manipulation de la mémoire, des falsifications et des mensonges, parfois prononcés de bonne foi, et bien sûr, plus généralement, de l'oubli. La volonté politique des uns, la paresse des autres, sont complices et la dénaturent au point de nous faire perdre jusqu'au désir de nous pencher sur cette époque extraordinaire, la dernière grande révolution sociale et populaire. Ce délitement de la volonté de savoir et de comprendre, d'écouter la parole de ceux qui en furent les héros au plein sens du terme, serait sans aucun doute, s'il ne rencontrait aucune résistance, sa deuxième défaite. Une défaite encore plus cruelle, car les défaites de la mémoire sont causées par des trahisons impardonnables et nous serions nous aussi les complices des crimes commis par ses ennemis. Il est donc important de travailler à en restituer sa nature, ses faiblesses, de tenter d'en saisir les élans, les soubresauts, mais aussi de dénoncer l'ignominie des procédés utilisés par ceux qui œuvrèrent à l'abattre ainsi que les errements coupables de ceux qui, au sein de la CNT, du POUM et de la FAI, leur facilitèrent la tâche en capitulant lors même que le rapport de force, certes fragile, demeurait cependant favorable à la révolution. C'est pourquoi la lecture de cet ouvrage remarquable est non seulement indispensable, mais vital. Le témoignage d'Antoine Gimenez (1910-1982) est écrit dans un style simple et vivant. Il nous raconte ce que furent la révolution espagnole et la lutte antifasciste. Il

leur donne un ton et une voix singulière. La révolution sera vaincue en 1937, ce récit nous le rappelle, par l'action conjuguée des stalinien et des franquistes. La défaite sera totale, absolue et tragique, et avec l'effondrement du front républicain en 1939, qui dispersera les survivants. Antoine Gimenez – son nom de naissance est Bruno Salvadori – est italien. Il a fui le fascisme au pouvoir dans son pays et dès juillet 1936 a rejoint l'Espagne où il a combattu dans la colonne Durruti. Il ne rendit les armes qu'à la victoire de Franco. En 1974, retiré à Marseille, il entreprit la rédaction de ce récit en se référant à ses seuls souvenirs. Les éditeurs ont pris soin de relever les rares erreurs qui se sont glissées ici ou là dans la narration, comme, par exemple, lorsque l'auteur écrit que « c'était l'hiver », alors que les faits, nous dit une note de bas de page, se déroulent en réalité en septembre. C'est dire si la narration est portée par une authenticité bouleversante. Le livre est composé de deux parties égales. Dans la deuxième partie, des notes très complètes et parfaitement lisibles ainsi que des notices biographiques du plus grand intérêt enrichissent notre connaissance du contexte dans lequel se situent les épisodes décrits par Antoine Gimenez. Elles peuvent être lues séparément ou dans la foulée. Jamais lassantes, toujours didactiques sans être pédantes, portées par un réel effort de synthèse, engagées bien sûr, elles ouvrent les anecdotes sur des perspectives politiques plus larges et parfois plus douloureuses. En un mot, elles charpentent le récit sans en dénaturer la saveur. Bien au contraire.

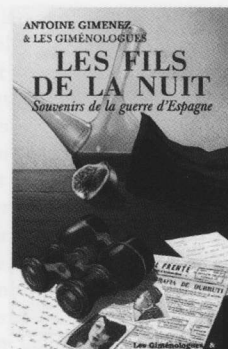
J.L.D.

Louis Mercier Vega, ses vies, son œuvre

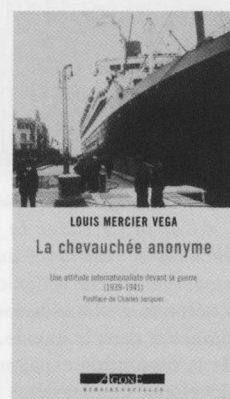
Il n'est pas sûr que la lecture de ce bref épisode d'une vie incroyablement riche suffise à faire comprendre le personnage qui se cacha sa vie durant sous de multiples noms d'emprunt au point de former à lui seul une véritable « fédération de pseudonymes ». Il pourrait même paraître inexplicable qu'un homme qui vécut tant de vies en une seule ait choisi de n'en relater qu'un chapitre si court, dans un témoignage dont il devait pourtant bien savoir qu'il serait la dernière œuvre de son existence. Plus explicable, en revanche, est le fait que, comme le rappelle Charles Jacquier dans sa postface, il se soit décrit dans ce récit sous les traits de deux personnages, Danton et Parrain, dont les chemins vont diverger tout à la fin de l'épisode relaté dans *La Chevauchée anonyme*, lequel marque en vérité la « mort » symbolique de celui qui, sous un autre nom d'emprunt, avait été un des compagnons de Simone Weil dans la colonne Durruti, et la naissance du citoyen chilien Louis Mercier Vega. Le choix de se dépeindre en empruntant les traits et l'identité de deux hommes différents est très révélateur du parcours de ce libertaire convaincu qui, parti en Amérique latine avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, choisit de refaire à l'envers le chemin de la « chevauchée anonyme » pour s'engager dans les rangs des Forces françaises

libres et qu'on retrouverait, longtemps après, au secrétariat parisien du Congrès pour la liberté de la culture, une collaboration qui lui vaudrait l'étiquette infamante, et combien injuste, d'« agent de la CIA ». Mais même s'ils ne lèvent pas tous les mystères qui s'attachent à la vie de Mercier Vega, les commentaires de Charles Jacquier permettent une meilleure intelligence d'un texte étonnamment allusif : sans cela, le lecteur peu averti devrait sans doute parcourir une bonne partie du texte avant de comprendre quelle est la couleur du drapeau dont se réclament ces personnages, « *minoritaires au troisième ou quatrième degré* », qui évoluent à un moment de l'histoire tel et dans de telles circonstances qu'ils sont tenus à la plus extrême prudence. Leur périple nous mène des quais de Marseille, en septembre 1939, peu avant le déclenchement d'une guerre dont un des protagonistes principaux pressent qu'elle va se solder par une défaite cuisante pour une France « *sans ressort et sans goût pour la bagarre* », via la Belgique, puis l'Argentine, jusqu'à Santiago du Chili, où le récit se clôt d'une manière extraordinairement abrupte mais pleine de promesses aussi. Un récit dense, où, peu avant de tirer sa révérence, Mercier Vega avait campé avec bonheur quelques-unes des belles et fortes figures qu'il lui avait été donné de connaître.

M.C.



LES FILS DE LA NUIT
SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ESPAGNE
d'Antoine Gimenez et les Giménologues
L'insomniaque et Giménologues
558 p., 16 €



LA CHEVAUCHÉE ANONYME
de Louis Mercier Vega
Postface de Charles Jacquier
Agone, collection Mémoires sociales,
Marseille, 2006
264 p., 18 €



MONSIEUR PAGNOL ET SON CLAN
de Régine Hernou
Éditions ABM, 25 €

Un académicien peut être populaire. Un auteur populaire peut devenir un classique.

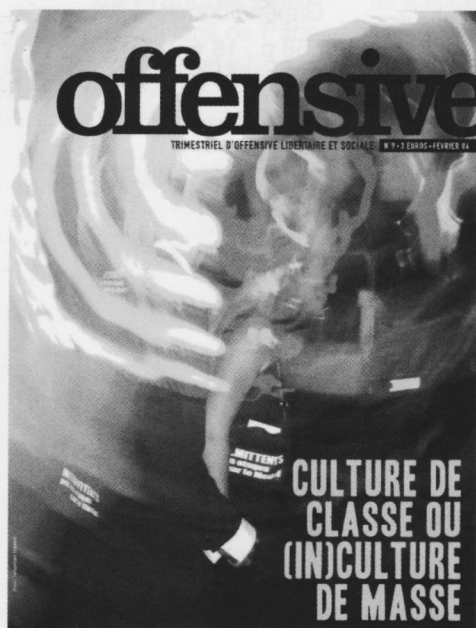
Marcel Pagnol répond à ces trois critères. La France entière connaît ses succès au cinéma, la célèbre trilogie : *Marius, Fanny, César*, que la télévision ne cesse de rediffuser. On peut donc être populaire, de qualité et générer des profits. À l'école, les textes de Marcel Pagnol ont pris la place de ceux d'Anatole France. L'une de ses proches collaboratrices, script-girl comme on disait à l'époque, évoque des souvenirs de proximité avec le « Maître » qui n'en demandait pas tant. En ces temps-là, le marketing n'imposait pas aux producteurs de films ce que la publicité habitue le public à désirer. « Faire du cinéma », c'était une affaire de copains, voire de famille : les techniciens et surtout les acteurs. Derrière les gloires nationales que furent Fernandel et Raimu, Régine Hernou évoque ces seconds rôles dont on ne célèbre jamais suffisamment le talent : Rellys, Fernand Sardou et René Sarvil, vedettes de l'opérette marseillaise, Orane Demazis, Pierrette Bruno, Charpin, Blavette et, bien entendu, l'épouse du « Maître », Jacqueline Pagnol. Vincent Scotto, l'auteur de 4000 chansons à succès de l'entre-deux guerres, était un ami de la famille.

Tourner un film, c'était alors travailler avec un plaisir que les professionnels espéraient partager avec le public. L'avenir leur a donné raison.

En racontant cet épisode de sa vie professionnelle, Régine Hernou nous fait entrer dans la famille avec une abondance d'anecdotes et de précisions sur l'œuvre de Marcel Pagnol.

J.J.L.

Éditions ABM, 63, rue du Cordeau, 77390 Courtomer. E-mail : contact@abm-editions.com



Le neuvième numéro de la revue libertaire *Offensive* traite du thème « culture de classe ou (in)culture de masse ». Elle l'aborde par le biais de textes et de témoignages, en affirmant fortement la nécessité de cultures autonomes pour combattre la société capitaliste à l'exemple des Bourses du Travail de Fernand Pelloutier qui se donnaient pour objectif de faire la révolution par la grève générale. La mainmise de grands groupes militaro-industriels (Hachette-Lagardère, Dassault) sur la presse, l'édition, la radio, les chaînes de télévision, ne s'est pas produite sans conséquences. Marie Bové dresse le bilan d'une culture de masse formatée en fonction de cibles à rentabilité immédiate. Alessi dell'Umbria analyse le rôle des loisirs culturels dans la destruction des cultures populaires traditionnelles. Les cités, remplacées par des agglomérations, rassemblent un grand nombre de popula-

teurs solitaires et dépossédés de toute initiative créatrice.

« Car la LP (avec la globalisation) trouve son oxygène dans les situations sociales de résistance aujourd'hui diffusées au plus profond de notre société post-moderne. » Cette réflexion de Jann-Marc Rouillan extraite d'une longue lettre sur la littérature prolétarienne précède les récits d'alternatives, passées ou présentes, en France et dans le monde. En Espagne, les Athénées libertaires ont préparé le terrain de la révolution espagnole de 1936. À Grenoble, le squat des « 400 couverts » a développé ces dernières années toutes sortes d'activités publiques, gratuites et hors de tout contrôle officiel, tandis qu'à Salvador de Bahia, René Bittencourt, maître de capoeira, valorise auprès des jeunes de son quartier les pratiques afro-brésiliennes et leurs cultures orales. En Italie, depuis les années 70, des centres sociaux autonomes et autogérés rassemblent une grande partie des oppositions au modèle dominant. Ces luttes, occultées ou déformées, affrontent un écrasant appareil à reproduire le système et à élargir l'aliénation à la planète entière. Des notices bibliographiques permettent d'approfondir les différents sujets abordés dans ce dossier. S'y ajoutent des articles sur l'éducation, l'écologie et le féminisme, ainsi que l'habituelle rubrique sur la « contre-culture » qui prend dans ce numéro un relief particulier.

Offensive, c/o Mille Babords 61, rue Consolat 13001 Marseille

Le numéro : 3 €, abonnement 4 numéros : 12 €

Site : <http://offensive.samizdat.net>

George Sand dévoilée

Nous vivons encore sur une image de George Sand qui nous trompe : celle de la « brave dame de Nohant ». Il y a bien longtemps pourtant que l'historien iconoclaste Henri Guillemin, décédé en 1992, lui avait arraché son masque. C'est cette critique rafraîchissante et lucide de l'auteur des insipides *La petite Fadette* et *La mare au diable* que les éditions Utovie ont eu la bonne idée de rééditer. Et il n'y va pas avec le dos de la cuiller. D'abord son style que Baudelaire, déjà, excrait ; ensuite sa « production littéraire fleuve, plus de cent cinquante livres, dont la presque totalité est heureusement oubliée aujourd'hui ». L'auteur nous emmène aussi sur les chemins de l'histoire passablement compliquée de ses relations avec Musset dont elle s'est jouée sciemment, cyniquement, en dissimulant la réalité pour la postérité.

Méthodiquement, il détruit la pseudo-progresse des salons parisiens qui se change en réactionnaire une fois rentrée dans ses terres. Encore convient-il que les dits salons parisiens ne sont pas mis en danger par une populace arriérée... Cette femme prétendument « libérée » hait la Commune et encore plus les communards : « une émeute de fous et d'imbéciles mêlés de bandits » écrit-elle dans son *Journal* (23 avril 1871) dont Guillemin présente des extraits significatifs.

Après les couronnes officielles de fleurs et de lauriers séchés et fanés jonchant le bicentenaire de la naissance de la dame, un peu d'air frais fait du bien, au grand dam de quelques-uns de ses admirateurs, hélas encore nombreux. « Je sais maintenant la ductilité, les méandres de George Sand "politique". Partout l'inconsistance. Nous avions bonne mine, les uns et les autres, qui nous penchions gravement sur la "pensée de George Sand". Du vent. »

PH.Z.

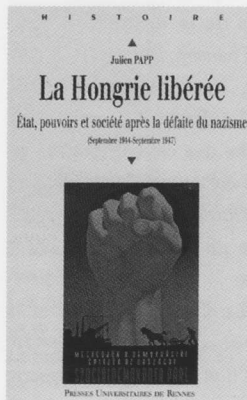
H.F.

Henri Guillemin

La face cachée de George Sand

Utopie/h.g., 177 p., 2005, 26 €

Diffusion différente, 40320 Bats.



Une sorte de destin obscur pèse sur les pays de l'Europe dite de l'Est : unifiés naguère sous l'égide du concept flou de totalitarisme, accédant ensemble au ciel clair du libéralisme, ils n'attirent au premier abord que les touristes âgés fatigués de bronzer aux Maldives ou de crapahuter en Himalaya, ou bien quelques nostalgiques de l'impératrice Sissi et de la mythique

Autriche-Hongrie, l'empire de la Cacanerie décrit par Musil. Ces peuples, au demeurant sympathiques, malgré leur langue étrange et leur exotisme désuet, sont en général les oubliés de l'histoire : pris dans les enjeux d'expansion et de conquête des grandes puissances depuis des siècles, ils sont à la périphérie des synthèses historiques, qui ignorent leur forte identité, leur littérature, comme les antagonismes sociaux violents qui les traversent et les luttes de leurs partis politiques et de leurs personnalités historiques. Aussi ne s'indigne-t-on pas assez, parmi les sourcilieux défenseurs des droits de l'homme occidentaux, et leur antifascisme d'autant plus déterminé qu'il est rétrospectif, de la réhabilitation, en Pologne, en Ukraine, voire en Croatie, Hongrie et Roumanie, des soldats et gendarmes qui se sont battus à côté des nazis, – réhabilitation au nom de la lutte contre le communisme ; on ne s'indigne pas non plus de la rétrocession des domaines agricoles souvent étendus et des grandes demeures et des châteaux à leurs anciens propriétaires, revenus de Coblenze (pardon, d'Amérique) avec le mot de démocratie à la bouche (ça oscille entre Louis XVIII et Louis-Philippe), ce qui permet à une bonne partie des prolétaires de se louer à la journée comme leurs ancêtres au XIX^e siècle.

Sans ignorer les livres qui traitent des origines de la guerre froide, celui de Julien Papp, à travers le cas de la Hongrie, permet de faire la part, contre la théorie dominante du destin, de la contingence de l'histoire, et de restituer aux acteurs, si humbles soient-ils, leur place dans une période charnière, celle des années 1944 (militairement et politiquement décisive) à 1947 (fin du régime de la coalition et tournant stalinien). Pour les politiques, de droite comme de gauche, comme pour les mémoires dominantes, le « totalitarisme » serait inscrit *in statu nascendi* dès la libération et l'occupation du pays par les troupes soviétiques. C'est négliger le jeu serré et le machiavélisme des grandes puissances dans ce bref laps de temps, comme la persévérance de déterminations matérielles et morales internes à la Hongrie, pays qui comme bien d'autres n'avait jamais accédé alors à une période de « démocratie bourgeoise » significative.

LA HONGRIE LIBÉRÉE

ÉTAT, POUVOIRS ET SOCIÉTÉ APRÈS LA DÉFAITE DU NAZISME (SEPTEMBRE 1944 - SEPTEMBRE 1947)

de Julien Papp
Presses Universitaires de Rennes, 2006

368 p., 20 €

Le livre insiste d'abord sur le lourd bilan de la guerre, la faillite matérielle et morale du régime Horthy, qui s'achève, au printemps 44, par l'occupation allemande et la déportation des Juifs la plus massive et la plus rapide d'Europe, puis sur la prise du pouvoir à l'automne par les Croix-Fléchées qui poursuivent la guerre et la chasse aux Juifs et aux communistes même pendant le terrible siège de Budapest de l'hiver, au moment où l'URSS accepte les dernières épaves horthystes dans les négociations, avant de s'arrêter sur la défaite et la retraite massive des élites vers l'Allemagne au printemps 45.

La libération par les troupes soviétiques signifie aussi une occupation financièrement lourde, les représentants

anglo-américains n'étant pas les derniers à réclamer des avantages matériels parfois mesquins (du boudin pour le petit chien !) dans un pays ruiné. C'est l'aspect le plus original du travail de Julien Papp, que d'expliquer comment se mettent en place, spontanément, dans les communes comme dans les usines, des comités ou conseils largement représentatifs, qui prennent en charge les fonctions de sécurité et police, de déblaiement et reconstruction, de remise en marche de la production comme de secours divers. Les Comités nationaux des grandes villes, comme Budapest, prennent une place décisive qu'ils céderont difficilement.

En même temps un Gouvernement provisoire de coalition, pressé par les Alliés comme par la nécessité intérieure, s'efforce de reconstruire un État en miettes, et promulgue lois et décrets à un rythme vertigineux malgré les conflits internes de ses membres.

Sur un temps ramassé, on a donc affaire à une activité politique, économique, diplomatique et financière intense de la part du GP (réforme de la monnaie, réforme agraire, proclamation de la République malgré les clameurs de l'Église catholique, etc.), tandis que le pays se précipite dans une effervescence démocratique comme il en a rarement connu.

Mais les menaces et les conflits sont nombreux. Malgré l'énergie des partis communiste et social-démocrate, la victoire du Parti des petits-propriétaires (droite) aux élections de novembre 1945 rend fragile la coalition ; dans les campagnes, la réforme agraire est source de litiges, dans les usines des antagonismes apparaissent entre pression à la production et revendications ouvrières, et la reconversion de petits Croix-fléchées qui se « blanchissent » en entrant dans les partis de gauche provoque ça et là des résurgences d'antisémitisme. Enfin, à l'échelle internationale, la détérioration des relations entre Soviétiques et Anglo-Américains limite les marges de manœuvre internes. C'est donc au détriment de la démocratie directe et de la participation du peuple à la remise en marche des pouvoirs que l'État se reconstruit, avant même le tournant stalinien, qui reproduira bien des traits du régime autoritaire horthyste. Ce livre apporte donc des informations nouvelles au lecteur français.

Claude NAVARRO

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à *Gavroche* à partir du numéro 148

Un an (4 numéros) : 30 € – Étranger : 32 € (par avion)

Tarif spécial étudiant et chômeur : 20 € – Tarif de soutien : à partir de 35 €

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresser bulletin et titre de paiement à : Scoop Presse – Gavroche, BP 863, 27008 Evreux Cedex



L'amateur de livres

Voici une nouvelle liste d'ouvrages d'occasion disponibles à la vente. Nous remercions les lecteurs qui nous passent des commandes et rappelons que les prix que nous pratiquons sont très raisonnables... **Assurez-vous, toutefois, que les livres sont encore disponibles. Merci !**

- **Alain, Le citoyen contre les pouvoirs.** Kra 1926, 1^{re} édition, 237 p. T.B.E. 18 €
- **Bastid (Paul), Doctrines et institutions politiques de la Seconde République.** Hachette 1945, 2 volumes (301, 336 pp.) T.B.E. . . 50 €
- **Billy (André), Anthologie des polémistes du 19^e siècle. Les écrivains de combat.** Les œuvres représentatives 1935, 276 p. couverture défraîchie 15 €
- **(Collectif), Cent ans d'Ecole publique et laïque en Vendée.** F.O.L. 1987, 219 p. nbr. ill. 15 €
- **Cuvillier (Jean-Pierre), Vincent Auriol et les finances publiques du Front Populaire.** Université de Toulouse 1978, préface d'Alfred Sauvy XIX, 124 pp. 15 €
- **Deschamps (Léon), La bourgeoisie et le cléricisme.** Documentation antireligieuse N°34 avril 1932, Plaquette de 24 p. 10 €
- **Farge (Yves), Le pain de la corruption.** L'Affaire du vin en 1946. Éd. du Chêne 1947, 118 p. 10 €
- **Fouchardière (G. de la), Le diable dans le bénitier.** Ed. Montaigne 1926, 255 p. ... 12 €
- **Grousset (Pascal), La conspiration du Général Malet d'après les documents authentiques.** Le Chevalier 1869, 175 p. (qqes rousseurs) 15 €
- **Guerdan (René), La charte du travail.** Préf. de René Belin. Flammarion 1942, 125 p. (n.c.) 15 €
- **Kerbourc'h (J.-Cl.), Le piéton de mai.** Par

- un témoin de Mai 68. Julliard 1968, 183 p. envoi 15 €
- **Kropotkine (Pierre), Œuvres.** Maspero 1976 (N°173) 445 p. 20 €
- **Lacaze-Duthiers (Gérard de), C'était en 1900... T1: Les laideurs de la Belle Époque. Souvenirs et impressions.** La Ruche Ouvrière 1956, 466 p. 25 €
- **Lénine & Zinoviev, Contre le courant tome II, 1915-1917. Traduit par V. Serge & Parijanine.** B.E.D.P. 286 p. index (non coupé) .. 30 €
- **Leval (Gaston), Eléments d'éthique moderne.** Par le groupe socialiste libertaire. La Ruche Ouvrière 1961, 107 p. 18 €
- **Lorenzo (César), Les anarchistes espagnols et le pouvoir 1868 - 1969.** Seuil 1969, 430 p. bibliogr. 25 €
- **(Mai 68), Les murs ont la parole.** Tchou 1968, Carnet oblong 180 p. (4 feuillets reliés tête-bêche) 20 €
- **(Revue) La vie anarchiste. Rédaction à Bascon (Aisne).** Nous offrons N° 10 et 11 janv. févr. 1913 l'ensemble 20 €
- **(Revue) Documents anarchistes, spécial Michel Bakounine.** N°8 avril 1969 12 €
- **Simon (N.), Promenade humoristique à travers les religions et les dogmes.** Auteur, Bar-sur-Seine (Aube) 1913, 192 p. 20 €
- **Salleron (Louis), Naissance de l'État corporatif. Dix ans de syndicalisme paysan.** Grasset 1942, 318 p. (n.c.) 15 €
- **Ryner (Georgette), Dans la ronde éternelle..., poèmes en prose. G.Ryner est la fille de Han Ryner et la femme de Louis Simon fondateur en 1939 des Cahiers des Amis de Han Ryner.** L'Idée Libre 1926, 70 p. 20 €

LA COMMUNE

- **Chamboissier (Léon), La Poste à Paris pendant le siège et sous la Commune 1870-1871 Fac Simile de l'édition de 1914.** Europe Édition 1969, 85 p. 20 €
- **(Collectif), La Commune de 1871.** Éditions sociales 1960, In-4 relié pleine toile, 455 p., nbr. illustrations dans et hors texte,

- bel exemplaire 45 €
- **Dalsème (A.), Paris pendant le siège et les soixante-cinq jours de la Commune.** Petit Journal 1971, relié d.basane, faux nerfs et titre dorés, 416 p. 30 €
- **Delpit (Martial), Le dix-huit mars : Récit des faits et recherche des causes de l'insurrection. Rapport fait à l'Assemblée Nationale par le député de la Dordogne.** Techener 1872, broché, 2 parties en un seul vol. (III, 373 + 284 pp.) Très bon état 50 €
- **Hans (Ludovic), Le Comité Central et la Commune. Journal anecdotique par le rédacteur de « l'Opinion nationale ».** Lemerre 1871, 258 p. (fortes rousseurs) 20 €
- **Kpnbob, Le Paris des communards. Ouvrage de propagande soviétique imprimé bilingue (russe et français).** Agence de Presse Novosti 1971, format oblong, non paginé (136 p.) nbr. illustrations par Larkravtchenko. Bon état 20 €
- **Laroche (Alfred), Souvenirs de captivité d'un chasseur fédéré de la Commune.** Cahiers des amis de la Commune N°4, 69 p. 15 €
- **Maury (Émile), Mes souvenirs sur les événements des années 1870-1871.** Boutique de l'Histoire 1999, 109 p. index 12 €
- **Rossel, Papiers posthumes recueillis et annotés par Jules Amigues. Première et rare édition.** Lachaud 1871, 381 p. couverture refaite. Nous joignons une rare plaquette de 16 p. « Rossel sa vie et sa mort ». 45 €
- **Rougerie (Jacques), Paris Libre 1871.** Seuil 1971, 286 p. bibliographie 10 €
- **Testut (Oscar), L'Internationale. Premier ouvrage sur le sujet.** Lachaud, Subercaze 1871, relié d. chagrin, dos à nerfs, xv-288 pp. très bon état, rare 120 €
- **Vuillaume (Maxime), Mes cahiers rouges au temps de la Commune.** A.Michel 1971, 442 p. 10 €
- **Vuillaume, Bellenger..., Hommes et choses de la Commune. Paris Libre (18 mars au 4 avril 1871).** E.D.H.I.S. 1968 reprint du seul tome paru, état neuf 30 €

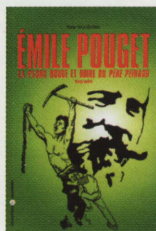
LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe — 27000 EVREUX — Tél. 02.32.33.22.33

Nom : Adresse :

Je vous commande les livres suivants :

Auteur	Titre	prix
Port et emballage prix forfaitaire		4,00 €
Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floreal		Total



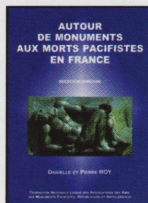
Émile Pouget
Xosé Villa Quiben
Les éditions libertaires
15 €
La biographie passionnante d'un inconnu pour beaucoup. Pouget fut pourtant l'étonnant journaliste du virulent *Père Peinard* qui sut montrer une nouvelle voie au combat libertaire dans un syndicalisme d'action avec la création de la CGT.



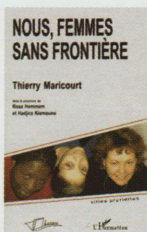
Mouvements et sectes néo-druidiques en France
Cyril Le Tallec
L'Harmattan - 12,50 €
Une histoire du néo-druidisme breton et français à partir de documents émanant des organisations initiatiques et des écrits de bardes et druides éparpillés dans des groupements sectaires hétéroclites.



RAF Guérilla urbaine en Europe occidentale
Anne Stainer et Loïc Debray
L'échappée - 14 €
Deuxième édition, vingt ans après la première, pour cet ouvrage qui revient sur la pensée et l'action subversives de la Fraction armée rouge ou « bande à Baader ».



Autour de monuments aux morts pacifistes en France
Danielle et Pierre Roy
20 €
Réédition du volume de 1999 enrichi d'un complément de plus de trente monuments. Pour autant l'ouvrage ne se prétend pas exhaustif de monuments sans présence ostensible de symbole belliciste ou de référence religieuse manifeste. Manque dans ce recensement un monument à la fraternisation de tranchée à tranchée, mais c'est qu'il reste à construire !



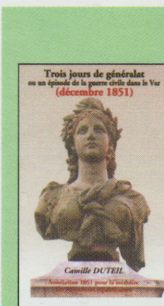
Nous, femmes sans frontière
Thierry Maricourt
L'Harmattan - 17 €
Des femmes d'un quartier périphérique de Creil, de toutes origines, se regroupent en association pour parler de leur quotidien avec un écrivain qui se fait passeur de mots et de situations qu'il compare à ses souvenirs de jeunesse à la Courneuve.



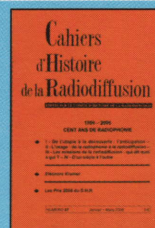
L'utopie est morte! Vive l'utopie!
Denis Langlois
Éditions Michalon
12,50 €
Une adresse à tous ses anciens complices d'espérance pour rappeler que l'utopie reste la seule valeur qui soit immortelle. Et que par chance, notre chance, elle ne peut être concrétisée. Partant de là, il ne faut pas se contenter de courir derrière une utopie ordinaire, il faut préférer l'utopie révolutionnaire, la plus belle. Plus utopique que les autres...



Les trous de mémoire
Benoît Rey
Les éditions libertaires
12 €
En même temps qu'il se raconte, l'auteur nous replonge dans la vie politique et sociale du temps de l'emprise du Parti communiste, de l'horreur de la guerre d'Algérie, du magnifique printemps de 68 et de ses suites.



Trois jours de généralat
Camille Duteil
Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines
10 €
Publié en 1852, ce récit de Camille Duteil, rédacteur en chef du *Peuple*, le journal démocrate socialiste de Marseille, témoigne de son action comme « général » de la colonne des résistants républicains varois.



1906-2006, cent ans de radiophonie

Cahiers d'histoire de la Radiodiffusion - N° 87, 234 p., 8 €. Édité par le comité d'histoire de la radiodiffusion, 19, rue Auguste-Chabrières, Paris 15°.

« Dans la nuit de réveillon du 24 décembre 1906, les opérateurs radio de plusieurs navires, en mer au large de la côte orientale des États-Unis, entendent une voix et des sons dans leurs écouteurs, non sans stupeur. Ils apprendront, un peu plus tard, qu'il s'agit d'un essai transmis depuis une station radiotélégraphique installée sur la côte est des États-Unis. L'opérateur de l'émission, Reginald A. Fessenden, s'improvise ainsi, dans la nuit du 24 décembre, comme l'animateur de ce qui peut être considéré comme le premier programme radiophonique »...

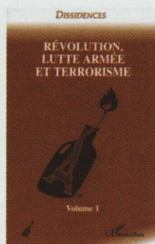
Quelque deux cents pages plus loin, Jean-Jacques Ledos et l'équipe qui a œuvré avec lui pour nous offrir ce numéro remarquable nous parlent de la radio d'aujourd'hui à l'heure d'Internet et du podcasting qui permet de choisir son programme. Quelle histoire que ce siècle de radiophonie ! Une histoire sans fin puisque « les moyens de créer, de transmettre, de diffuser sons, images et données explosent. Tout le monde peut prendre sa part »...



L'Union pacifiste

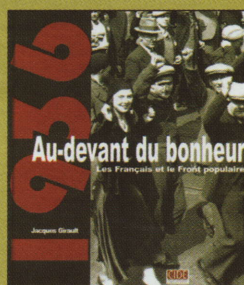
BP 196, 75624 Paris cedex 13
Mensuel 3 €.

« Peu de journaux, et surtout militants, tiennent aussi longtemps... » remarque l'avocat Jean-Jacques de Felice dans un mot envoyé au journal pour lui souhaiter encore une longue vie après quarante années de bons services pacifistes. Indispensable en effet.



Dissidences

L'Harmattan - 18 €.
La revue *Dissidences* se transforme en collection de livres avec publication de deux volumes par an, poursuivant ainsi l'étude scientifique des mouvements révolutionnaires. Dans ce premier volume, une bibliographie complétée par des éclairages sur l'Amérique latine, les États-Unis et l'Europe.



Au-devant du bonheur

Jacques Girault
Cide - 36 €
« Marchons au-devant du bonheur » chantaient les ajistes des années trente. Un rêve qui devient réalité le temps d'un été euphorique jusqu'à

l'automne de la retombée des espérances. Restent les images indélébiles de ce rêve-là dans les mémoires. Des images, environ 200 dans ce livre, qui alimenteront les rêves à venir.

